



Vol. 32 / 2021

**La visite à la vieille dame
L'interdisciplinarité comme nouvel / vieil avatar des SHS**



Sous la direction de Brahim LABARI et Mohamed SGUENFLE

La visite à la vieille dame

L'interdisciplinarité comme nouvel/vieil avatar des sciences humaines et sociales

Sommaire

Zouhir El Bhiri

Préambule

Brahim Labari & Mohamed Sguenfle

Introduction générale

Annie Lamanthe

Enjeux de l'interdisciplinarité pour les sciences sociales de demain

Abdelkrim Bouhout

Théorie critique de l'Ecole de Francfort : une éthique de l'interdisciplinarité

Patrick N'dong

La place des émotions dans la construction d'une interdisciplinarité en sciences humaines et Sociales

Hélène Houdayer

Les sentiments, vecteurs d'engagement dans le conflit des loups

Emmanuel Jovelin

Le travail social au carrefour de la pluri/multi/interdisciplinarité

Yves Couturier, Louise Belzile, Maude-Émilie Pépin, Ibrahima Diallo

Incarnations actuelles de l'interdisciplinarité dans le domaine de la santé et des services sociaux

Abir Abid

Le *design thinking* : vers une logique d'un projet interdisciplinaire

Préambule

Zouhir El Bhiri
z.elbhiri@uiz.ac.ma

Responsable du laboratoire interdisciplinaire des sciences sociales (LISS)
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Université Ibn Zohr
Agadir

Il est de coutume de rencontrer des laboratoires interdisciplinaires dédiés à telle ou telle problématique ciblant ainsi un objet spécifique et nécessitant une démarche interdisciplinaire. Pour notre part, il s'agit de monter en généralité et de proposer la mise en commun des cultures disciplinaires pour s'atteler à la tâche de défricher, de déconstruire et de comprendre la complexité du réel dans des sociétés de plus en plus en proie à de substantiels bouleversements. Le pari est difficile et passionnant à la fois. Mais notre conviction est de faire aboutir ce projet salvateur. Originellement, le Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences Sociales (LISS) est le fruit de la fusion de deux structures de recherche : l'Equipe de Recherche en Territoire et Innovation Organisationnelle (ERTIO) et l'équipe de recherche en Sociologie des Organisations et Mutations Socio-économiques (SOMSE). Elles appartiennent respectivement à deux établissements différents de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, l'ENCG et la FLSH.

Rassemblant des chercheurs appartenant à plusieurs établissements universitaires, provenant d'unités de formation différentes et comportant plusieurs associé-e-s et d'une trentaine de doctorants, le LISS s'est donné l'objectif de fédérer toute la famille des sciences humaines et sociales autour de l'ambition d'appréhender la complexité de nos sociétés contemporaines. Il cherche à mettre en exergue le rôle fondamental de la démarche interdisciplinaire en tant que réponse aux changements sociaux et sociétaux actuels. Il s'est engagé depuis à encadrer des thèses résolument interdisciplinaires. A cet effet, notre laboratoire a organisé en 2019 une première rencontre scientifique internationale au titre stimulant : « L'interdisciplinarité, horizon indépassable des sciences ? » en réservant des ateliers d'échanges doctoraux. Les actes de cette manifestation scientifique fondatrice sont rassemblés et publiés dans le présent numéro thématique sous la direction de Brahim Labari et de Mohamed Sguenfle.

A travers cette première édition, nous avons voulu mettre les premiers jalons d'un projet scientifique qui se veut ambitieux et constructif. Au terme de cette rencontre réussie à

bien des égards, le souhait émis par les participants est d'élargir le réseau des chercheurs travaillant sous les auspices de l'interdisciplinarité tout en diversifiant les lieux des prochaines rencontres et de voir notamment les prochaines éditions se dérouler dans d'autres pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, ...

Ce colloque est une réussite en raison de la diversité des communications que l'on pourrait ranger dans la rubrique désormais appelée sciences humaines et sociales (SHS). C'est aussi une réussite en ce qu'il nous a permis de mettre des visages sur des noms, d'échanger et de dialoguer utilement par le truchement des conférences inaugurales prononcées (cette vieille tradition scolastique) et de la pertinence des communications présentées en sessions ainsi que les ateliers dédiés à la formation doctorale à l'interdisciplinarité. C'est enfin une réussite parce qu'il a mobilisé un collectif de chercheurs du Nord et du Sud appartenant à des structures institutionnelles différentes et venants d'horizons disciplinaires qui ne demandent qu'à converger vers la mise en commun de leurs cultures et expériences. Ainsi, des chercheurs marocains, gabonais, égyptiens, tunisiens, canadiens, français et belges ont mis en place des ponts entre approches pour traiter des questions aussi diverses que la santé, la sémiotique, les identités numériques, la nécrophilie, le *design thinking*, la publicité, les émotions. Preuve que l'interdisciplinarité est une préoccupation qui transcende les frontières autant académiques que nationales et continentales. Un horizon somme toute indépassable...

Introduction générale

Brahim Labari

labarib@gmail.com

Mohamed Sguenfle

mohamedsguenfel67@gmail.com

Enseignants-chercheurs

Faculté des Lettres et des Sciences humaines (FLSH)

École nationale de Commerce et de Gestion (ENCG)

Laboratoire interdisciplinaire des sciences sociales (LISS)

Université Ibn Zohr - Agadir

Un avatar se faufile au cœur des sciences humaines et sociales : la parcellisation des savoirs et des connaissances. Cet avatar est aussi ancien que l'est le courant contraire qui pousse à l'unification de toute la famille des sciences, notamment humaines et sociales. Il est toutefois de bon aloi de s'interroger sur l'utilité, la légitimité et la pertinence de la parcellisation tout en étant conscient qu'au sein même d'une discipline, l'ultra-spécialisation en sous-disciplines semble consacrée par les pairs qui ne font que s'aligner sur la vulgate professée depuis au moins la seconde guerre mondiale. L'on constate sans coup férir que, de par le monde, les grandes associations académiques reproduisent la même vulgate en s'organisant en réseaux thématiques, en comités de recherche et autres groupes de travail et en procédant au recrutement des enseignants-chercheurs selon les modalités du poste profilé. Tout cela en se dispensant de faire l'examen critique d'une telle perspective de fonctionnement et d'organisation.

Le présent numéro thématique (NT) se veut une nouvelle pierre dans le jardin de l'épistémologie des sciences humaines et sociales (SHS). Il reprend un débat classique et en renouvellement constant tant il est vrai que l'on parle ici et là et quasi périodiquement du nécessaire dialogue entre les disciplines instituées¹. Il faut bien admettre que ce dialogue est constamment mis à mal par les résistances développées au sein même des champs disciplinaires établis et de la nomenclature universitaire «

¹ Dans une de ses précédentes livraisons, la revue *Esprit critique* a rassemblé une série de contributions relatives à la question du décroisement en sciences sociales sous la direction de Sylvie Chioussé. <https://espritcritique.hypotheses.org/274>

conservatrice » qui classe encore les chercheurs sur la base de leur appartenance disciplinaire en termes de sections, de postes mis concours et de l'étiquetage des enseignants-chercheurs. Label qu'ils arborent eux-mêmes à la manière d'une identité octroyée ou imposée. Il y a en effet beaucoup à redire sur ces résistances et sur cette nomenclature, sur la conservation des automatismes d'hier face à l'hybridité des parcours et à l'indispensable maîtrise des concepts transdisciplinaires et des théories tout aussi transversales.

Ce NT est également porteur d'un message à l'heure de la rivalité entre disciplines eu égard à l'accès à la légitimité institutionnelle et organisationnelle ainsi qu'à l'obtention des financements, y compris publics, souvent accordés compte tenu d'un inconscient académique hiérarchisant les composantes de la recherche scientifique. Les sciences de la nature bénéficient d'un imposant préjugé favorable au point de susciter la fascination de quelques disciplines naissantes à l'instar de la sociologie française de la fin du 19^{ème} et le début du vingtième siècle. En effet « La sociologie, telle que conçue par son Père fondateur E. Durkheim, positiviste s'il en est, est partie de la croyance que la société humaine est à l'image du corps humain, c'est-à-dire d'un tout holistique fait de solidarité entre ses membres. Le fonctionnalisme ou encore l'organicisme étaient des théories explicatives de l'ordre social comme étant dérivé du modèle biologique. Le défunt sociologue, avant d'émettre ses fameuses règles de la méthode sociologique, s'est inspiré de C. Bernard et de son manuel « Introduction à la médecine expérimentale ». Une façon de faire de l'expérience le pivot sur lequel trône la nouvelle science sociale naissante. De ce point de vue, toute pathologie (à cet égard Durkheim distingue entre le normal et le pathologique) est synonyme de menace sur la stabilité de la société² »

Elles dominent à coup sûr le champ académique surclassant les disciplines des SHS dites « molles » (face aux sciences « dures ») en les reléguant au rang des accessoires. Elles-mêmes – les différentes sciences humaines et sociales – se livrent à d'âpres concurrences pour trôner à l'avant-garde de la rigueur méthodologique et de l'acuité des objets dont elles se saisissent. Ce message consiste en cette invitation impérieuse à mettre en place une architecture pédagogique transversale privilégiant l'art de faire travailler ensemble des transmetteurs des savoirs. Et ce dans le but de former de futurs chercheurs/intervenants convaincus de l'utilité interdisciplinaire. Cette utilité pourrait

² Voir Z. El Bhiri & B. Labari, 2021, p. 25

aller jusqu'à la jonction des sciences de la nature et des SHS autour du vivant, de la régularité des métamorphoses et des imprévus de ses évolutions.

Dans leur encyclopédie, les deux ténors des lumières Diderot et D'Alembert mettaient « science », « art » et « discipline » comme autant de catégories classificatoires des identités disciplinaires et à la base de l'éclosion des « branches de la connaissance ». Le socle ayant fait prospérer ces branches n'est autre que cette érudition que l'esprit philosophique autorisait au service de la structuration d'un savoir universel.

En nous engageant sur ce large chantier complexe qu'est l'interdisciplinarité comme vieille pratique (la philosophie englobait tout ce qui deviendra par la suite des disciplines autonomes) comme enjeu de savoir face à la complexité des phénomènes à étudier et comme horizon en renouvellement constant, nous étions conscients de l'ampleur de la tâche sans dénigrer l'audace de s'y atteler. Notre conviction est qu'il faut soulever quelques pans de ce dialogue et donner le ton vers la mise en commun de nos méthodes, théories et paradigmes.

Mais l'interdisciplinarité est d'abord et avant tout une démarche de mise en commun des acquis de toutes les sciences sans hiérarchisation aucune. Ni donc sociologisme, ni anthropologisme, ni economicisme, ni historicisme, ni même scientisme : logées à la même enseigne, les différentes disciplines servent le même idéal : à savoir la compréhension de la complexité du monde pour en maîtriser les dérives et en prévenir les excès en s'interpénétrant mutuellement. Quelques tentatives ici ou là s'efforcent de battre en brèche les frontières académiques en entamant un rapprochement entre disciplines.

Les tenants de la pluridisciplinarité et de la multidisciplinarité s'emploient à intégrer dans le même élan les différents prismes disciplinaires pour étudier un objet de recherche clairement identifié en fractionnant les angles d'attaque et en mettant en commun les acquis savamment entretenus par différents regards disciplinaires.

Les partisans de la transdisciplinarité, terme très en vogue ces dernières années, font appel dans un esprit participatif à toutes les parties prenantes, chercheurs et intervenants même en dehors de la sphère académique, d'une problématique dans la production des connaissances et partant à la résolution des maux qui assaillent le « vivre-ensemble ». Surfant sur les disciplines et allant au-delà d'elles, la transdisciplinarité soulève des questions de taille de l'épistémè (qu'est-ce que la connaissance ?) et du comment résoudre des problèmes sociétaux. Ce faisant, elle emprunte une double direction : d'une part, elle tend à rechercher les méthodes adéquates pour rendre efficiente toute

recherche scientifique en inscrivant la dynamique des échanges disciplinaires dans une machinerie cognitive variable. De l'autre, elle peut aller jusqu'à privilégier un prisme de nature « métadisciplinaire » en dotant les différents spécialistes de la conscience de mettre en commun leurs outils de travail ainsi que leur vision du monde. Conscience qui ne peut s'acquérir qu'au prix d'une longue expérience de recherche collaborative.

L'interdisciplinarité pour laquelle nous optons revendique la mutualisation des différentes cultures disciplinaires pour percer la complexité de l'objet étudié. Cette approche ambitionne de passer outre l'éclatement des champs de recherche au cœur des SHS en invitant à l'impératif de revoir et de revisiter nos anciennes méthodes de travail. À la vérité, le formalisme académique voudrait nous mettre dans des cages, des compartiments, nous assigner à résidence de ne voir le monde que par le petit bout de la lorgnette de nos disciplines d'appartenance. Pourtant, le monde est vaste et complexe, les sociétés le sont devenues aussi. La discipline est par définition l'observance de l'ordre et le respect du territoire disciplinaire bien circonscrit, ce qui amoindrirait les possibilités de saisir l'immensité du réel. Les Sciences et à fortiori les sciences sociales se soutiennent d'un capital cognitif variable qui a horreur du convenu et du dogme.

L'interdisciplinarité, en tant que décloisonnement des regards disciplinaires, permet d'établir des passerelles entre disciplines permettant aux uns et aux autres de se visiter mutuellement dans un esprit sportif sans vainqueur ni vaincu et sans qu'une discipline attente aux attendus et à la fierté de l'autre. Car de la fierté et des attendus il en est bien question dans cette agora de sciences humaines et sociales où chaque chercheur se targue orgueilleusement de sa formation d'origine et arbore fièrement (sic) sa spécialité. Cette dernière serait même un marqueur de prédilection des « établis » face aux *outsiders*, nombreux dans le marché académique, qui s'attribueraient le rôle d'experts de telle ou telle question. Il serait alors de bon aloi de tendre vers une diplomatie disciplinaire qui rende les frontières flexibles autant qu'hospitalières.

Partant de là, l'interdisciplinarité serait un décloisonnement des spécialités, une tentative de braver les obstacles que dresserait la logique disciplinaire. Ce qui renvoie à la division du travail dans *l'homo academicus* depuis l'éclatement de la philosophie entre sciences morales et sciences exactes. Claude Lévi-Strauss n'avait-il pas incité, selon sa méthode de bricolage, à établir des connexions entre l'anthropologie, la linguistique, la littérature, l'art, etc. et Edgar Morin n'invitait-il pas, au nom de cette même interdisciplinarité, à « écologiser les disciplines ».

Dit autrement, l'interdisciplinarité serait une sorte d'hybridation facilitant le croisement des approches et permettant une sorte de pont entre diverses disciplines pour traiter des problèmes complexes dans un monde bouleversé par des crises de diverses natures : sanitaire, financière, etc. L'actuelle pandémie, le coronavirus, ne nous confirme-t-elle pas l'intérêt d'une approche interdisciplinaire pour faire face à la crise³ puisque celle-ci, et comme l'a bien confirmé E. Morin, « catastrophise en chaîne la totalité de tout ce qui est humain⁴ ».

Face à la complexité des phénomènes à traiter, nous n'avons d'autres solutions que de brandir l'interdisciplinarité comme instrument d'approches innovantes. Nous inspirant de la fameuse phrase d'A. J. Greimas « Hors texte, point de salut ! », nous dirons « Hors interdisciplinarité, point de salut ! ».

Les regards croisés portant sur une question ou un phénomène précis permettent de croiser les analyses en vue de trouver une solution intégrée du dit phénomène ; solution dite innovante puisqu'émanant d'une approche intégrée et comme produit d'une action intellectuelle collective.

Les sciences de la terre (la géologie) et les sciences de la vie (la biologie), pour ne citer que ces deux domaines de recherche ont souvent emprunté à d'autres domaines comme les mathématiques et la chimie pour pouvoir trouver des issues innovantes à des problèmes émergents – telles les crises épidémiologiques auxquelles nous faisons face actuellement. La collaboration entre mathématiciens et biologistes s'est développée il y a des années, mettant en place la modalisation des processus biologiques tels les modèles de la fréquence génétique et les modèles épidémiques. Les avancées prometteuses de cette collaboration ont facilité la mise en place de solides programmes interdisciplinaires en biomathématique et en bio-informatique dans une grande variété d'institutions mondiales. De même, en sciences humaines, la sémiotique a été d'un apport considérable dans divers champs de recherche, notamment les études commerciales (voir les travaux de J.-M. Floch) et les études culturelles (l'école de Tartu). Enfin, le courant des « humanités numériques » qui connaît de nos jours un développement d'envergure permet, grâce à des pratiques interdisciplinaires, de faire usage des technologies d'information et de communication dans l'approche des

³ Voir Z. El Bhiri et de B. Labari, « [Le coronavirus à l'assaut des villes. Pour une approche interdisciplinaire de la crise sanitaire](https://espritcritique.hypotheses.org/908) », *Esprit critique*, vol. 31.01, mars 2021. <https://espritcritique.hypotheses.org/908>.

⁴ *Le Monde*, 19-20 avril 2020.

sciences humaines et sociales, non seulement en tant qu'outils mais en tant qu'objet de recherche.

Dans son allocution en tant que président de l'Association internationale de Sociologie (AIS), Immanuel Wallerstein entrevoyait déjà l'indétermination des objets que l'on attribue machinalement à l'une ou à l'autre discipline. Il citait à titre d'exemple trois objets : Marché, État et Société civile – attribués au nom de la logique disciplinaire successivement et respectivement à la science économique, à la science politique et à la sociologie. Et de conclure que le sociologue a au moins autant à dire sur le marché que l'économiste et de l'État que le politiste. Ce dernier ayant de même tant à dire sur le marché ou sur la société civile⁵.

Il faut en convenir : des réticences se développent quant à l'avènement de ce projet de rupture, alimentées par des inquiétudes idéologiquement supposées sur la légitimité des frontières disciplinaires. Cependant, les recherches actuelles semblent reconnaître à l'interdisciplinarité un rôle prééminent dans le développement scientifique de la recherche. En effet, les grandes avancées ont lieu aux interstices des disciplines. Sur la théorie de l'évolution par exemple, il est patent de relever l'existence des analogies entre darwinisme et marxisme, entre la sélection naturelle et le matérialisme historique au point que Karl Marx avait demandé à Charles Darwin de préfacier son ouvrage majeur *Le Capital*. Dans sa lettre à son compagnon Engels, Marx évoquait Darwin dans ces termes, en notant des filiations avec d'autres philosophes tels Hobbes, Malthus ou encore Hegel :

« Darwin retrouve chez les bêtes et les végétaux sa société anglaise avec la division du travail, la concurrence, l'ouverture de nouveaux marchés, les "inventions" et la "lutte pour la vie" de Thomas Malthus. C'est le *bellum omnium contra omnes* (la guerre de tous contre tous) de Hobbes, et cela fait penser à la phénoménologie de Hegel, où la société bourgeoise figure sous le nom de "règne animal intellectuel", tandis que chez Darwin, c'est le règne animal qui fait figure de société bourgeoise⁶ ».

Que n'a-t-on pas aussi glosé sur les émanations « imprévues » de la pensée sociologique attribuant à Honoré de Balzac une place importante en tant que grand-père fondateur de la discipline sociologique⁷...

⁵ Wallerstein I. (1999), « L'héritage de la sociologie. La promesse d'une science sociale », *Sociétés contemporaines*, vol 33-34.

⁶ Marx K., Engels F., *Correspondance*, tome 7 (1862-64), lettre 24, Éditions sociales, Paris, 1979, p. 52.

⁷ Voir Labari B. (2014), *Ce que la sociologie fait de la littérature et vice versa*, Paris, Publibook.

Les textes réunis dans le présent numéro pensent l'interdisciplinarité en tant qu'enjeu pour les sciences sociales de demain (Lamanthe), comme une éthique en partant du cas de la très critique école de Frankfurt (Bouhout). Ils se déploient aussi comme réflexion épistémologique à la lueur des émotions (Ndong) et (Houdayer) et en tant qu'approche appliquée à la question sociale et sanitaire (Jovelin) et (Couturier et al.). Une illustration à partir du *design thinking* (Abid) comme projet interdisciplinaire boucle cette livraison.

Références bibliographiques

Chioussé Sylvie (dir.), 2019, *Du décloisonnement en sciences sociales*, *Esprit critique*, vol. 29.1, <https://espritcritique.hypotheses.org/274>

El Bhiri Zouhir., Labari Brahim, 2021, *Le coronavirus à l'assaut des villes. Pour une approche interdisciplinaire de la crise sanitaire*, *Esprit critique*, vol. 31.01, mars, <https://espritcritique.hypotheses.org/908>

Labari Brahim, 2014, *Ce que la sociologie fait de la littérature et vice versa*, Paris, Publibook. Marx Karl, Engels Friedrich, 1979, *Correspondance*, tome 7 (1862-64), lettre 24, Paris, Éditionssociales.

Wallerstein Immanuel, 1999, « L'héritage de la sociologie. La promesse d'une science sociale », *Sociétés contemporaines*, vol 33-34.

Enjeux de l'interdisciplinarité pour les sciences sociales de demain

Annie Lamanthe

Professeur de sociologie à Aix-Marseille Université (département de sociologie, UFR ALLSH, Aix-en-Provence), chercheur au Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST, AMU-CNRS)

Résumé

Reprise d'une conférence introductive au colloque « Interdisciplinarité : horizon indépassable des sciences ? » qui s'est tenu à Agadir les 20 et 21 novembre 2019, ce texte explore quelques éléments d'un diagnostic d'une crise traversée aujourd'hui par les sciences sociales et en particulier par la sociologie. Les sciences sociales sont en effet confrontées à un double défi : faire face à une crise interne et à une moindre légitimité sociale qui peut aller jusqu'à faire douter de leur pérennité ; s'inscrire dans un processus de globalisation dans lequel sont remis en cause les principes mêmes qui sont à leur fondement. Dans ce contexte, l'interdisciplinarité apparaît comme la voie incontournable d'un nécessaire renouvellement.

Mots clés : Sciences sociales, sociologie, interdisciplinarité, globalisation

Abstract

In this beginning of the 21st century, social sciences -and particularly sociology- must deal with several challenges: internal crisis, growing lack of social legitimacy, globalization process challenging their very foundations. In this chapter the author explores some elements of this multi factor crisis and the way in which interdisciplinarity is seen as a key of a necessary renewal. The article results from a conference presentation at the symposium « Interdisciplinarité : horizon indépassable des sciences ? » held in Agadir on 20 and 21 November 2019.

Key words: Social sciences, Sociology, Interdisciplinarity, Globalization

Introduction

Les sciences sociales sont aujourd'hui confrontées à des enjeux inédits, à la fois scientifiques et sociaux. Depuis le début des années 2000 en effet, les sciences sociales, et en particulier la sociologie, traversent une crise multiforme. Elles sont la cible d'attaques virulentes qui viennent remettre en cause leur bienfondé et leur utilité interrogeant jusqu'à l'évidence même de leur pérennité. Par ailleurs, les outils forgés dans les traditions disciplinaires montrent toutes leurs limites face aux changements de grande ampleur qui touchent l'ensemble des sociétés. Elles sont mises au défi d'un renouvellement quelquefois radical des principes mêmes qui les fondent.

Dans un tel contexte, l'interdisciplinaritéⁱ constitue-t-elle la solution d'avenir pour des sciences sociales mises à mal ? C'est dans tous les cas une réflexion à laquelle nous invitent, en ce début de 21^è siècle, un certain nombre de chercheurs et universitaires de l'espace francophone et que je souhaiterais vous faire partager dans cette intervention.

Pour cela, je développerai deux points. Le premier portera sur les enjeux de l'interdisciplinarité dans un contexte de crise multi-facteurs. Le second se focalisera sur les enjeux de l'interdisciplinarité dans le contexte de globalisation.

Loin de faire le tour de la question, il s'agit de rapporter ici des éléments de réflexion, d'interrogation et des débats en cours à travers les points de vue et analyses développés par quelques auteurs qui y ont apporté leur contribution.

1. Les enjeux de l'interdisciplinarité des sciences sociales face à une crise multi-facteurs.

Depuis le milieu des années 2000, réflexions et débats sur l'utilité et l'avenir de la discipline se sont multipliés au sein de la sociologie francophone. En témoignent les nombreuses publications parues sur le sujet. On peut y voir un révélateur et une des expressions de cette crise qui concernerait les sciences sociales en général mais qui affecterait plus particulièrement cette discipline.

Dans un article de synthèse publié en 2014 et intitulé « Est-il vraiment utile de s'interroger sur l'utilité de la sociologie ? », M. Hirschorn recense pas moins de 52 contributeurs aux publications parues sur la thématique au cours des dix dernières années. Elle observe que, si les sociologues ont toujours fait preuve de réflexivité quant à leur discipline et à leurs pratiques, c'était jusqu'alors plutôt de façon individuelle. La nouveauté, depuis le début des années 2000, est que cette réflexion a pris une dimension

collective. En témoignent les nombreux numéros spéciaux de revues et ouvrages collectifs qui lui sont consacrés. Parmi ceux-ci notons l'ouvrage dirigé par Bernard Lahire en 2004, au titre évocateur « A quoi sert la sociologie ? », celui de François Dubet publié en 2011 « A quoi sert vraiment un sociologue ? », ou encore le débat lancé la même année par l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) dans la revue SociologieS sur « la situation actuelle de la sociologie ».

De ces différents écrits, ressort le diagnostic d'une crise de la sociologie à deux niveaux : interne et externe.

1.1 Les éléments d'une crise interne à la discipline ...

Pour certains de ces auteurs, la sociologie traverserait une crise de la maturité. C'est désormais une discipline bien installée au plan institutionnel mais qui se trouverait en pleine période de transition. Elle doit en effet composer avec un changement générationnel. Les grandes figures de la sociologie française des années 1960 sont parties à la retraite, certains des grands intellectuels publics, comme Pierre Bourdieu, ont disparu.

D'autres considèrent que la sociologie s'est considérablement affaiblie du fait de ses nombreux éclatements internes. La multiplication des spécialités et l'affrontement entre différentes écoles en sont les éléments les plus tangibles. Force est de constater que la sociologie se caractérise par un manque d'unité, l'absence d'une base commune fondée sur un socle intellectuel et méthodologique faisant l'accord *a minima*. *A contrario*, la science économique a su unifier son enseignement à travers tout à la fois la simplification de ses concepts de base et la sophistication formelle de ses modèles et c'est bien ce qui lui permet, comme le souligne A. Caillé (2001), de pouvoir bénéficier aujourd'hui d'une « emprise planétaire sur les esprits ». C'est loin d'être le cas pour la sociologie.

En corollaire, cet affaiblissement est redoublé par la perte de l'ambition d'une sociologie générale à même de produire des analyses et des explications à visée macrosociale au profit du microsociologique privilégiant le descriptif au détriment de l'explicatif et l'empirique à celui du théorique. Ainsi, aujourd'hui, les sociologues seraient trop spécialisés sur des objets très pointus et éclatés dans trop de styles différents. Et, contrairement aux décennies 1960 et 1970, ils ne font plus entendre leur voix dans l'explication générale des phénomènes sociaux.

Enfin, les sociologues ne constituent pas une profession unifiée jouissant de ce fait d'une bonne visibilité sociale et à même de défendre ses intérêts et son devenir. Enfermés dans l'académisme, ils ne sont guère en mesure d'atteindre un large public et d'être présents dans les grands débats de société.

Ces différents facteurs d'une crise interne à la sociologie se doublent d'évolutions et de représentations sociales qui ne lui sont guère favorables.

1.2. ... doublée d'une crise externe

Dans les sociétés actuelles, la sociologie a moins « le vent en poupe » que par le passé, elle attire moins, elle intéresse moins. En témoigne la baisse du nombre d'étudiants s'inscrivant dans cette discipline en France et que les seuls effets démographiques ne peuvent justifier.

Le type d'explication qu'elle propose (déterminisme social, reproduction sociale, ...) séduit moins. Il se trouve moins en phase avec une société où les grands schémas explicatifs critiques (marxisme, structuralisme) ne trouvent plus d'écho auprès des larges pans de la population comme dans les années 1970 où ils étaient largement repris par les mouvements sociaux, la contestation de l'ordre social. D'autres sont venus les supplanter, véhiculés par l'utilitarisme libéral, l'individualisme et la psychologisation de la société. La réussite et la compétition individuelles sont des comportements désormais socialement valorisés. Les dispositifs d'action publique privilégient systématiquement la responsabilité individuelle (les individus sont sommés de formuler des projets), les droits sont individualisés, comme on peut le constater par exemple dans l'orientation des politiques de l'emploi (sécurisation des parcours, problématique de l'employabilité ...).

La sociologie est maintenant attaquée publiquement, de façon radicale. On pense aux propos de Manuel Valls, premier ministre de François Hollande qui, en 2015, déclare qu'expliquer c'est excuser (expliquer les comportements par des causes sociales c'est exempter les individus de leur responsabilité). Cette critique est reprise en interne par des sociologues. Ainsi, Gérard Bronner et Etienne Géhin qui publient en 2017 « Le danger sociologique ». Pour eux, l'inscription majeure de la discipline dans un paradigme holiste privilégiant l'explication du social par le social et une posture critique conduit à des dérives vers le militantisme, la dénonciation de l'ordre social. Le poids attribué au déterminisme social légitimerait une déresponsabilisation des individus vis-à-vis de leurs actes jusqu'à devenir un argument maintenant explicitement mobilisé par

certains pour se justifier (« si je suis un délinquant, je n'y suis pour rien, c'est la faute à la société »). Inscrits dans le courant de l'individualisme méthodologique dans la filiation de R. Boudon, ils prônent un rapprochement avec les neurosciences et avec leurs modèles d'analyse des comportements humainsⁱⁱ.

Les schémas explicatifs privilégiés des sciences sociales sont aujourd'hui concurrencés par la montée d'autres, en particulier issus des sciences cognitives. Leur légitimité scientifique est interrogée au regard des critères des sciences de la nature, la mesure, l'expérimentation. Des concurrences s'observent aussi au sein sciences sociales, avec des renversements de position. En copiant le modèle de la science dure, l'économie standard occupe maintenant une position hégémonique qui lui permet de diffuser ses représentations dans la société, inspirant très largement et sans concurrence les politiques dans son domaine. La psychologie connaît un grand succès, le nombre d'étudiants explose dans cette discipline, elle bénéficie d'une grande visibilité et les psychologues sont maintenant systématiquement mobilisés pour répondre aux difficultés dans toutes les sphères de la société. La philosophie et l'anthropologie semblent aujourd'hui plus attractives que la sociologie auprès des étudiants et suscitent un intérêt croissant de la part d'un public plus large. Enfin, les *studies*, ces études pluridisciplinaires mobilisées autour d'un objet spécialisé, viennent brouiller les frontières, les logiques et la lisibilité des disciplines, en particulier dans l'enseignement. Si ces constats portent plus spécifiquement sur la sociologie, ils n'en concernent pas moins, certes à des degrés divers, toutes les sciences sociales. Dans le contexte actuel, en effet, c'est dans leur ensemble qu'elles sont questionnées, remises en cause, voire menacées. On l'a vu avec la fermeture de départements entiers dans certains pays, que ce soit pour des raisons budgétaires, parce qu'on doute de l'intérêt de former des étudiants dans des matières considérées comme offrant peu de débouchés professionnels (Royaume Uni, USA) ou encore pour des raisons idéologiques (Brésil).

Dans leur « Manifeste pour les sciences sociales » publié en 2013, M. Wieviorka et C. Calhoun font ainsi le constat que, pour des raisons diverses qui tiennent tant à la perte d'ambition généraliste qu'à l'émiettement en spécialités, en thématiques ou encore en familles d'objets comme dans les *studies*, ces disciplines ont du mal à faire la preuve de leur intérêt. Elles n'arrivent pas à convaincre de leur capacité à apporter, à tous les acteurs sociaux, des connaissances qui leur permettraient de comprendre le monde d'aujourd'hui et de préparer l'avenir à un moment où pourtant, face à des changements de grande ampleur, ils en auraient le plus besoin.

Pour nombre d'auteurs, elles sont donc aujourd'hui placées devant un enjeu crucial : réaffirmer leur intérêt, leur utilité et retrouver une légitimité. Elles doivent s'adapter à un contexte radicalement nouveau. C'est dans ce sens que l'interdisciplinarité au sein des sciences sociales est convoquée comme une voie privilégiée pour faire face à l'ensemble de ces défis. Elle répondrait à une nécessité, à une urgence. Des propositions sont discutées, avec cependant des orientations et des conceptions différentes. Quelques grandes options se dégagent.

M. Wieviorka et C. Cahoun (2013) lancent ainsi un appel aux chercheurs en sciences sociales, « chercheurs de tous les pays unissez-vous ! », pour qu'ils défendent leurs disciplines et s'engagent dans un nécessaire processus de renouvellement pluridisciplinaire. Il s'agirait par là de construire une meilleure articulation des approches proposées par les différentes sciences sociales à travers de plus larges collaborations sans toutefois les fusionner dans ce qui pourrait devenir un grand « melting pot ». Collaborer, articuler tout en conservant les perspectives disciplinaires donc. Ils proposent aussi d'élargir ces collaborations aux sciences de la nature. En effet, coopérer avec les sciences cognitives, la biologie, les sciences de l'environnement est maintenant rendu nécessaire pour rendre compte de phénomènes tels que les catastrophes naturelles, par exemple, qui comportent tout à la fois des dimensions physiques, sociales, psychologiques... qui se combinent.

A l'inverse, A. Caillé (2011 ; 2016) milite pour le retour à une science sociale générale regroupée sous l'étendard de la sociologie. Pour lui, il faut redonner à cette dernière l'ambition de ses fondateurs, qui était justement celle d'une discipline entendue comme science sociale générale, généraliste qui fédérerait l'ensemble des sciences sociales, intégrant aussi les approches de type *studies*. Le retour à cette ambition nécessiterait cependant une ouverture de la sociologie vers les autres sciences sociales qui lui permettrait, en particulier, de sortir de sa trop forte spécialisation.

Le débat est ouvert ...

2. Les enjeux de l'interdisciplinarité en contexte de globalisation.

Le second défi lancé aux sciences sociales réside dans ce qui est communément appelé la « globalisation ». Il s'agit d'un terme auquel il faudrait mettre beaucoup de guillemets tant il est polysémique et qu'il recouvre des réalités hétérogènes. Malgré cela, il renvoie à des changements de grande ampleur touchant le monde entier et qui ne sont pas sans

impacts sur les sciences sociales. Je m'appuierai ici plus particulièrement sur la réflexion proposée par A. Caillé et S. Dufoix (2013). Ils partent du constat d'une large diffusion, depuis le milieu des années 1980, du terme globalisation, que ce soit dans le sens commun ou dans les sciences sociales. C'est pour eux le révélateur d'une prise de conscience des transformations spatiales du monde. Ainsi, le « global » semble avoir profondément transformé notre vocabulaire et notre vision du monde. Il a aussi de forts impacts sur les contours des différentes sciences sociales et sur les relations qu'elles entretiennent entre elles. Il s'agit donc tout à la fois de considérer la globalisation du monde et ses implications sur les sciences sociales et la globalisation des sciences sociales elles-mêmes.

2.1 Globalisation du monde : de nouveaux défis à relever pour les sciences sociales

Les transformations en cours regroupées sous cette appellation générale et polysémique de « globalisation » laissent pressentir que l'on assisterait à l'émergence d'un monde radicalement nouveau.

Celui-ci appellerait, selon les auteurs, une reconfiguration du paysage académique et la recherche d'une nouvelle ou de plusieurs nouvelles sciences qu'ils annoncent dès l'introduction de leur ouvrage en ces termes évocateurs : « Nous le sentons ou le pressentons tous : l'échelle et le rythme du monde ont radicalement changé. Nous ne pourrions plus continuer à le décrire, à l'analyser ni à envisager les possibles qu'il offre sans modifier au moins la focale des sciences humaines et sociales qui se sont structurées et formées dans le cadre et dans la perspective des Etats-nations. Non que ceux-ci soient devenus caducs, mais ils doivent être désormais situés dans un contexte spatial et temporel plus vaste, plus riche et plus complexe. » (Caillé et Dufoix, 2013 : 18)

S. Dufoix (2013) défend l'idée que la diffusion très large de ce terme renvoie à ce qu'il nomme l'écriture d'un nouveau « macro-scénario », un équivalent contemporain de celui dont les sociétés occidentales se sont dotées à la fin du 18^e et au début du 19^e siècles autour des notions de société, d'Etat-nation et de modernité. Ce nouveau macro-scénario appellerait une véritable rupture dans les sciences sociales, la première à laquelle elles seraient confrontées depuis leur apparition au 19^e siècle. De la même façon qu'alors, il s'agirait de constituer une nouvelle science en mesure d'accompagner cette transformation macrosociale, en mesure de « décrire la naissance d'un monde nouveau. » (Dufoix, 2013 : 39)

Les sciences sociales sont confrontées à plusieurs défis. Elles doivent s'efforcer d'éclairer les transformations du monde et de leur donner sens, ce qui implique d'être en mesure de rendre compte d'objets et de phénomènes parfois inédits. Elles doivent aussi s'intéresser au phénomène de globalisation en tant que tel, comme un nouvel objet : qu'est-ce que le global, quelles conceptualisations, quelles théories, quelles approches peuvent-elles en rendre compte ?

Mais il faut aussi prendre en considération que les sciences sociales sont elles-mêmes prises dans un processus de globalisation, qui n'est pas sans produire des effets considérables.

2.2. La globalisation des sciences sociales

Comme le constatent les auteurs, les sciences sociales connaissent elles-mêmes un « tournant global » ou, plus exactement pour eux, « un moment global » dans la mesure où ce processus ne semble ni éphémère ni passager. Il consiste en une transformation en profondeur et durable.

Celui-ci se révèle à travers la dimension internationale croissante de la recherche. Des collaborations se nouent entre chercheurs de pays différents. Elles sont encouragées, ainsi que les mobilités, par les politiques de la recherche qui se définissent et se structurent de plus en plus à des niveaux supranationaux (l'Union européenne, en particulier, lance des appels devant impliquer plusieurs pays membres, elle favorise la mobilité des étudiants avec le programme Erasmus, ...).

Par ailleurs, les sciences sociales évoluent dans un contexte géopolitique et géo-scientifique tout à fait différent, issu des transformations de l'après la guerre-froide, de l'intégration dans la production scientifique des pays anciennement colonisés, de l'émergence de nouveaux continents. La production de connaissances s'internationalise, avec la montée en puissance de nouveaux acteurs comme la Chine, la Corée, l'Inde, le Mexique, l'Afrique du sud ... Des collaborations associent maintenant de vastes zones de recherche globalisée qui s'autonomisent des pays occidentaux et de leurs traditions scientifiques. Ces transformations commencent à bouleverser la hiérarchie mondiale de la production scientifique, venant talonner la puissance occidentale même si celle-ci conserve encore sa position dominante (Khun, 2013).

Dans ce contexte, les traditions théoriques et épistémologiques qui sont au fondement même des sciences sociales sont remises en cause, de façon plus ou moins radicale. En témoigne en particulier l'émergence des *studies* (*black, cultural, subaltern studies* ...) et

de mouvements venant contester le caractère par trop européen-centré des sciences sociales et la prétention à l'universalité de leurs paradigmes et concepts. Ceux-ci doivent être relativisés et rapportés aux conditions -singulières- ayant prévalu à leur émergence. Ils sont en effet datés dans le temps et situés dans l'espace, ce sont des représentations qui émergent dans les sociétés européennes avec la Philosophie des Lumières dans une étroite relation avec leur conception de la modernité. Cette visée universalisante, en particulier dans les pays colonisés, a eu pour effet de discréditer, invisibiliser voire anéantir d'autres types de connaissances, dès lors renvoyées à l'univers irrationnel des croyances, des superstitions, de la magie témoignant du retard de ces pays au regard de La modernité telle que la conçoivent les occidentaux (*i.e.* la leur). Il faudrait réhabiliter d'autres visions du monde et d'autres types de connaissances, tout aussi légitimes, comme le propose Boaventura de Sousa Santos, le fondateur du courant des Epistémologies du Sud quand il écrit « la compréhension du monde dépasse de la loin la compréhension occidentale du monde. » (2016, p.27). De nouveaux universaux devraient être considérés pour aller vers un « multiversalisme » ou « pluriversalisme » qui donnerait une place équivalente à des conceptions et principes s'inscrivant dans des traditions non occidentales.

Pour des courants moins radicaux, les constructions et catégories savantes jusqu'alors mobilisées par les sciences sociales (comme celles d'Etat-nation, d'individu, de droit ...) ne seraient plus à même de rendre compte des réalités d'autres parties du monde pourtant entrées dans le concert mondial du capitalisme, elles sont donc à réinventer. De la même façon, avec la critique du « nationalisme méthodologique », sont pointées les limites des cadres nationaux dans lesquels se sont construites et structurées les sciences sociales et qui ont forgé leurs catégories de pensée et leurs modalités d'organisation. Il faut donc en construire de nouveaux plus à même de penser la dimension globale du monde et des sociétés. Dans ce sens, L. Roulleau-Berger (2015) en appelle à une nécessaire « post-occidentalisation » des sciences sociales.

Le contexte de globalisation vient lui aussi mettre sur le devant de la scène la visée d'un rapprochement entre les sciences sociales. Face aux défis qu'elle pose, qu'il s'agisse de donner sens aux changements sociaux de grande ampleur ou de s'intégrer dans les nouvelles configurations du système mondial de production des connaissances, de nombreux auteurs y voient la seule et nécessaire voie de salut pour les sciences sociales. D'une part, parce que la globalisation et ses manifestations viennent interroger de front les approches et les constructions disciplinaires telles qu'elles se sont constituées. Ainsi,

pour Caillé et Dufoix (2013), le global constitue un complexe de dimensions indissociablement théoriques, empiriques et conceptuelles qui débouche sur la nécessité d'une reformulation complète des disciplines. La sociologie, construite pour appréhender les sociétés européennes du 20^e siècle, serait particulièrement concernée. D'autre part, cette multi-dimensionnalité et la complexité des phénomènes sous-jacents appelleraient nécessairement la mobilisation d'approches pluridisciplinaires au sein des sciences sociales. En effet, le global est, en soi, un objet multidisciplinaire. Il l'est du fait de sa dimension même, de son ampleur mondiale, mais aussi parce qu'on ne peut l'appréhender qu'en prenant en considération ses multiples facettes, en quelque sorte comme un phénomène total. La multiplicité de ses dimensions ne peut donc plus se satisfaire d'une approche mono-disciplinaire. Par ailleurs, la globalisation a, de fait, déjà entraîné une tendance au rapprochement entre les fractions des disciplines concernées par l'apparition de ce nouvel objet.

Pour M. Khun (2013), la globalisation des sciences sociales est elle-même une incitation au dépassement disciplinaire. Les nouveaux équilibres mondiaux qui émergent au sein du système de production de connaissance et son internationalisation croissante ont rendu caduques les approches disciplinaires. D'une part, parce que les périmètres des disciplines ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. D'autre part, parce que les disciplines elles-mêmes constituent un obstacle à une production collective de connaissances sur des thèmes globaux. Il conviendrait donc de sortir radicalement de la pensée disciplinaire.

Si le global en tant que phénomène organisationnel et en tant qu'objet appelle un rapprochement entre les sciences sociales, quelle en serait la forme ? Là aussi différentes voies se dégagent. Il pourrait s'agir de construire des passerelles et des perspectives communes entre les disciplines pour penser le global. Il pourrait s'agir de la constitution d'une nouvelle science, les *global studies*, qui se donneraient toutefois une visée suffisamment généraliste pour comprendre les dynamiques à cette nouvelle échelle.

Vaste programme

Conclusion

Ces quelques développements montrent que des changements de fond sont à l'œuvre à la fois pour les sciences sociales dans leur ensemble et pour les différentes disciplines qui les composent, en particulier la sociologie. Ils comportent des enjeux considérables pour leur devenir, y compris pour leur existence à terme. Au-delà des remises en cause, ils appellent à un renouvellement de fond qui constitue un défi de taille pour l'avenir, qui n'est certes pas sans risques mais qui peut être tout à fait stimulant à relever. Tout cela appelle des réflexions collectives, des discussions, des débats de large ampleur au niveau international. On le voit, la pluridisciplinarité/interdisciplinarité au sein des sciences sociales est au cœur de ce vaste programme de renouvellement, voire même de refondation. Au-delà de cette ambition, il faut aussi se poser la question des conditions de sa faisabilité. Pour les auteurs cités, elle appellerait des changements institutionnels dans les structures de l'enseignement et de la recherche encore par trop focalisées sur les logiques disciplinaires, à tout le moins en France. Ainsi, bien que la pluridisciplinarité constitue souvent une forte incitation des politiques de recherche, l'évaluation des chercheurs et les publications sont encore largement valorisées dans des optiques disciplinaires. Il en est de même dans l'enseignement qui, malgré des ouvertures (mise en place de portails pluridisciplinaires en première année de licence dans certaines universités par exemple), continue de fonctionner de façon disciplinaire. Mais quelle orientation conviendrait-il de donner à la formation, et à quel niveau : la bonne maîtrise d'une discipline n'est-elle pas une condition à la pluridisciplinarité et, *a fortiori*, à l'interdisciplinarité, au risque sinon du *melting pot* peu productif redouté par certains ?

Références bibliographiques

Bronner G erald, G ehin Etienne, 2017, *Le danger sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 252p.

Caill  Alain, 2011, « La situation actuelle de la sociologie », *SociologieS* [En ligne], D ebats, La situation actuelle de la sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011.

URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3548>.

Caill  Alain, Dufoix St ephane (dir), 2013, *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, La D ecouverte, 440p.

Caill  Alain, Vanderberghe Fr ed eric, 2016, *Pour une nouvelle sociologie classique*, Lormont, Le bord de l'eau, 250p.

Calhoun Craig, Wieviorka Michel, 2013, « Manifeste pour les sciences sociales », *Socio*, 1, p.5-39.

De Sousa Santos Boaventura, 2011, « Epist emologies du sud », *Etudes Rurales*, 187, p.21-50.

De Sousa Santos Boaventura, 2016, *Epist emologies du Sud. Mouvements citoyens et pol emique sur la science*, Paris, Descl ee de Brouwer, 437p.

Dub et Fran ois, 2011, *A quoi sert vraiment un sociologue ?* Paris, A. Colin, 192 p.

Dufoix St ephane, 2013, « Les naissances acad emiques du global », dans A. Caill , S. Dufoix (dir), *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, La D ecouverte, p.27-43.

Hirschhorn Monique, 2014, « Est-il vraiment utile de s'interroger sur l'utilit e de la sociologie ? Plus de dix ans de d ebats », *Revue europ eenne des sciences sociales*, - *European Journal of Social Sciences*, 52-2, p.221-234.

Khun Michael, 2013, « Face au multiversalisme scientifique », dans A. Caill , S. Dufoix (dir), *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, La D ecouverte, p.350-379.

Lahire Bernard (dir), 2004, *A quoi sert la sociologie ?* Paris, La D ecouverte, 210 p.

Lahire Bernard, 2016, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une pr etendue « culture de l'excuse »*, Paris, La D ecouverte, 184 p.

La situation actuelle de la sociologie, *SociologieS* [En ligne], D ebats, La situation actuelle de la sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011.

URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3548>.

Rouilleau-Berger Laurence, 2015, « Sciences sociales 'postcoloniales' : de l'Asie   l'Europe », *Socio*, 5 - Inventer les sciences sociales postoccidentales, p. 9-23.

ⁱ Le texte n'entend pas entrer dans une discussion sur les différences entre pluridisciplinarité et interdisciplinarité. Bien que les pratiques sous-jacentes ne puissent être confondues, -elles renvoient chacune à des formes de collaborations et d'intrications différenciées entre les disciplines-, les deux termes seront employés de façon plus ou moins indifférenciée. Il s'agira en effet de considérer en quoi un rapprochement entre les disciplines (de quelque nature qu'il soit) est aujourd'hui perçu comme salutaire pour les sciences sociales, sans ignorer pour autant que le débat pourrait justement porter sur le niveau et sur la nature de ce rapprochement (pluridisciplinaire quand il s'agit de faire dialoguer les disciplines, interdisciplinaire quand il s'agit de les combiner, de les fondre dans une nouvelle science).

ⁱⁱ Pour une contre-attaque voir Lahire (2016).

Théorie critique de l'École de Francfort : une éthique de l'interdisciplinarité

Bouhout Abdelkrim

Abdelkrim Bouhout est essayiste, chercheur associé à l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (Belgique), agrégé en sciences sociales et politiques. Auteur de deux ouvrages parus aux éditions l'Harmattan. Ses recherches portent essentiellement sur les publics migratoires appréhendés dans une perspective multivariée : représentations sociales, rapport au religieux, insertion socio-professionnelle, relégation urbaine et sociale, accès à la culture, scolarité. Il coordonne actuellement les projets de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles, a formé des futurs enseignants et a encadré des jeunes en zone d'éducation prioritaire.

Résumé

Sous l'angle de l'éthique humaniste francfortoise, cet article vise à montrer en quoi le recours à l'interdisciplinarité contribue à l'objectivation du potentiel de réification de la recherche en sciences sociales. Soucieux de rendre intelligible la société comme totalité, le protocole de recherche alliant méthodes sociologique, psychologique à la base d'une conceptualisation freudo-marxiste de la problématisation peut d'une part, examiner les faits sociaux en reliant le sujet pensant à la société globale qui l'engendre (critiques immanente et transcendante), d'autre part, surmonter la réification d'un appareil scientifique sapé par les règles du jeu intra-disciplinaires.

Mots clés : Théorie critique, réification, interdisciplinarité, dialectique, totalité sociale

Abstract

From the angle of Frankfurt humanist ethics, this article aims to show how the use of interdisciplinarity contributes to the objectification of the potential for commodification of social science research. Interested in making society as a totality intelligible, the research protocol combining sociological, psychological methods at the basis of a freudo-Marxist conceptualization of problematization can on the one hand, examine social facts by linking the thinking subject to the global society that generates it (immanent and transcendent critiques), on the other hand, overcome the reification of a scientific apparatus undermined by the rules of the intradisciplinary game.

Keywords : Critical theory, reification, interdisciplinarity, dialectic, social totality

Introduction

Si elle ne relève pas d'un caractère ontologique, l'interdisciplinarité participe vraisemblablement d'un réflexe inné chez l'homme. Pour une raison simple. Confronté à des objets polymorphes dans le champ des projections mentales, l'homme doit simplifier la complexité lui permettant d'apprivoiser ce qui l'entoure, d'élaborer des représentations sociales communément partagées. Or, devant la complexité et le « signifiant flottant » qui l'angoissent, la conscience humaine n'a que quatre recours possibles (Mauss, 2010). Ou bien par un mécanisme de « pression à l'inférence » elle se plie aux opinions dominantes du groupe, ou bien par un « formalisme spontanée » (stéréotype, préjugé), elle conclut hâtivement le sens des objets sociaux, ou bien use-elle de « l'analogie » dans le but de relier les projections mentales entre elles, ou bien recoure-elle à une méthode scientifique pour déchiffrer son écosystème à partir d'hypothèses réfutables. Les trois premiers procédés entrent dans ce que les psychosociologues nomment la « pensée naturelle », le quatrième ressort de la pensée rationnelle (Beauvois, Deschamps, 1990 ; Moliner, 1996 ; Moscovici, 1976 ; Popper, 1985) : « Pour la pensée scientifique, la causalité entre deux éléments ne peut être établie que dans la mesure où l'un (la cause) précède l'autre (l'effet). Dans la pensée naturelle, il y a dualisme causal car la causalité fondée sur la succession cohabite avec une causalité fondée sur la simultanéité d'apparition. Deux évènements simultanés apparaissent forcément liés par un lien de causalité » (Moliner, 1996 : 22).

C'est sans doute dans ce qui distingue la pensée naïve du raisonnement scientifique qu'il faut chercher le recours nécessaire à l'interdisciplinarité. Car si la « relation de cause à effet » se démarque d'un apriori estimant qu'il existe un lien logique entre l'immigration et le chômage de masse au regard de la simultanéité d'apparition de ces phénomènes, c'est d'abord parce que la première use d'une méthode rationnelle pour déchiffrer les faits sociaux, ce qui revient à admettre que la solidité d'un raisonnement dépend de la méthode lui conférant un fondé de scientificité. C'est dans cette convention bilatérale entre la pensée naïve et la méthode scientifique que s'opère la première et nécessaire transdisciplinarité, interdépendance régissant le rapport entre l'apriori et le *cogito* eu égard à ce qu'il y a lieu d'appeler la pensée moderne, celle qui transforme les représentations naïves du monde social en pensée rationnelle par la médiation d'une méthode scientifique.

Depuis le dix-neuvième siècle au moins, l'homme tire de l'alliance d'une méthode scientifique et d'un champ disciplinaire des postulats érigés en savoir absolu. Renan peut ainsi avancer : « L'homme à qui il était réservé de fonder la théorie comparative des langues, ce fut M. Bopp. Il étudia d'abord la conjugaison, puis ses relations avec toutes les parties de la grammaire ; il établit par une méthode absolument indiscutable l'unité du sanscrit avec le grec, le latin, le persan et aussi avec les langues germaniques. La méthode de M. Bopp, c'est la vérité même, c'est la méthode absolument scientifique ». (Renan, 1958 : 1214).

Que la philologie comparée ait achevé d'élever un génie sémitique distinct du génie indo-européen dans les travaux de Renan n'enlève rien à l'altérité arbitraire tirée d'une convention bilatérale entre la méthode philologique et le préjugé de l'auteur (Bouhout, 2021). Il faut donc conclure que le caractère scientifique d'un énoncé comporte un pouvoir discrétionnaire certain de même qu'un haut potentiel de réification. C'est cette réification des savoirs qu'il s'agit d'examiner ici. Notre contribution vise à montrer en quoi le recours à l'interdisciplinarité contribue à l'objectivation du potentiel de réification de la recherche en sciences sociales. À partir d'un examen des méthodes de recherche élaborées par l'école de Francfort, la première partie de ce travail retracera brièvement le programme sociologique de cette école de pensée. La deuxième partie se penchera sur la pratique interdisciplinaire héritée de cette tradition, comment l'alliance de la philosophie, la psychanalyse et la recherche sociologique participent d'une « Théorie critique » objectivant les paradoxes des sociétés capitalistes avancées (Horkheimer, 1974). Enfin, la dernière partie s'attardera sur une contribution majeure de l'École de Francfort ayant mis à jour le potentiel fasciste de la société américaine des années cinquante en combinant des méthodes de recherche en sciences sociales pluridisciplinaires (Adorno, 2007).

1- Programme sociologique de l'école de Francfort

Dirigée autoritairement par M. Horkheimer dès 1923, réunissant quatre générations de chercheurs entre Francfort et l'exil forcé aux États-Unis, l'*Institut für Sozialforschung* a produit des travaux de recherches en sciences sociales jusqu'à la fin des années soixante au moins. Les « théories de la reconnaissance », de « l'agir communicationnel », de « l'accélération sociale » perpétuent encore aujourd'hui la tradition (Habermas, 1987 ; Honneth, 2007 ; Rosa, 2010). Si Horkheimer et Adorno se

présentent comme les chefs de file de l'école, une constellation d'intellectuels tournent dans l'orbite du système avec plus au moins de distance, de liberté prises sur la Théorie critique. Citons au moins les travaux de Kracauer, E. Fromm, L. Lowenthal, W. Benjamin, E. Bloch, J. Habermas ou l'artificier des révoltes de mai 68 : H. Marcuse.

Le programme sociologique de l'école de Francfort vise à rendre intelligible la société comme totalité à la base d'une : «Théorie critique : une critique à la fois de la société bourgeoise et des théories du lien social établi » (Spurk, 2001 : 7). Sur le plan politique, bien que le cercle de Francfort se présente comme un collectif dépolitisé, sa critique s'inscrit fondamentalement dans une revisite des théories marxistes face à une Allemagne larvée par la crise de l'érudition bourgeoise, l'échec de la révolution ouvrière, l'avènement d'un capitalisme financier niveleur et déshumanisant (Morow, 1983). Ces travaux ont d'évidence un penchant pour la théorie même si des enquêtes de grandes échelles viendront étayer une grande partie de ces recherches : « La pensée est bonheur, même encore là où elle détermine le malheur : en l'exprimant. C'est ainsi seulement que le bonheur pénètre jusque dans le malheur universel » déclare Adorno (Adorno, 2001 : 178). Parmi les traits saillants de la méthode francfortoise :

- La sociologie peut rendre intelligible la société comme totalité à l'aune d'une double critique fondée sur les principes de la « dialectique négative » chez Adorno, autrement dit, la négation dans la conscience de l'identité de l'objet et du sujet pensant (Adorno, 2003). La critique « immanente » se penche sur le sens socialement attribué aux théories et phénomènes sociaux en n'écartant jamais les conditions intellectuelles et sociales de leur reproduction. La critique« transcendante » analyse les contradictions surgissant entre ce que recouvrent factuellement les faits sociaux (importance du sujet) et ce qu'ils prétendent être, offrant de surcroît un horizon de dépassement aux sociétés capitalistes avancées. D'où l'impression « d'optimisme révolutionnaire » qui se dégage du pessimisme récuratif de la Théorie critique. Ainsi, E. Fromm peut-il lever la contradiction qu'il existe entre les sociétés libérales et la « peur de la liberté » ou plus récemment, les travaux H. Rosa jetant une lumière crue sur le paradoxe naissant de « l'accélération sociale », le stress qu'elle diffuse dans la société et le gain d'autonomie qu'est censé assurer le progrès technique (Fromm, 2021 ; Rosa, 2010).

- Négativité : approche destructive de la société, de la raison positiviste qui l'administre « uni-dimensionnellement » à la base d'un capitalisme d'Etat (Marcuse,

1968). La démonstration philosophique révèle conceptuellement ce qui les oppresse par la revisite d'une critique freudo-marxiste. D'où la distanciation prise par ces intellectuels avec le rationalisme froid de leur temps, l'aversion affichée pour le positivisme, le pragmatisme, le progrès, la raison instrumentale, l'opérationnalité. Indéniablement cependant, la querelle du positivisme : « a eu (...) la conséquence salutaire d'obliger les sciences sociales de définir avec plus de rigueur leur objet, leurs méthodes et leurs conséquences » (Hirsh, 1975 : 116).

- Matérialisme interdisciplinaire : récupération du matérialisme dialectique que le théoricien étend vers d'autres champs disciplinaires afin de dévoiler les rouages de l'idéologie. En ce sens, la Théorie critique se présente comme une refondation épistémologique, méthodologique de la critique marxiste s'appuyant sur des approches pluridisciplinaires.

- La sociologie décrit la réalité sociale telle qu'elle apparaît, la « Théorie critique » focalise « l'essence » des faits sociaux en révélant ses contradictions au niveau macrosociologique. L'individu s'efface ainsi à la « totalité collective » qui le façonne (hégélianisme) pour peu que le niveau « macro » puisse encore s'appréhender à l'aune du cas spécifique. D'où le recours à l'interdisciplinarité : « Pour la Sozialforschung se décante ainsi un programme de recherche fondé sur les questions philosophiques et regroupant durablement des sociologues, des économistes, des historiens et des psychologues sous la domination intellectuelle des philosophes » (Spurk, 2001 : 33). D'un mot, le philosophe formule les problématiques que le chercheur, d'où qu'il vienne, analyse via les méthodes et techniques puisées directement dans son champ disciplinaire.

2- Une éthique de la pluridisciplinarité

Que l'approche francfortoise ait pu recourir à une approche interdisciplinaire s'explique en grande partie par la révolution copernicienne de la Théorie critique, une mise en abîme des contradictions de la société capitaliste au premier rang desquelles se tient le rationalisme positiviste accusé de renforcer un certain type de domination politico-social eu égard à des processus cognitifs centrés exclusivement sur ce qui est quantifiable, préfigurant « un acte de fuite (...) déguisée en définition de la connaissance » (Hirsh, 1975). Pionnier en la matière, Horkheimer confond dans une brillante dissertation philosophique « raison subjective » et « raison objective » devant

l'annihilation de la raison. Vidée de sa substance, de sa négativité, ployée au géométrisme des méthodes empiriques, elle sombre dans le néant des engrenages rationalistes: « L'idée de la raison fut conçue dans l'intention d'accomplir beaucoup plus qu'une simple régulation des rapports entre les moyens et les fins (...) Les systèmes philosophiques de la raison objective impliquaient la conviction que l'on pouvait découvrir une structure englobante ou fondamentale de l'être, et que l'on pouvait en tirer une conception de la destination de l'homme »(Horkheimer, 1974 : 20-22).

On conçoit d'emblée les ambitions d'un projet de recherche en sciences sociales messianique, aspirant au renouveau de l'homme par le truchement d'une méthode dialectique affranchie de l'entassement de faits sociaux pour focaliser, dans l'héritage de Socrate, « la structure englobante de l'être ». C'est donc la pertinence sociale d'un objet d'étude qui impose le recours à l'interdisciplinarité sans quoi la recherche scientifique s'enferme dans « l'intersubjectivité à l'intérieur d'une discipline scientifique » laquelle tend d'abord à conforter la position des mandarins universitaires. Ces derniers évidemment sont formés et déformés par leurs propres méthodes d'analyse, réduits à l'orthodoxie de la discipline inculquée, ce qu'Adorno dans la continuité d'Hegel nomme la réification : « Le concept de Hegel, "réification", est motivé par le fait que la science se soucie moins de la vie de son objet d'étude que de sa compatibilité avec ses propres règles de jeu » (Hirsch, 1975 : 118).

Pour autant que le philosophe énonce les problématiques de la recherche en sciences sociales, qu'il se fait le chef d'orchestre de la partition, il n'échappe pas non plus à la réification d'une discipline sapée *in abstracto* par « ses propres règles du jeu ». C'est pourquoi l'interdisciplinarité revêt une sorte d'impératif catégorique bousculant toutes les hiérarchies établies entre disciplines scientifiques tels qu'a pu l'appréhender un Auguste Comte dans son système (Fédi, 2000). Que du contraire avancent les maîtres de Francfort. Que la philosophie accède à l'essence des faits sociaux, à la « structure englobante de l'être » n'empêche pas le philosophe de répandre son cortège de « généralisations vides » compte tenu d'une réflexion tournée vers les idées spéculatives. Ce sont alors les efforts conjoints de la philosophie et de la sociologie qui seront capables de dépasser ces anomalies par la complémentarité de leurs méthodes, revêtant une sorte de remédiation du champ disciplinaire respectif par la neutralisation des déficiences réciproques de la sociologie et de la philosophie. Ainsi, la spéculation

philosophique peut-elle remédier à une sociologie réifiée par son géométrisme froid, son « art d'assembler des données » dans un style d'automate, de même que la sociologie peut maintenant assister une philosophie trop spéculative, repue de concepts généralistes, peu étayée par des données empiriques.

Il en va de même de la discipline psychologique qui seule peut restituer « l'angoisse » d'une société atomisée par les rapports sociaux capitalistes, le changement économique de la structure sociale : « Dans la société d'échanges, la puissance des institutions augmente au fur et à mesure que l'impuissance des individus s'accroît. Par conséquent, l'angoisse se généralise » (Spurk, 2001 : 150). Aux défauts d'une sociologie allemande restée indifférente au sujet- puisque dans la prolongation du durkheimisme, elle considère que la société est donnée en soi, qu'à la manière d'un marionnettiste, elle agite les individus d'en-haut sans qu'ils ne s'en aperçoivent, la psychologie intéressée d'abord par la « psyché » focalise davantage les conduites individuelles, ce qui replace le sujet au centre de la recherche, ce qui renoue aussi avec le vœu initial de la Théorie critique : dépasser l'horizon des « facts » empiriques pour appréhender leur essence afin que des connaissances solides puissent rehausser la dignité humaine. Une dimension éthique sous-tend donc le recours à l'interdisciplinarité, du moins tel que le conçoit une critique francfortoise heurtée par le déni du nazisme en Allemagne, ce qui a quelque peu contribué à taxer leurs travaux d'idéologiques, notamment à l'endroit d'un freudisme s'élevant du plan ontogénétique (répression croissante de l'individu depuis la petite enfance jusqu'à la vie en société) au plan phylogénétique (répression croissante de la civilisation depuis la « horde primitive » jusqu'à la société accomplie) : « Notre but n'est pas d'apporter une interprétation corrigée ou améliorée des concepts freudiens, mais de définir leurs implications sociologiques et philosophiques » (Marcuse, 1963 : 18). La formule a le mérite d'être claire. Ainsi, l'intrication des champs philosophique, sociologique et psychanalytique peuvent-ils subsumer les savoirs d'expertise réifiés par les sciences exactes pour rendre intelligible la société comme totalité. Si l'interdisciplinarité règne entre les champs disciplinaires, il va de soi que la vision francfortoise s'impose *in petto* aux méthodes et techniques de recherche en sciences sociales. Pour des raisons assez similaires à celles étayées à l'avant. Le cercle de Francfort admet que sociologie et psychologie peuvent dans un effort conjoint surmonter les apories suspendues à des savoirs scientifiques réifiés par les règles du jeu intra-disciplinaires, seule condition pour rendre intelligible la société

comme totalité. D'une certaine manière, même quand elle examine les contenus subjectifs des matériaux, la sociologie se focalise essentiellement sur les éléments objectifs des processus sociaux passant à côté de la dimension irrationnelle des conduites, celles que le psychologue peut objectiver en vertu d'une approche internaliste décortiquant les mécanismes psychiques assaillant les individus. C'est donc la remontée du cas spécifique vers la société globale qui fonde intrinsèquement l'approche francfortoise. C'est ce qui explique que les contradictions de la société globale (approche dialectique) sont déchiffrables dans les conduites paradoxales du sujet, épicerie de la recherche et analyseur de la société globale. Voilà pourquoi la psychanalyse concourt aux efforts de la philosophie, la sociologie pour mettre à nue les mécanismes de domination. Bref, on ne comprend pas la Théorie critique si l'on ne tient pas compte de cette synthèse opérée entre le sujet aliéné, donc « irrationnel » par devers soi et la société aliénante, l'un étant le revers de la médaille de l'autre. Toutefois, le « sujet » des études francfortoises est « angoissé », en face des rouages du capitalisme avancé, c'est un individu « impuissant » qui doit faire face à un vaste système administré, ce qui implique *de facto* que la sociologie doit rendre compte de l'analyse de la société globale mais pas de n'importe quelle manière.

C'est ici que l'interdisciplinarité s'impose à nouveau aux méthodes et techniques sociologiques. S'il veut s'affranchir de la réification intra-disciplinaire des faits sociaux, le chercheur doit transcender ses outils d'analyse, les pousser jusqu'à leurs limites afin de dégager l'objet d'étude du « moule préfabriqué » par les méthodes empiriques. Voilà pourquoi Adorno préconise l'observation comme outil d'analyse, plus exactement, ce qu'il nomme la « physionomie sociale », reliant le sujet à la société globale qui l'engendre, la « surface » des faits sociaux aux conditions sociales de leur génération. Méthode que le sociologue appliquera dans de remarquables monographies littéraires, de critique musicale (Adorno, 1976) tandis que l'embarquée égocentrique des « leaders fascistes » donne un excellent aperçu de la méthode, comment le chercheur peut déduire des traits de personnalité d'un meneur fasciste les circonstances historiques et psychosociologiques de la société globale : « la froideur inhérente à l'argumentation objective intensifie le sentiment de désespoir, d'isolement et de solitude par lequel pratiquement tout individu souffre aujourd'hui – un sentiment auquel il désire échapper lorsqu'il écoute un discours public. Ceci a été bien compris par les fascistes. Leur propos est personnel » (Apostolodis, 2011 : 171). Le physionomiste

peut alors appuyer le postulat philosophique de départ, celui qui appréhende « la raison instrumentale » comme le substrat idéologique du capitalisme d'Etat. Bref, à la standardisation hypnotique des méthodes empiriques réplique celle d'individus broyés par la civilisation technique, réduisant le sujet, la culture et les loisirs à des objets « administrés » (Marcuse, 1968).

Si la physionomie sociale peut examiner la société globale à l'angle d'une dissection chirurgicale du cas particulier, les méthodes empiriques peinent encore trop devant les conduites irrationnelles renvoyées à l'horizon métaphysique faute de méthodes d'analyses appropriées. L'enquête d'opinion est un excellent révélateur de ce travers méthodologique puisque *de facto*, l'opinion publique ne reflète qu'un état latent des croyances sociales réifiées. C'est pour cette raison que la statistique (mesurabilité des faits sociaux) doit s'appuyer sur une méthode indirecte lui permettant d'objectiver la part irrationnelle des conduites individuelles et sociales. C'est chose faite avec « l'expérimentation de groupe » : « l'un des apports les plus marquants de l'École à la méthode sociologique » (Spurk, 2001 : 163). Non seulement, le « focus group » peut restituer les opinions informelles des individus en interaction sociale, de surcroît, l'émulation entre pairs libère sporadiquement les contenus irrationnels durant les échanges, ce qui restitue implacablement la subjectivité des acteurs sociaux. On comprend par cet aspect des choses, que la méthode du « focus group » assez répandue aujourd'hui dans la recherche en sciences sociales est en soi l'héritage direct des approches interdisciplinaires francfortoises.

3- Interdisciplinarité en pratique : l'individu potentiellement fasciste

Dirigé par Adorno et son équipe dans les années 1950, *Études sur la personnalité autoritaire* présente les résultats d'une vaste recherche sociologique visant à mesurer le potentiel fasciste de la société américaine à partir d'un protocole de recherche extrêmement précisⁱⁱ. L'hypothèse de départ est formulée ainsi : « Les convictions politiques, économiques et sociales d'un individu forment souvent un modèle vaste et cohérent, comme si elles étaient reliées par une « mentalité » ou un « esprit », et ce modèle est l'expression de tendances profondes dans sa personnalité. Nous nous sommes principalement occupés de l'individu potentiellement fasciste » (Adorno, 2007 : 7). Evitons de commenter la pertinence des recherches sociologiques du siècle passé pour revenir à l'objet central de cet article : comment l'interdisciplinarité est

mise en pratique par Adorno et son équipe ? Pourquoi se justifie-t-elle et en quoi procède-t-elle de la Théorie critique ?

Fidèle à la méthode francfortoise, Adorno énonce les critiques « immanente » et « transcendante » dès la problématisation de l'objet de recherche. Au résumé, la dialectique négative transparait dans ce qui relie la critique externaliste de l'objet à la réduction phénoménologique qu'en donne le sujet : « Dans la plupart des approches des problèmes des types politiques, on peut distinguer deux conceptions essentielles : la conception de l'idéologie et la conception des besoins sous-jacents de la personne. Même si l'on peut concevoir ces deux conceptions comme formant une totalité organisée à l'intérieur de l'individu, elles peuvent cependant être étudiées séparément » (Ibidem : 8). C'est alors la critique internaliste qui justifie le recours aux approches psychologiques d'autant que le « potentiel fasciste » des classes moyennes américaines est enfoui dans les dispositions profondes de la personnalité que les échelles d'évaluation (échelles E, F)ⁱⁱ objectivent au moyen d'items définis à partir d'un cadre théorique appuyé sur les concepts freudiens, générant une série d'hypothèses de travail lesquelles, sont renforcées par les recherches préalables de l'équipe (Adorno, 2004). Ce qui permet à Adorno de déduire neuf dispositions de la personnalité potentiellement réceptives à la propagande antidémocratique, c'est-à-dire, neuf profils de personnalité qui s'affirmeront plus ou moins antidémocratiques compte tenu de la conjoncture économique et politique de la société qui les couve (conformisme, soumission autoritaire, agressivité autoritaire, anti-intraception, superstition et stéréotypie, puissance et rigidité, destructivité et cynisme, projectivité). Il y a d'évidence ici un lien établi entre l'idéologie dominante (dimension contextuelle du potentiel fasciste) et les dispositions internes de la personnalité (dimension psycho-historique du potentiel fasciste) à la base d'une « dialectique négative ».

Les approches psychologiques invitées dans la recherche, Adorno doit maintenant affiner les techniques pour restituer scientifiquement les opinions, attitudes et valeurs des effectifs sélectionnés lors des différentes phases de la recherche. Il y a ce que l'individu restitue psychologiquement « à la surface », la différence entre ce qu'il dit et ce « qu'il pense réellement », il y a enfin les « pensées secrètes » ou refoulées par le sujet. Trois modalités de l'opinion réclamant des méthodes et techniques appropriées. Le questionnaire sociologique mesure les opinions « à la surface » en vue de modéliser les dispositions de la personnalité fasciste, les techniques psychologiques se chargent

des deux autres modalités. Sur le plan méthodologique, l'approche francfortoise prend une tournure assez concrète : « Les individus ont été étudiés au moyen d'entretiens et de techniques spéciales destinées à révéler leurs désirs, leurs peurs et défenses sous-jacentes ; les groupes ont été étudiés au moyen de questionnaires » (Ibidem : 24). On peut donc supputer que la critique transcendante (internaliste) passe par des entretiens cliniques ou « psychiatriques » pénétrant les pensées les plus inhibées de l'Américain adulte quand le questionnaire cible lui davantage l'opinion publique. Aussi, le questionnaire incluait en son sein des échelles d'opinion, des questions factuelles et des questions projectives (Test de l'Aperception Thématique). Concrètement, un total de 2095 questionnaires furent administrés à deux groupes distincts : les étudiants universitaires (le plus gros effectif) et une large variété d'Américains adultes. Certains groupes-clé ont également été retenus pour la pertinence des réponses attendues face à l'objet de recherche (anciens combattants, détenus, patients psychiatriques). Les groupes sont majoritairement jeunes (20-35 ans), ont un certain niveau d'instruction, résident pour la plupart dans la baie de San Francisco. Dans la mesure où l'échantillon évite délibérément les minorités ethniques, il offre une représentation fiable du potentiel antidémocratique des classes moyennes blanches américaines des années cinquante. Enfin, soulignons que si le questionnaire avait pour fonction d'identifier les individus potentiellement fascistes et ethnocentriques, les interviews cliniques furent réservés à ceux qui « se montrèrent le plus en accord avec les énoncés » et ceux qui par contraste « se montrèrent le plus en désaccord » avec les propositions crypto-fascistes (25% dans le quartier haut et bas).

Cette brève ébauche *d'Études sur la personnalité autoritaire* restitue fidèlement l'approche interdisciplinaire francfortoise, montrant comment la recherche en sciences sociales, quand elle s'en donne les moyens, peut par la complémentarité des disciplines scientifiques objectiver des thèses aussi complexes que les dispositions psychologiques des opinions antidémocratiques diffusées dans une société capitaliste avancée. Le cadre théorique s'appuie sur les concepts psychanalytiques freudiens, la sociologie évalue les opinions et ordonnance les profils de personnalité, les entretiens psychologiques pénètrent les pensées sous-jacentes des individus. Le tout s'appuyant sur un hégélianisme philosophique adoptant le principe de la non-identité de l'objet et du sujet pensant.

Références bibliographiques

- Adorno Théodor W., 1976, *Mahler. Une physionomie musicale*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.
- Adorno Théodor W., 2001, « Résignation », *Tumultes*, n°17-18, p. 173-178.
- Adorno Théodor W., 2003, *Dialectique négative*, Paris, Payot-Rivages
- Adorno Théodor W., 2004, « La théorie sous-jacente à la construction de l'échelle d'évaluation des potentialités fascistes (Échelle F) », *Tumultes*, n°23, p. 99-122.
- Adorno Théodor W., 2007, *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Allia.
- Apostolodis Paul, 2011, « Physionomie sociale ou industrie culturelle ? Adorno et la critique de la radio chrétienne », *Réseaux*, n°166, p. 159-190.
- Beauvois Jean-Léon, Deschamps Jean-Claude, 1990, « Vers la cognition sociale » dans Ghiglione R., Bonnet C., Richard J.F. (dir.), *Traité de psychologie cognitive*, Paris, Dunod, pp 1-110.
- Bouhout Abdelkrim, 2021, *Idéologies et théories raciales. De la crise averroïste au grand remplacement*, Paris, L'Harmattan.
- Fédi Laurent, 2000, *Comte*, Paris, Les Belles Lettres.
- Fromm Erich, 2021, *La peur de la liberté*, Paris, Les belles lettres.
- Habermas Jürgen, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel (Tome 2). Pour une critique de la raison fonctionnaliste*, Paris, Fayard.
- Hirsch Mario, 1975, « L'École de Francfort : une critique de la raison instrumentale », *L'Homme et la société*, n° 35-36, pp. 115-147. En ligne.
http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1975_num_35_1_1576
- Horkheimer Max, 1974, *Eclipse de la raison suivi de Raison et conservation de soi*, Paris, Payot.
- Honneth Axel, 2007, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf.
- Mauss Marcel, 2010, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, « Quadrige ».
- Marcuse Herbert, 1963, *Éros et civilisation. Contribution à Freud*, Paris, Éditions de Minuit.
- Marcuse Herbert, 1968, *L'homme unidimensionnel*, Paris, Éditions de Minuit.
- Moliner Pascal, 1996, *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Morrow Raymond Allen, 1983, « La Théorie critique de l'École de Francfort : implications pour une sociologie de la littérature », *Études françaises*, vol. 19, n°3, p.35–49. <https://doi.org/10.7202/036801ar>

Moscovici Serge, 1976, *La psychanalyse, son image, son public*, PUF, 2ème édition, Paris.

Popper Karl, 1985, *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*, Paris, Payot-Rivages.

Renan Ernest, 1958, *Œuvres complètes établies par H. Psichari*, tome VIII, Paris, Calmann-Lévy.

Rosa Hartmut, 2010, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, « Théorie critique ».

Spurk Jan, 2001, *Critique de la raison sociale. L'École de Francfort et sa théorie de la société*, Paris, Presses Universitaires de Laval, Éditions Syllepse.

Notes

ⁱ Soulignons que l'introduction de l'ouvrage comporte 50 pages et qu'il étaye précisément les différentes phases de la recherche, les méthodes et techniques utilisées ainsi que les procédures de rassemblement des données. Aussi précis que soit ce protocole, cette recherche devait intégrer en principe un plus vaste programme de recherche financée par le Comité Juif Américain (AJC) visant à prévenir la société américaine contre la propagande antidémocratique.

ⁱⁱ Échelle évaluant le potentiel ethnocentrique (E), fasciste (F) des jeunes Américains adultes issus des classes moyennes blanches.

La place des émotions dans la construction d'une interdisciplinarité en sciences humaines et sociales

Patrick NDONG

Enseignant-Chercheur

Département de Philosophie

École Normale Supérieure, Libreville (Gabon)

Chercheur associé au laboratoire interdisciplinaire des sciences sociales

Courriel : patrickndong8@gmail.com

Résumé

Depuis Platon, Descartes et Kant, les émotions ont été longtemps condamnées car considérées comme perturbatrices de la raison, avec qui elles ne feraient pas du tout bon ménage. Cependant, à partir de Charles Darwin, elles ont revêtu un statut nouveau. Elles font désormais partie du processus d'adaptation et de survie des espèces. Plus récemment, avec l'avènement des neurosciences, leur rôle s'est avéré primordial et indispensable. Elles s'intègrent dans les rapports interindividuels, la définition même de l'être humain, dans l'explication de la rationalité de l'homme ainsi que dans la justification de ses actions. Depuis lors, les émotions sont devenues un concept interdisciplinaire, voire transdisciplinaire en sciences. Quelle que soit la discipline dans les sciences humaines et sociales notamment, voire au-delà, elles apparaissent aujourd'hui comme le concept indépassable qui intéresse les chercheurs, chacun dans son domaine heuristique, en ce que leur étude est nécessaire si l'on veut comprendre l'être humain dans sa dimension holistique et transculturelle, ainsi que dans ses interactions sociales et son comportement.

Mots clés : *comportement, émotions, interaction, interdisciplinarité, rationalité.*

Abstract

Since Plato, Descartes and Kant, emotions have long been condemned because they are considered disturbing reason, with which they would not mix at all. However, from Charles Darwin they took on a new status. They are now part of the process of adaptation and survival of species. More are integrated into inter-individual relationships, the very definition of human being, into the explanation of human being rationality as well as into the justification of his actions. Since then, emotions have become interdisciplinary, even transdisciplinary conception in science. Whatever the discipline in the human and social sciences in particular, or even beyond, they appear today as the unsurpassable concept that interests researches, each into his own heuristic field, in that their study necessary if we want to understand the human being in its holistic and transcultural dimension, as well as in its social interactions and his behavior.

Keywords : *behavior, emotions, interactions, interdisciplinary, rationality.*

Introduction

« Tandis que le dernier quart du XX^{ème} siècle a vu une “révolution cognitive”, je fais l’hypothèse que le premier quart du XXI^{ème} siècle verra une “révolution émotionnelle” dans l’étude du comportement. »

(Elster J., 2003, p. 173).

L’évolution des sciences humaines, depuis le XX^{ème} siècle, a eu pour conséquence, le passage du paradigme de la monodisciplinarité ou unidisciplinarité à celui de la pluridisciplinarité et de l’interdisciplinarité. Les frontières, naguère intangibles et incommensurables entre les disciplines, ont peu à peu laissé place à une communication interdisciplinaire. À la « guerre » des disciplines sur celle qui prévaut sur les autres et qui détiendrait, pour ainsi dire, « les clefs de la vérité », succède la collaboration féconde et l’union sacrée entre elles, avec un objectif désormais commun : comprendre l’objet à étudier dans toutes ses dimensions, et le cas échéant, trouver collégialement des solutions au problème posé. Ce qui ne peut être l’apanage d’une seule discipline. Les problématiques soulevées au sein d’une discipline peuvent désormais faire l’objet de débats interdisciplinaires ; chacune conservant sa méthodologie et son angle d’approche.

Au “spécialisme” sectaire et chauvin de l’unidisciplinarité et de la spécialisation, a succédé le dialogue et la complémentarité entre spécialistes et spécialités. La recherche de la vérité sur une problématique donnée n’est plus l’affaire d’une seule discipline, enfermée dans ses certitudes, ses hypothèses, et *in fine*, dans ses « vérités ». Elle devient l’affaire d’un ensemble de disciplines, autrement dit, d’une interdisciplinarité où chaque discipline développe un aspect de l’objet à étudier. Et c’est l’ensemble des résultats des recherches entreprises par les différentes disciplines qui rend possible la compréhension holistique de l’objet en question. C’est précisément dans ce sens qu’Edgar Morin émet une critique acerbe à l’encontre de l’unidisciplinarité et de la spécialisation, et développe une valorisation de l’interdisciplinarité, en ce que celle-ci unit les chercheurs et valorise le dialogue des disciplines.

C’est dans ce contexte interdisciplinaire que les émotions peuvent être appréhendées. Elles transcendent aussi bien les cultures, les races, les espèces que les disciplines ; et contribuent à comprendre l’être humain et son comportement dans leur

multidimensionnalité et leur dynamisme. Les émotions apparaissent aujourd'hui comme le phénomène par excellence de l'interdisciplinarité. Elles permettent le dialogue des disciplines, dialogue qui va jusqu'à engendrer de nouvelles disciplines. Les émotions, prises dans leur généralité, intéressent toutes les disciplines des sciences humaines. Qu'il s'agisse de la psychologie, de l'anthropologie, de la biologie, de l'économie, de la sociologie, de la philosophie, des neurosciences, etc., elles font partie des sujets abondamment traités par ces disciplines, qui apportent, chacune dans sa zone de confort, des éléments de réponse au débat que suscite le comportement humain, permettant ainsi une meilleure compréhension de celui-ci, dans une approche interactionnelle avec autrui.

La référence aux émotions joue donc comme un rôle d'unification possible entre les disciplines, comme un tronc commun qui, au-delà des apparentes divergences qui pourraient exister entre disciplines, apparaissent comme le plus petit commun dénominateur (PPCD) qui fonde la possibilité d'un dialogue entre disciplines et d'un échange entre chercheurs appartenant à des chapelles de pensées et de méthodologie visiblement différentes. Les émotions seraient, de ce point de vue, un pont qui relie les disciplines, sur fond de construction de l'interdisciplinarité.

C'est dans cette perspective que nous voulons montrer, à travers certaines disciplines choisies en fonction de leur investissement sur la question, que les émotions occupent une place importante dans la construction de l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales.

1. La psychologie et la perspective évolutionniste de l'émotion

Qu'il nous soit permis de rappeler que les travaux sur la psychologie des émotions permettent de recenser quatre grandes perspectives : 1) *la perspective évolutionniste* (ou darwinienne), 2) *la perspective périphéraliste* (ou jamesienne), 3) *la perspective cognitiviste* et 4) *la perspective socio-constructiviste*.

Selon la perspective évolutionniste, deux points sont consubstantiellement liés : i) *les émotions sont universelles* : on les retrouve dans toutes les cultures et chez toutes les espèces ; ii) *les émotions sont adaptatives* : elles participent à l'adaptation et à la survie des espèces en permettant aux individus de répondre de façon appropriée et adéquate aux exigences environnementales et aux interactions sociales.

L'expression des émotions chez l'homme et les animaux est l'œuvre dans laquelle Charles Darwin expose sa théorie adaptative des émotions. En effet, avec Darwin, un lien est désormais établi entre l'adaptation, la survie des espèces et le ressenti des émotions. Autrement dit, Darwin, en publiant ce texte, a affirmé que tous les animaux (au sens générique du terme, c'est-à-dire les êtres humains et les autres animaux) manifestaient des émotions de façon similaire. De ce fait, les émotions sont une sorte de continuum évolutionnaire qui part des animaux infrahumains jusqu'aux humains. Elles ont une histoire évolutive et adaptative qui peut être retracée de façon transculturelle et à travers les espèces. Les émotions auraient donc une qualité primitive adaptative liée tant au passé de notre espèce en terme d'évolution, qu'à notre propre histoire. D'où leur caractère universel et transculturel.

Dans la même perspective évolutionniste, William James pense que c'est parce que nous ressentons des changements périphériques corporels que nous exprimons des émotions. Les réponses corporelles associées aux émotions forment des sortes de prédispositions à agir de façon adéquate lorsque nous sommes confrontés à un changement dans notre environnement immédiat. Ainsi, les émotions permettraient à l'organisme de mieux s'adapter, et à l'espèce de survivre.

Si l'être humain peut être considéré, dans l'arbre de l'évolution, comme celui dont l'apparition est la plus récente, on peut supposer avec Véronique Christophe, que les premiers animaux ressentaient déjà des émotions, ne seraient-ce que les émotions dites de base que tous les animaux ont en partage, selon Paul Ekman, à savoir : la surprise, la joie, la colère, la tristesse, la peur, le dégoût et le mépris. Tout comme les humains, les primates par exemple ressentent de la colère, de la peur, de la joie, de la tristesse. Les chiens expriment de la colère avant d'attaquer, de la joie à la vue de leur maître ou de quelqu'un qu'ils connaissent. Tout comme les êtres humains, ces animaux et bien d'autres ressentent de la peur lorsqu'ils se sentent en danger ; cette émotion se manifeste soit par la fuite, soit par l'attaque ou par le fait de rester immobile. Dans tous les cas, l'une ou l'autre posture permet aux différents individus de se protéger et d'assurer leur survie.

C'est pourquoi, pour Ekman, les émotions sont des réactions transitoires, bio-psycho-sociales conçues pour aider les individus à s'adapter et à faire face à des événements qui ont des implications relativement à leur survie et à leur bien-être.

John Tooby et Leda Cosmides (2008), développent également une approche évolutionniste des émotions. Selon eux, la psychologie évolutionniste permet aux espèces, non seulement de s'adapter à leur environnement en résolvant les problèmes d'adaptation qui s'étaient posés à leurs ancêtres, mais aussi à assurer la survie des espèces. La sélection naturelle a permis à l'être humain de bâtir des « programmes » qui permettent de gérer au mieux les problèmes auxquels les êtres humains étaient confrontés. Manger, dormir, fuir (en cas de danger potentiel), etc., sont des « programmes » que l'être humain active en cas de nécessité, et qui lui permettent de s'adapter à son environnement et de survivre. Manger lorsqu'on a faim, boire lorsqu'on a soif, dormir lorsqu'on a sommeil, sont des programmes que nous activons ou qui s'activent lorsque nous sommes dans le besoin. Dans ces cas de figure, ces programmes peuvent être considérés comme adaptés à la situation. Et lorsqu'un programme est adapté, il contribue à la survie de l'espèce. Dans le cas contraire, il expose l'individu à certains risques potentiels. Par exemple, si devant un danger potentiel, la présence d'un prédateur (qui commande la fuite ou le courage), vous vous endormez, le risque est potentiellement grand que vous deveniez sa proie. La colère, qui engendre des comportements agressifs, par exemple, permet de se défendre ou d'attaquer lors d'une menace ; elle permet également de marquer son territoire, ou même de faire montre de courage en vue d'obtenir un but. Le dégoût exprime l'expulsion de la nourriture par la bouche et l'évitement de l'inhalation de mauvaises odeurs par le nez. C'est pourquoi, pour Tooby et Cosmides, l'apparition de l'émotion permet de déclencher le programme idoine, d'activer l'action qui permettra de régler le problème en inhibant les programmes qui sont inadaptés. Il est naturellement difficile de rire lorsqu'on est affecté, d'être impassible lorsqu'on a été offensé, de dormir lorsqu'on est en présence d'un danger potentiel. Les émotions remplissent donc une fonction adaptative et évolutionnaire en servant de signal et d'alerte pour l'organisme. Dans la même approche, William James (1884) aborde la question de la nature des émotions, dans son article « What is an Emotion ? ». Il soutient l'idée selon laquelle ressentir une émotion, c'est avant tout ressentir des modifications corporelles et physiologiques qui l'accompagnent. Ces modifications sont la condition à toute expérience émotionnelle. Pour James, c'est parce que nous percevons des modifications physiologiques périphériques, qui sont des réponses musculaires et neurovégétatives, que nous ressentons une émotion comme la peur, par exemple.

Autrement dit, selon James, les changements corporels précèdent l'expression de l'émotion. Celle-ci n'est que la conséquence de ceux-là. En tout état de cause, l'expression d'une émotion est la réponse corporelle au stimulus de l'environnement. Elles permettent à l'organisme de s'adapter aux changements de l'environnement. Et c'est cette adaptation qui permet la survie de l'espèce.

Au regard de ces approches, on peut affirmer que l'une des fonctions des émotions est la fonction adaptative qui induit la préparation à l'action (Nico Frijda, 1986). La peur, par exemple, signifie que je suis ou je me sens en danger, j'ai besoin de me protéger, d'où la fuite ou le combat ; la joie signifie que j'ai réussi à un examen ou j'ai reçu quelque chose qui m'a procuré du plaisir, je voudrais donc maintenir cet état ou que la situation se renouvelle, le comportement subséquent est le rire et/ou la manifestation du plaisir ; la colère indique que le monde se présente comme un obstacle ou que je suis victime d'une injustice, je souhaite donc que cette situation change ou soit réparée, ce qui induit une attaque ou des cris de ma part ; la tristesse signifie que j'ai perdu ce qui m'était cher et/ou important, j'ai donc besoin de réconfort, le comportement subséquent consiste à pleurer ou à se replier sur soi ; le dégoût indique que le monde se présente comme une substance toxique et nuisible pour ma santé, ce qui me pousse à prendre mes distances avec cet objet, et à le rejeter ; quant à la surprise, elle indique que je suis face à un inconnu ou à un événement imprévu, j'ai donc besoin de temps pour me familiariser avec cet objet ou cette situation. Ce qui induit comme comportement réflexe le sursaut.

Face à ces développements de la psychologie, qu'en pense la philosophie ? Autrement dit, quel est le point de vue de la philosophie au sujet des émotions ?

2. La philosophie et l'émotion comme résultat d'une interruption de nos habitudes

Il est toujours assez difficile de tracer une ligne de démarcation étanche entre la philosophie et la psychologie, surtout concernant des notions telles que "émotion" et "habitude". En première approximation, ces notions apparaissent plus psychologiques que philosophiques. Et pourtant, elles ont fait l'objet d'un traitement par les deux disciplines. Dans le cadre de l'interdisciplinarité, elles nous offrent le parfait exemple de questions interdisciplinaires. Il existe ainsi entre la philosophie et la psychologie comme un commerce intelligent de notions et parfois d'approches. D'ailleurs, lorsque

Félix Ravaisson soutenait sa thèse de doctorat intitulé *De l'habitude*, en 1838, l'enseignement de la philosophie était clairement confondu avec celui de la psychologie. Et dans l'histoire de ces deux disciplines, la psychologie évoluait sous l'aile tutélaire de la philosophie, jusqu'à ce qu'elle s'en émancipe au XX^{ème} siècle. D'où la difficile démarcation entre ces deux disciplines jusqu'à une époque très récente, et le lien entre elles sur certaines problématiques.

Pour ce qui est du rapport entre émotions et habitudes, disons que l'être humain est un être d'habitudes. Il vit par habitudes, prend des habitudes, se forge des habitudes, se structure par habitudes et grâce aux habitudes. Pour Félix Ravaisson (1997 : 29), « L'habitude, dans le sens le plus étendu, est la manière d'être générale et permanente, l'état d'une existence considérée, soit dans l'ensemble de ses éléments, soit dans la succession de ses époques ». Tout ce que l'être humain fait est soit pour consolider une habitude, soit pour la changer, et tout événement survenu dans son être qui interrompe ses habitudes déclenche inéluctablement une émotion en lui. De ce fait, l'habitude est une disposition (*Hexis*, selon Aristote) à agir d'une certaine façon face à un certain événement ; et l'émotion, une réponse à l'interruption d'une de ses habitudes.

L'*Hexis* est en effet un terme du vocabulaire technique aristotélicien qui est usuellement traduit par « état », « disposition stable », « *habitus* », « manière d'être », ou encore « possession » (Pierre Rodrigo, 2004 : 11). Et tout événement inattendu contraire à cette disposition stable, à cette manière d'être, à cet *habitus*, est susceptible de déclencher une émotion chez l'individu.

Dans deux articles : « The Theory of Emotion. (I) Emotional Attitudes » et « The Theory of Emotion. (II) The significance of Emotion », John Dewey aborde la question des émotions mises en perspective avec les habitudes. Il y attaque respectivement les perspectives darwinienne et jamesienne des émotions. À Charles Darwin, il reproche les trois principes : *le principe de l'association des habitudes utiles ; le principe de l'antithèse et le principe des actes dus à la constitution du système nerveux*, complètement indépendants de la volonté et jusqu'à un certain point de l'habitude. En revanche, il critique l'approche périphéraliste que développent William James et Carl Lange.

John Dewey montre, sous l'angle d'un aristotélisme pour le moins modelé, la place de l'habitude dans la conduite humaine. L'habitude a souvent été définie comme une tendance à répéter un acte que l'on a déjà accompli plusieurs fois. Et l'émotion, pour

Dewey, est définie comme une perturbation de cette habitude. L'homme étant d'abord un être d'habitudes, un continuum d'habitudes, de routines et d'actions intégrées, c'est la rupture de la stabilité induite par l'habitude qui engendre l'émotion. Ainsi, l'absence de congruence entre l'événement occurrent et notre stabilité psychologique et physiologique provoque une sorte de dysharmonie interne qui, à son tour, nous met dans une sorte d'émoi, et déclenche par conséquent une émotion. Chaque événement nouveau dans notre environnement, perturbateur de nos habitudes, est par la même occasion, déclencheur d'émotion.

En somme, l'émotion est, chez Dewey, l'expression d'un dysfonctionnement de nos habitudes. C'est la conséquence d'une rupture entre l'événement occurrent et notre stabilité physiologique et psychologique. Chaque événement nouveau (heureux ou malheureux) tranche toujours avec notre stabilité initiale et l'harmonie qui existait entre l'environnement et nous. Nous avons acquis individuellement ou collectivement une certaine façon de voir et d'interpréter le monde. Nous avons acquis des schèmes d'analyse de notre environnement. Tant que rien ne vient perturber cette harmonie, aucune émotion n'est susceptible de se déclencher. Tant que l'événement occurrent est conforme à nos attentes, nous ne ressentons pas d'émotion particulière. Car l'émotion est liée au caractère inattendu de l'événement, et des résultats d'un événement. Le choc émotionnel indique que notre vie a subi des bouleversements, bien que ceux-ci soient de courte durée, que plus rien n'est cohérent. Pour Dewey, l'émotion exprime la précarité de nos transactions habituelles avec le monde et sa prédisposition à traduire l'état de nos relations avec notre environnement. C'est ce que Pierre Livet (2002) appelle « le différentiel entre nos attentes et l'événement occurrent ».

Cette approche de l'émotion comme disruption entre nos habitudes et l'événement occurrent a fait l'objet d'une analyse approfondie chez George Mandler (1980, 1984, 1992). Dans son étude des conditions de déclenchement de l'émotion, il considère l'émotion comme le résultat d'interruption, de blocages ou d'inhibitions des comportements habituels, des plans ou des actions en cours. Ces interruptions seraient en effet produites par la perception d'un décalage entre les caractéristiques du stimulus et les structures cognitives schématiques existantes du sujet, et déclencherait une activité du système nerveux autonome. Lorsqu'un événement advient, un processus d'évaluation cognitive est mis en place. Si cet événement est congruent avec le schéma cognitif préexistant, c'est-à-dire que s'il n'y a pas de décalage, il conduit à une

évaluation positive et n'entraîne guère de rupture dans le déroulement de la séquence, mais plutôt une facilitation de l'action en cours de réalisation. En revanche, s'il n'y a pas congruence entre l'événement occurrent et les schémas préexistants, l'évaluation conduit à l'interruption de la séquence comportementale en cours et déclenche une rupture dans le processus de traitement cognitif, ce qui déclenche une émotion.

La théorie de George Mandler envisage donc l'expérience émotionnelle comme résultant des comparaisons cognitives entre la situation présente et une sorte de vision du monde formée par les connaissances, croyances, normes, buts et intérêts de l'individu ; tout ce qui constitue nos attentes et que nous traduisons par habitudes.

C'est sans doute dans ce sens que Livet (2002 : 23) définit l'émotion comme étant : « la résonance affective, physiologique et comportementale d'un différentiel entre un ou des traits perçus (ou imaginés ou pensés) de la situation en cause, et le prolongement de nos pensées, imaginations, perceptions ou actions actuellement en cours. Ce différentiel est apprécié relativement à nos orientations affectives actuelles (désirs, préférences, sentiments, humeurs), que ces orientations soient déjà actives ou qu'il s'agisse de nos dispositions actuellement activables ».

Et c'est ce différentiel qui engendre la révision de nos attentes. Si mon attente n'a pas été satisfaite, elle pourra engendrer en moi soit de la colère ou de la frustration. Du coup, cette émotion m'amènera à la réviser. De même, si le résultat est meilleur que mon attente, cela peut engendrer en moi de la joie et une reconsidération de mes performances, donc une révision de mes attentes aussi. Donc, quelle que soit la valence de l'émotion (positive ou négative), elle a pour conséquence la révision de nos attentes ou de nos préférences, soutient Livet.

Si l'émotion se déclenche lorsque nos habitudes sont contredites et lésées, qu'en est-il des relations que les émotions entretiennent avec la raison ? Les neurosciences semblent proposer pour l'instant la réponse la plus pertinente à cette problématique.

3. Émotion et raison : lune de miel ou lune de fiel ? Le point de vue des neurosciences

La question de la relation entre émotion et raison a connu son heure de gloire avec la parution du livre du neurologue américain Antonio Damasio, dont le titre évocateur, voire provocateur et non moins surprenant est *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*. Pour qui connaît la pertinence et le projet philosophique du père du

rationalisme moderne, qui a publié, entre autres ouvrages de référence, le *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, dont l'un des objectifs était de mettre en place une démarche scientifique infaillible, il serait inadmissible et inconcevable que son édifice philosophique, dont les conclusions se voulaient claires et distinctes, donc indubitables, soit habité par le spectre d'une quelconque « erreur ».

Et pourtant, dès le titre de Damasio, nous sommes forts ahuris de constater que même Descartes n'a pas échappé à l'erreur malgré la rigueur de sa démarche. Quelle est donc cette « erreur » que Descartes aurait commise ? En quoi consisterait-elle ?

En répondant à la question de l'erreur de Descartes, il s'agira de montrer, à l'aune des neurosciences, l'importance des émotions et leur complémentarité d'avec la raison dans la construction de notre rationalité.

C'est au détour d'une histoire devenue emblématique dans la littérature neuroscientifique et philosophique, celle de Phineas Gage, que Damasio a élaboré sa thèse : celle qui consiste à montrer que notre rationalité ne se construit nullement dans le silence des émotions. Bien au contraire, les émotions sont le partenaire indissociable de la raison sans lesquelles notre rationalité serait défaillante ou simplement inexistante. En clair, il s'agit de montrer que nous sommes rationnels parce que nous sommes émotionnels.

Pourquoi Damasio accorde-t-il une telle importance au cas Phineas Gage pour qu'il apparaisse comme l'élément déclencheur de la remise en question, voire en cause de la toute-puissance de la raison et de l'écroulement de l'édifice philosophique cartésien ?

Il faut dire schématiquement que Phineas Gage était un ouvrier de chemin de fer dans le Vermont qui a fait un accident qui lui a causé une lésion cérébrale. Du coup, on assista à un changement catégorique de comportement et de personnalité de l'individu après l'accident.

Les conséquences neurologiques de cette lésion furent telles que les parties du lobe frontal essentielles aux opérations cognitives, motrices et aux fonctions du langage furent endommagées, laissant néanmoins intacte l'habileté de se mouvoir, de parler et de comprendre. Toutefois, le dommage le plus important fut causé à la région ventromédiane, responsable de la majorité des changements de la personnalité de l'individu. La géographie du cerveau fut modifiée suite à cette lésion cérébrale. Car, sur ce plan, le cerveau émotionnel coexiste avec le cerveau rationnel (dans le cortex préfrontal). Il est

l'organe responsable de nos pensées, de nos actions, de nos désirs et de nos motivations. Le cerveau rationnel adapte en permanence nos comportements. Les régions qui sont sollicitées se situent dans le cortex-préfrontal. Ce dernier intègre les informations sensorielles et émotionnelles, organise les actions dans le temps, planifie le comportement humain en fonction de son environnement.

En revenant sur le cas Gage, on s'est rendu compte qu'après l'accident et malgré la réussite du traitement, Gage n'était plus Gage. L'équilibre entre ses facultés intellectuelles et ses pulsions animales avait été aboli. Gage était à présent « [...] d'humeur changeante ; irrévérencieux ; proférant parfois les plus grossiers jurons (ce qu'il ne faisait jamais auparavant) ; ne manifestant que peu de respect pour ses amis ; supportant difficilement les contraintes ou les conseils, lorsqu'ils venaient entraver ses désirs ; s'obstinant parfois de façon persistante ; cependant, capricieux, et inconstant ; formant quantité de projets, aussitôt abandonnés dès qu'arrêtés. Se comportant comme un enfant, il avait néanmoins les pulsions animales d'un homme vigoureux » (Damasio, 1995 : 24, 25).

Après l'accident, plusieurs traits de personnalité de Gage ont donc connu de profondes transformations : « À la suite de la lésion cérébrale, Gage avait perdu le respect des conventions sociales et des règles morales antérieurement apprises, alors même que ni les fonctions intellectuelles fondamentales, ni le langage ne semblaient compromis. Gage n'était plus en capacité d'anticiper l'avenir et de former des plans d'action en fonction d'un environnement social complexe ; le sentiment de responsabilité vis-à-vis de soi-même et des autres ; et la possibilité d'organiser sa survie, en fonction de sa libre volonté [...]. Après l'accident, il n'a plus pris en compte les conventions sociales, a ignoré la morale au sens large du terme et pris des décisions qui ne servaient pas au mieux ses intérêts ». (Damasio, 1995 : 28).

La leçon que Damasio et les neuroscientifiques ont tirée de cette triste histoire c'est le lien inextricable qui existe entre le fait de ressentir des émotions et celui d'avoir un comportement rationnel. La raison pure, logique et formelle à elle toute seule, débarrassée de tout affect ne peut pas garantir la rationalité de nos actions, encore moins la morale. Celles-ci sont la résultante de la complémentarité qui existe entre émotions et les facteurs cognitifs. Cette complémentarité est traduite, chez Antonio Damasio, par ce qu'il a appelé les « marqueurs somatiques ».

Les marqueurs somatiques sont en effet des réactions physiologiques associées à des événements antérieurs ayant eu une forte valence émotionnelle, c'est-à-dire la mémoire affective. Les marqueurs somatiques rendraient possible une prise de décision dans des situations où l'analyse logique de la raison pure des différents choix possibles est insuffisante. Face à cette incapacité de la raison pure à décider rationnellement, les émotions seraient un marqueur somatique qui permettrait d'évaluer le caractère désirable ou non d'une décision. Selon l'émotion ressentie, nous serions donc orientés, par exemple, vers l'approche (émotion positive) ou la fuite (émotion négative).

Damasio parle de marqueurs somatiques comme ce qui permettrait à un individu de prendre en considération ses rencontres précédentes avec les stimuli et d'en tirer parti pour la réalisation de ses choix et de ses plans d'actions.

C'est dans ce sens qu'il affirme : « Quelle est l'utilité d'un marqueur somatique ? Il oblige à faire attention au résultat néfaste que peut entraîner une action donnée, et fonctionne comme un signal d'alarme automatique qui dit : attention, il y a danger à choisir l'option qui conduit à ce résultat. Ce signal peut vous permettre de rejeter, immédiatement, une action donnée et vous incite à envisager d'autres alternatives. Il vous prémunit contre des pertes futures, sans plus de délibération » (Damasio, 1995 : 225).

Au-delà des marqueurs somatiques, la question de la rationalité implique celle du calcul et de l'évaluation. Peut-on prendre une décision rationnelle sans que celle-ci ne passe par des opérations de calcul de coût et bénéfice de la situation et de l'option à choisir ? Peut-on par ailleurs décider rationnellement sans évaluer au préalable les risques, avantages et inconvénients des différentes options qui pourraient se présenter à nous ? En somme, peut-on décider sans délibérer, sans motivation ? Qu'est-ce qui, du reste, sous-tend la motivation et l'évaluation ? Qu'est-ce qui est au centre de la délibération ? Pour le sens commun et les tenants du courant rationaliste, c'est en toute indépendance que la raison pure, débarrassée de tout lien corporel, donc émotionnel, délibère, avec l'assurance que cette délibération et la décision qui en résultera soient infaillibles. C'est, à quelque chose près, le point de vue de Platon, Descartes et Kant, entre autres.

Or, qui dit rationalité, dit utilité (selon Bernouilli, Von Neumann et Morgenstern), où la prise de décision est subordonnée aux croyances et valeurs de l'individu et des résultats escomptés. Pour ce qui est de la rationalité limitée (Herbert Simon, Jon Elster),

l'homme économique peut se contenter d'une solution satisfaisante à ses yeux, sans qu'elle se soit avérée la solution optimale. Au regard de ces approches, on peut arguer que l'évaluation demeure un terme itératif, à tel point que les approches cognitivistes et celles des émotions vont de pairs. La relation entre émotions et cognition est évidente : les décisions que nous prenons sont extrêmement liées aux valeurs humaines, religieuses, politiques, à la loyauté, à la droiture, à la justice, à la compassion, ou encore à la confiance et à l'intérêt personnel.

Aussi, l'apport ou le rôle des émotions n'est-il évident que dans son rapport à la rationalité. Outre cet aspect, la morale entretient également un lien avec les émotions au point où celle-là procède en réalité de celles-ci.

4. Quand les émotions fabriquent la morale : pour une naturalisation de l'éthique

Après la place prépondérante de la raison dans la justification des actions de l'être humain, y compris de la morale, les émotions ont fini par faire leur apparition dans des domaines où elles étaient rejetées sans ménagement. L'après Lumières a sonné le glas du rejet des émotions ; cette période a consacré l'avènement des émotions comme élément justificatif et explicatif du comportement de l'être humain, y compris sur le plan de la morale.

Pour David Hume, la morale est proprement sentie plutôt que jugée. Davantage que par la raison, l'homme est mu par les passions, dont le moteur est la sympathie. La sympathie, tout comme l'empathie du reste, dont elle est très proche, permet de penser l'origine de la société. L'approche humienne des passions permet de montrer l'efficacité des passions, plutôt que de la raison pour comprendre certaines actions humaines. Hume, non seulement réhabilite les passions qui ont été rejetées par les Lumières et bien avant, mais montre également leur importance pour comprendre la genèse de l'identité humaine et du lien social. En relativisant l'importance de la raison, il met en exergue l'importance des passions pour comprendre l'approbation morale. Toutefois, par ce biais, Hume n'oppose pas raison et passion. Il ne rejette pas non plus la raison, mais il va subordonner l'entendement aux mouvements impulsifs engendrés par les passions à l'origine de l'action humaine. Puisque, de son point de vue, il est tout à fait conforme à la raison de préférer la destruction du monde à l'égratignure de son doigt.

Quant à Jean-Jacques Rousseau, la morale dépend de la pitié, qu'il attribue même au règne animal. Pour lui, en effet, même les animaux infrahumains ressentiraient de la pitié. La chienne, par exemple, ressent de la pitié à l'endroit de son enfant lorsque celui-ci est en difficulté ; de même pour les primates et tous les animaux qui vivent en troupes. Une lionne fait couler des larmes face à la détresse de son enfant et devant son incapacité à lui venir en aide, constatant, impuissante, la mort inexorable de celui-ci.

Selon Friedrich Nietzsche, contre l'approche anti-émotion et fondamentalement rationaliste, il définit la morale comme étant le langage figuré des affects. Autrement dit, l'expression des affects traduit un langage qui met en exergue la morale. Dans la même perspective, Pascal, en opposant la morale à la raison, affirmait que la morale est liée au cœur – considéré comme le siège des émotions –, et qu'elle est indifférente aux démonstrations froides et calculatrices de la raison.

Mais, c'est Adam Smith qui a consacré un ouvrage de très grande facture sur les origines sentimentales de la morale. Dans *Théorie des sentiments moraux*, il s'intéresse aux relations entre individus et cherche à comprendre l'origine de la morale – qui est l'ensemble des règles et jugements de valeurs des individus qui nous permettent de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal. Pour Smith, la morale a un double caractère : elle est immédiate et universelle. Immédiate, parce que nous n'avons pas besoin de réfléchir pour dire d'une action qu'elle est bonne ou mauvaise. Universelle, car tous les individus vont juger mauvaise le fait de violer une fille ou de tuer un être humain volontairement par exemple. Et c'est autour de la sympathie que Smith va fonder son analyse, faisant d'elle le fondement de la morale. Elle nous permet de juger autrui et de nous juger nous-mêmes. C'est elle qui régule tous les autres sentiments moraux. Malgré notre égoïsme, la sympathie que nous éprouvons pour l'autre nous permet de ressentir de la pitié ou de la compassion pour lui. C'est dans ce sens qu'Adam Smith (2016 : 43) affirme que : « Quelque degré d'égoïsme qu'on puisse supposer à l'homme, il y a évidemment dans sa nature un principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres, qui lui rend leur bonheur nécessaire, lors même qu'il n'en retire que le plaisir d'en être témoin. C'est ce principe qui produit la pitié ou la compassion, qui est l'émotion que nous éprouvons pour les infortunes des autres, soit que nous les voyions de nos propres yeux, soit qu'on nous les fasse concevoir avec force ».

Avec Allan Gibbard (1996), Christine Tappolet (2000), Pierre Livet (2002), en l'occurrence, et bien d'autres, et surtout avec l'avènement des neurosciences (Antonio Damasio (1995) et de la neuroéthique (Bernard Baertschi, 2009), on assiste à une naturalisation de l'éthique, confirmant ainsi la fin de la prédominance « logocentriste » de la morale humaine, et mettant en exergue la place que les émotions occupent au sein de celle-ci.

Allan Gibbard montre comment les sentiments moraux adviennent au sujet. De son point de vue, c'est la coordination entre émotions (colère et culpabilité par exemple) qui est à la base des systèmes moraux. Autrement dit, ce sont les normes morales établies au sein d'une société qui indiquent le type d'émotion à ressentir dans un contexte bien précis. Plus clairement, selon Gibbard (1996 : 162-163), « Les normes morales nous disent quoi éprouver, à partir seulement d'un point de vue donné particulier [...]. Pour la colère, il s'agit d'un point de vue de mobilisation complète et impartiale ; pour la culpabilité, c'est une mobilisation par un aspect de notre propre place dans le monde. Les normes morales coordonnent la colère et la culpabilité qu'il est sensé d'éprouver à partir de ces points de vue particuliers, et à leur tour, ces points de vue auront un rapport avec les sentiments qu'il est sensé d'avoir dans le courant de la vie ».

La thèse de la coordination des émotions de Gibbard a des conséquences sur la stabilisation de la société. Car dans toute société humaine, avec des normes morales bien établies, il est nécessaire que la colère soit coordonnée avec la culpabilité. Si chaque fois qu'un individu ressent de la colère, un autre ressent de la culpabilité, il se produit un phénomène de coordination des deux émotions qui ferait que l'individu qui éprouve de la culpabilité éviterait de mettre expressément l'autre individu en colère, parce qu'il éviterait du même coup de ressentir de la culpabilité à son tour.

Quant à Christine Tappolet (2000 : 167), les émotions rendent compte des perceptions des valeurs, bien que ces perceptions aient un contenu non conceptuel : « les émotions joueraient le même rôle à l'égard des valeurs que celui des expériences perceptuelles à l'égard des formes et des couleurs. Dans les cas favorables, les émotions nous permettent donc d'avoir conscience des valeurs. ».

Dans une perspective réaliste, la thèse de Tappolet suppose que les valeurs préexisteraient aux émotions et les présenteraient. C'est grâce aux émotions que ces valeurs se révèlent. Le ressenti d'une émotion suppose qu'une de nos valeurs a été

perçue soit positivement, soit négativement. Ma colère peut signifier que j'ai été touché dans mon amour propre et que je me suis senti humilié, ou qu'un objet qui me tenait à cœur a été soit détruit, soit volé ; dans tous les cas, cela signifie que j'en ai été privé. La jalousie signifie que quelqu'un d'autre s'est accaparé de ce que j'aime et que je voulais garder uniquement pour moi, parce qu'elle a une valeur certaine à mes yeux. Car, le principe de la jalousie signifie que la chose ou la personne objet de convoitise n'existe qu'en un seul exemplaire, mais également que cet exemplaire unique n'est guère partageable, ou que je ne peux pas me le procurer, comme votre épouse, ou le dernier iPhone, qui est hors de prix pour moi, etc. Pour Tappolet (2000 : 171), les émotions occurrentes fondent et justifient nos croyances axiologiques. Car « Dans des conditions optimales, une émotion ne serait ressentie qu'en présence de la valeur correspondante ».

Toutes ces approches qu'on pourrait qualifier de « projectivisme émotionnel » émettent l'hypothèse selon laquelle : « les propriétés morales que nous attribuons aux objets de notre environnement sont la résultante d'une projection subjective effectuée grâce à une lecture émotionnelle des événements, lecture avant tout immédiate et intuitive » (Jérôme Ravat, 2007 : 87). Position qu'on retrouve chez Jonathan Haidt. Selon lui, le jugement moral ne procède pas des mécanismes rationnels, mais des processus intuitifs et émotionnels qui sont ensuite reconstruits rationnellement. Fort de cette hypothèse, on peut déduire que tout jugement moral recèle une émotion sous-jacente.

Outre la morale, l'importance des émotions se donne également à voir dans des disciplines pour le moins insoupçonnées, car considérées comme terre d'élection exclusive de la seule rationalité. C'est le cas de l'économie. Jusqu'à un passé très récent, économie et émotion étaient inconciliables. Or, des études en économie comportementale notamment ont montré que les émotions sont un facteur fondamental dans la compréhension des comportements à caractère économique, et qu'elles seraient au fondement de l'économie dans son ensemble. À l'instar d'autres disciplines, l'économie a résolument pris ce que nous qualifions de « tournant émotionnel ».

5. L'*Homo oeconomicus* et la prise du « tournant émotionnel »

Alors que nombre de disciplines en sciences humaines et sociales ont intégré les émotions dans leur démarche heuristique, les sciences économiques standard sont demeurées réticentes, voire méfiantes à l'égard de l'affectivité. Grâce aux travaux sur

la coopération et la résolution des dilemmes sociaux, l'affectivité a fini par prendre place dans une discipline considérée naguère comme une citadelle imprenable : l'économie. De nos jours, les émotions sont devenues indispensables à la compréhension de certains comportements économiques prosociaux, tels que la coopération, l'altruisme, la confiance, la réciprocité. Pour ce faire, nous nous appuyerons davantage sur les émotions dites morales pour mettre en exergue le rôle des émotions en économie.

Les travaux sur les émotions n'indiquent pas seulement qu'elles sont fondamentales à la constitution de la morale, ils montrent également qu'elles contribuent à la rationalité des décisions d'ordre économique. L'*Homo oeconomicus* n'est plus « un agent rationnel s'efforçant systématiquement de maximiser sa propre utilité et d'agir uniquement en fonction de ses intérêts individuels, selon des préférences qu'il peut ordonner » (Ravat J., 2007 : 86). Il devient un agent qui tient compte de la force et de la pertinence des émotions dans sa délibération. Il est aussi un « *Homo emotionus* ».

Dans un ouvrage qui expose succinctement les grandes théories des émotions et leur importance dans la prise de décision dans l'économie comportementale, Emmanuel Petit (2015) retrace, à travers une démarche interdisciplinaire, le rôle que les émotions jouent et comment elles impactent dans les sciences humaines et sociales, avec un accent tout particulier sur l'économie comportementale. Pour lui, « Du point de vue de l'économiste, notre vécu émotionnel (subjectif) s'étalonne au regard des 'peines et des plaisirs' induits par le ressenti émotionnel. La valence positive ou négative d'une émotion peut ainsi s'interpréter comme une mesure de l'utilité ou de la désutilité induite par l'éveil émotionnel ». (Petit, 2015 : 13).

C'est à partir de la valence de l'émotion que l'individu mesure l'utilité ou la désutilité de la chose. Si l'émotion est de valence positive, cela signifie que l'objet à l'origine de l'émotion en question est utile, et si *a contrario* le ressenti émotionnel est de valence négative, cela traduit la désutilité de l'objet.

Par ailleurs, comme le montre si justement Petit, nos comportements moraux sont engendrés par le ressenti d'émotions morales. Le ressenti de ces émotions suppose que l'individu a conscience d'avoir transgressé une norme sociale. Par exemple, un individu qui triche sur le plan fiscal ou qui vole est susceptible de ressentir de la culpabilité (si son acte demeure secret), de la honte (si son comportement est rendu public) ou simplement de la gêne ou de l'embarras.

Pour ce qui est de l'empathie, elle est une émotion morale avec des incidences sociales ou prosociales qui montre bien comment une émotion morale peut avoir un impact sur le comportement prosocial d'un individu. Elle permet la coopération, l'aide à autrui ou la recherche de l'équité. Pour Petit (2015 : 61), « les émotions morales sanctionnent en effet des comportements qui se dégagent de la norme sociale ou alors les récompensent lorsque ceux-ci la respectent ».

Quant à la colère, elle a servi, en économie, à comprendre les processus de coopération, de négociation et d'effort au travail. Elle peut avoir une incidence directe sur le comportement d'offre du négociateur. C'est dans ce sens qu'Emmanuel Petit (2015 : 64) affirme que : « les émotions de colère, d'indignation ou de dégoût apparaissent centrales lorsque l'un des partenaires de la négociation – dont le pouvoir de négociation est faible – a la possibilité de « sensibiliser » son partenaire à l'iniquité de la transaction qui lui est proposée ». De ce fait, on peut considérer la colère comme inductrice d'un comportement prosocial de justice distributive.

L'économiste Robert Frank (1988), avance la thèse selon laquelle les émotions morales telles que la culpabilité ou la honte peuvent contribuer à la prise de décisions bénéfiques à long terme pour la collectivité et pour nous-mêmes. Elles peuvent également contribuer à résoudre certains dilemmes sociaux, comme le « dilemme du prisonnier ». Dans ce dilemme, l'intérêt individuel s'oppose à l'intérêt collectif ; et les émotions de culpabilité et de coopération notamment font en sorte que l'intérêt rationnel de chacun soit d'avouer son crime et de promouvoir la coopération à long terme. Les gains futurs sont donc privilégiés, au détriment des gains immédiats que l'individu pourrait escompter en faisant défection. Car, dans le dilemme du prisonnier, il s'agit d'opposer coopération à défection, de sorte qu'un individu qui ne coopère pas est fortement susceptible de ressentir de la culpabilité. Comme le dit Emmanuel Petit (2015 : 68), « les émotions morales peuvent jouer un rôle crucial en rendant saillantes les conséquences bénéfiques futures d'un accord de coopération ».

Cet accord de coopération peut résulter de l'empathie, qui est la compréhension des sentiments et émotions d'autrui. C'est le fait de « se mettre à la place de l'autre », donc de percevoir sa souffrance ou sa tristesse, et conséquemment, de le reconforter ou de l'aider ; à tout le moins d'éviter de lui faire du tort. Et sur le plan économique, l'empathie permet d'éviter d'adopter un comportement frauduleux vis-à-vis de toute norme sociale bénéfique à la collectivité.

Conclusion

En parcourant un certain nombre de théories et d'auteurs, ainsi que de disciplines, nous avons tenté de démontrer que « L'émotion est en effet un concept multidimensionnel, multifacettes, qui se laisse difficilement capturer par un modèle formel. Elle est, en ce sens, en partie réfractaire à la mise en équations, non réductible à une description liminaire de quelques mécanismes simples. » (Petit, 2015 : 4).

À l'ère de l'interdisciplinarité, l'émotion apparaît comme le parangon idéal et irréfutable qui intéresse la quasi-totalité des disciplines dans les sciences humaines et sociales, sans doute parce qu'elles interviennent dans la vie de l'être humain pris dans sa multidimensionnalité. L'émotion est, de toutes les réalités humaines, voire animales, celle qui préoccupe toutes les disciplines où la question du comportement de l'être humain est en débat.

Nous reconnaissons qu'il ne nous a pas été possible de faire un tour panoramique et exhaustif de toutes les disciplines qui traitent de la problématique des émotions, mais nous pouvons soutenir qu'il n'existe pas de discipline dans les sciences humaines et sociales où la question des émotions ne serait pas pertinente, ou n'aurait pas suscité un intérêt.

Les sciences humaines et sociales, en tant que disciplines qui étudient l'homme dans ses différentes interactions sociales et environnementales ne peuvent pas occulter le rôle que jouent les émotions. Elles sont le signal infallible qui annonce à l'être humain, ainsi qu'aux autres animaux, le moindre changement intervenu dans son environnement, et lui permettent de prendre la bonne décision au bon moment.

Toutefois, on ne saurait réduire l'émotion à un état, lié à une évaluation cognitive d'un changement survenu dans notre environnement immédiat, ou dans notre état interne. Une émotion implique une dynamique. Les émotions font le lien entre la dynamique de nos habitudes et notre appréhension de la dynamique occurrente de notre environnement. C'est, somme toute, l'interaction entre les deux dynamiques qui déclenche et entretient l'émotion.

Dans les sciences humaines et sociales, nous pouvons soutenir, au regard de ce que nous avons montré, que les émotions constituent un élément fondamental à la construction de l'interdisciplinarité, car elle se laisse difficilement apprivoiser par une seule discipline. D'une opposition frontale entre les disciplines, les différents champs de recherche sur les émotions ont fini par se rapprocher, permettant ainsi une bien

meilleure compréhension de l'émotion dans son rapport aux mécanismes de perception, d'attention, de mémorisation, de prise de décision, de traitement ou de compréhension de certaines maladies neurologiques. Mieux, la collaboration et le dialogue entre chercheurs de disciplines différentes mais ayant la question des émotions en partage, a donné naissance à d'autres disciplines, fruit d'une interdisciplinarité assurément féconde. C'est ainsi que la collaboration entre psychologues, économistes, neuroscientifiques a donné naissance, en 2003, à la neuroéconomie.

Références bibliographiques

Damasio Antonio R., 1995, *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 368 p.

Gibbard Allan, 1996, *Sagesse des choix, justesse des sentiments. Une théorie du jugement normatif*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Philosophie morale », 460p.

Livet Pierre, 2002, *Émotions et rationalité morale*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Sociologies », 291 p.

Petit Emmanuel, 2015, *Économie des émotions*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 125p.

Ravaisson Félix, 1997, *De l'habitude*, Paris, Payot & Rivages, Coll. « Petite Bibliothèque », 122 p.

Rodrigo Pierre, 2004, « La dynamique de l'*Hexis* chez Aristote », *Revue de phénoménologie* n°12, Paris, Alter, p. 11-25.

Smith Adam, 2016, *Théorie des sentiments moraux*, Paris, Payot & Rivages, Coll. « Petite Bibliothèque », 781 p.

Tappolet Christine, 2000, *Émotions et valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Philosophie morale », 296 p.

Les sentiments, vecteurs d'engagement dans le conflit du loup

Hélène Houdayer

Hélène Houdayer enseigne la sociologie à l'université de Montpellier. Elle est membre du LEIRIS (Laboratoire d'Études Interdisciplinaire de Recherches sur les Imaginaires sociaux). Elle est membre du programme de recherche « Osez l'interdisciplinarité » porté par le CEFE (Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive, UMR 5175) sous la direction d'Olivier Gimenez. Mme Houdayer traite des questions relatives à la thématique environnementale (pratiques sociales autour de la gestion des déchets, de l'alimentation et des représentations de la nature) et plus récemment de la biodiversité, à travers l'étude des grands carnivores.

Résumé

Les émotions sont une clé pour comprendre comment les acteurs perçoivent le conflit autour du loup et s'y positionnent. Il s'agit de l'une des pistes de recherche proposée dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire. La « guerre du loup » rend compte à la fois de formes de rationalités dans l'action mais aussi d'une présence au monde de type relationnel basée sur les affects. Si les rapports de force présentés mobilisent des perceptions présentant des caractères stratégiques, notamment des formes de domination liées à un territoire et à un métier (le pastoralisme) ou encore des principes (la conservation du sauvage), ils servent aussi de guide pour rendre compte d'un changement dans la manière d'appréhender nos catégories de pensées et d'agir, pour une mobilité des frontières nature-culture.

Mots clés : Animal – Émotions – Nature – Rationalité – Sauvage

Abstract

Emotions are an answer to understand forms of presence in the world, including strives that need to be apprehended by sensitive forms of perception. This is one of the lines of research proposed as part of an interdisciplinary research project. We have chosen the example of the « war of the wolf », which accounts for both forms of rationality and also relationship with affects. If balance powers mobilize perceptions presenting strategic characteristics, including forms of domination linked to ground, job (pastoralism) or even principles (wild nature), they introduce us to conceive the domain of emotions in the framework of a exciting experience serving for a guide in the constitution of being together. Emotions also account for a change in the way we think about our categories of thoughts and actions.

Keywords : Animal - Boundaries – Nature – Rationality - Wild

Cet article est le résultat d'une participation à un projet innovant de recherche interdisciplinaireⁱ, qui a débuté en 2018, mais qui n'a pu être mené à terme, en raison de la pandémie liée au covid-19. Le programme associe l'axe de recherche en « Biostatistiques et Biologie des Populations » avec des chercheurs en sciences humaines et sociales, notamment géographie et sociologie, autour du thème de la prédation.

Avec le retour des grands carnivores et l'anthropisation des milieux, les interactions entre grands prédateurs (loups, ours et sphinx) et activités humaines ont considérablement augmenté. La question de la coexistence des acteurs ruraux avec les partisans de la protection du sauvage, et par conséquent la gestion des animaux, est devenue un champ de recherche très actif en biologie de la conservation. Les études s'intéressent aux facteurs qui expliquent les variations spatiales et temporelles dans les comportements de la déprédation (les attaques), dans notre cas du loup. Dans ce contexte les sciences humaines et sociales apportent un éclairage novateur quant aux enjeux liés à la perception des grands carnivores par les acteurs locaux. Au niveau de la démarche plusieurs données ont été utilisées, mobilisant à la fois des techniques d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Cela a donné naissance à des modélisations concernant les sentiments liés à la prédation. Des entretiens semi-directifs, réalisés durant des manifestations anti-loup, ont été menés afin d'apprécier les différentes représentations mobilisées, et les affects associés.

La « guerre du loup » rassemble une diversité d'approches et de disciplines : géographiques, sociologiques, psychologiques mais aussi économiques, politiques et écologiques. Elles permettent de comprendre le regard porté sur ce grand prédateur au sein des territoires. Le loup est emblématique des relations émotionnelles que nous pouvons rencontrer aujourd'hui face aux animaux. L'emploi du mot « guerre » peut cependant paraître abusif : ni massacres, ni assauts, ni armes ne sont au rendez-vousⁱⁱ. Les médias, les écologistes et les syndicats agricoles, en particulier, utilisent la sémantique de la guerre afin d'insister sur l'idée qu'il existe une démarcation d'intérêts chez des acteurs concernés. Au-delà de l'intérêt communicationnel, nous souhaitons insister, à notre tour, sur la présence d'éléments que nous retrouvons dans une guerre : l'existence d'adversaires présentant des stratégies donnant la voix à des perceptions antagonistes, formalisées par des postures et un vocabulaire de nature idéologiqueⁱⁱⁱ.

La problématique posée par la conservation du loup ne s'apparente pas à une gestion normative d'une espèce, mais par le jeu des affects, elle propulse des conflits inhérents à toute dynamique sociale. La question étant de savoir, de quelle manière une série de sentiments et de représentations, viennent perturber une approche pragmatique de la gestion de la faune sauvage, nous permettant de cibler un certain nombre de transformations sociales, dont notre rapport à la nature. Nous commencerons donc par présenter cette « guerre du loup » par le biais des perceptions, propres aux sciences humaines et sociales, mais où les sciences naturelles apportent leurs contributions, par le jeu de la modélisation (Gimenez et al. 2019). Nous passerons ensuite à un niveau plus intime, permettant de comprendre comment les émotions interviennent dans les processus conflictuels. Enfin nous proposons de discuter les catégories de pensée à l'œuvre lors de notre enquête et qui bouleversent le rapport nature-culture.

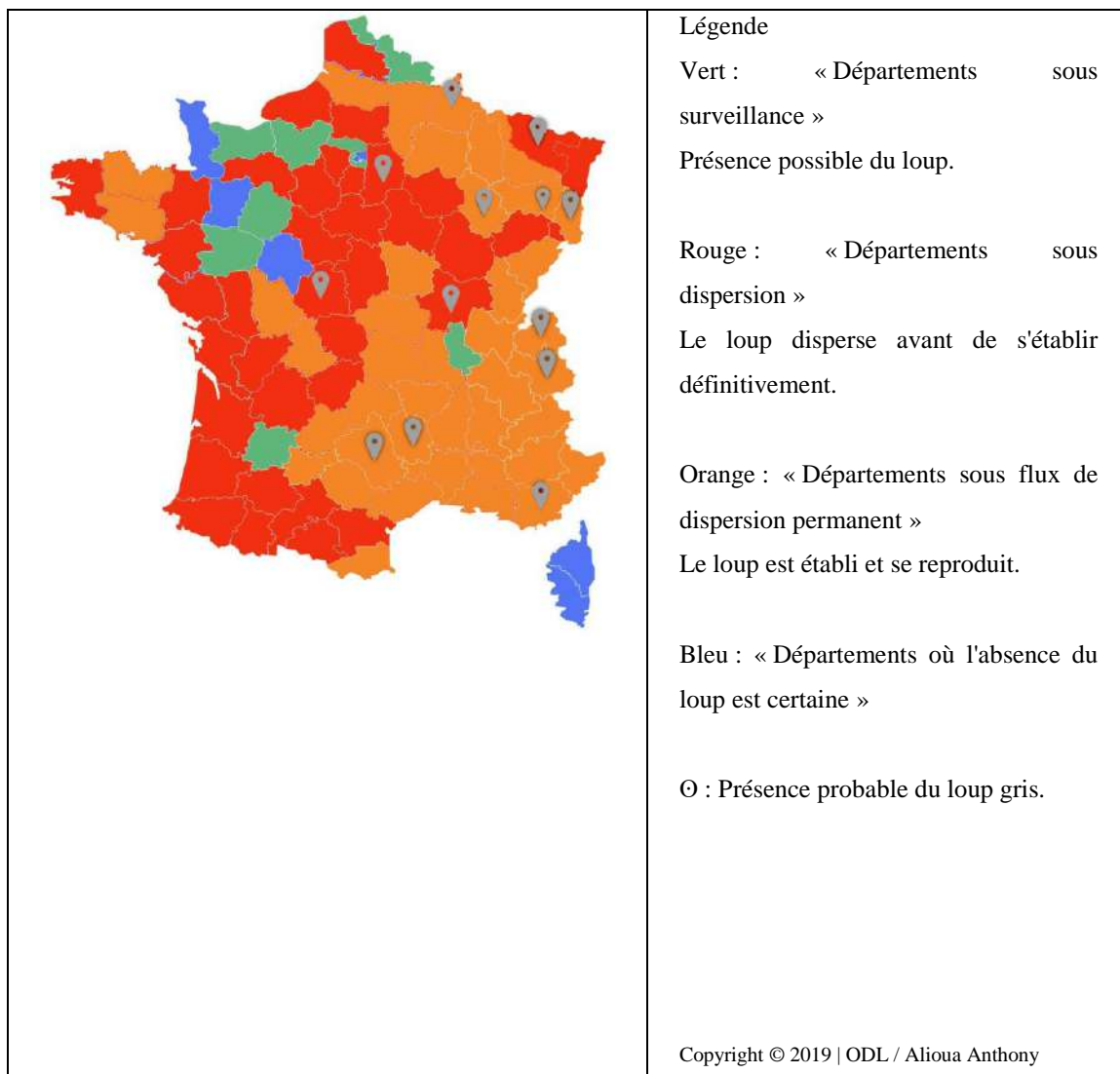
Nous voudrions au préalable apporter quelques précisions concernant notre démarche compréhensive. Nous partons du point de vue d'acteurs humains, dotés de rationalités et d'éthiques, auxquelles se rajoute le jeu des émotions. Cette guerre du loup ne met pas en avant des « choses » mais des êtres vivants et des phénomènes mouvants, que l'on ne peut pas saisir sans recourir aux schèmes de la perception. Si la psychologie nous a initiés au fonctionnement cognitif des émotions (Damasio, 1995) et à son langage social, les approches interactionnistes et constructivistes permettent de considérer que les émotions interviennent sans arrêt dans la connaissance des phénomènes, selon un schéma rétroactif qui va du sujet à l'objet, de l'objet à des pratiques insérées dans des mondes qui se nourrissent les uns les autres. Le loup, par sa nature conflictuelle est un médiateur : de rapports de forces, d'images de nature et de métiers. Dès lors les acteurs de cette guerre ne sont pas figés dans des schémas, leurs pensées et leurs actions dépendent des rencontres qu'ils sont amenés à faire, des cadres qui leur sont imposés, des représentations issues de toute la société, des actions menées et des émotions que cet ensemble soulève. Nous trouvons des représentations sensibles de la nature qui s'allient à des formes renouvelées de l'habiter. Le thème du loup peut ainsi nous en apprendre davantage sur la question de la nature aujourd'hui. De sorte que nous pouvons saisir ce qui fait sens chez les acteurs : un univers de valeurs et de croyances, un monde composé d'émotions qui traversent les personnes et les sujets sous forme d'épreuves, et dont la saisie traduit des formes d'objectivité.

D'un point de vue théorique et méthodologique, nous nous sommes inspirés des travaux pionniers français existant sur le loup. Ils révèlent la présence d'un sujet qui invite à l'interdisciplinarité. Du côté des sciences humaines et sociales, citons pour la sociologie les écrits d'Isabelle Mauz dans le parc de la Vanoise, ceux autour des mobilisations politiques de Christophe Traïni, en géographie ceux de Coralie Mounet ou encore de Farid Benhammou, en histoire les travaux de Jean-Marc Moriceau ou Michel Pastoureau, en philosophie les enquêtes de Baptiste Morizot. Les dimensions écologiques retenues sont celles d'Olivier Gimenez, responsable du programme.

Depuis les années 2000, la présence du loup en France fait particulièrement débat : les mouvements autour de ce dernier ont très vite grossi, multipliant associations et réseaux. L'analyse des mouvements liés au loup nécessite de recourir à plusieurs méthodes. La première s'appuie sur l'observation directe de manifestations anti-loup dans les Cévennes, regroupant les bergers et les éleveurs de moutons^{iv} Elle permet d'identifier les problématiques équivoques des acteurs. Nous sommes proches des récits décrits (violences verbales d'opposition, propos contradictoires, ajustements syndicaux, perceptions imagées) par Isabelle Mauz alors qu'elle appréhendait les premiers conflits autour du loup dans les Alpes françaises (Mauz, 2005). L'observation pratiquée permet d'évaluer les sentiments inspirés par la figure du loup, tant chez les acteurs concernés par sa présence, qu'au sein de l'opinion publique. Or, si les Cévennes et notamment nos terrains d'enquête, constituent un territoire noté en dispersion par l'observatoire du loup en France (avec une présence probable de l'ordre de 3 à 5 groupes), l'animal ne s'y reproduit pas^v. Les départements de l'Hérault et de la Lozère relèvent plus de flux de dispersion permanent depuis la fin de l'hiver 2019^{vi}. D'après l'observatoire du loup en France quelques individus isolés subsisteraient sur le Larzacⁱⁱ. Nous sommes ainsi davantage face à des perceptions du loup plus qu'à sa présence avérée. Notons également qu'il existe plusieurs associations en France, artisanes ou non de l'animal, qui diffusent des informations le concernant, donnant aux données un accent subjectif^{vii}. Dès lors, adopter une opinion sur la « juste place » du loup en France relève bien de sa perception, liée à des réseaux de sympathisants ou d'opposants, sources d'influences. C'est pourquoi nous nous sommes initiés à une méthodologie (Kosinets, 2009) promue par le développement croissant des réseaux sociaux : blogs, tweets, lettres d'informations en lignes sont révélateurs des discours et

des problématiques. Ils constituent des traces qui permettent de saisir les sentiments liés à la prédation de l'animal.

Figure 1 : Carte du loup en France



Sources : Observatoire du loup

<https://observatoireduloup.fr/carte-de-dispersion-du-loup-en-france/>

1. Gestion du conflit par les perceptions

Le loup, disparu dans les années 1920, a fait son retour en France dans le Mercantour en 1989. Il s'agit d'une population protégée à la fois par la convention européenne de Berne, datant de 1979 et relative à la conservation de la vie sauvage, et par la directive

européenne Habitats de 1992. Sa population est estimée en novembre 2019 à 580 individus, répartis autour des Massifs montagneux, principalement dans les Alpes^{viii}. De sorte que les loups constituent une contrainte pour les troupeaux d'ovins, accusant 20% de mortalité^{ix}. Ces assauts donnent lieu à des dédommagements pour les éleveurs, en vue, d'une part de compenser la perte des bêtes, et d'autre part, afin de mieux protéger leurs troupeaux : chiens de garde, filets, clôtures, gardiens. La présence du loup est donc venue perturber un milieu dans ses relations au travail et à l'environnement, et a déclenché des prises de positions, au premier abord, radicales, entre conservation d'une espèce vulnérable^{xi} et acteurs du monde rural. Malgré la présence d'un cadrage juridique, l'existence du loup relève d'un ensemble de passions, voire de pulsions et d'émotions que recouvre le terme de « perceptions » que nous nous proposons d'étudier.

1.1. L'expérience vécue de la prédation

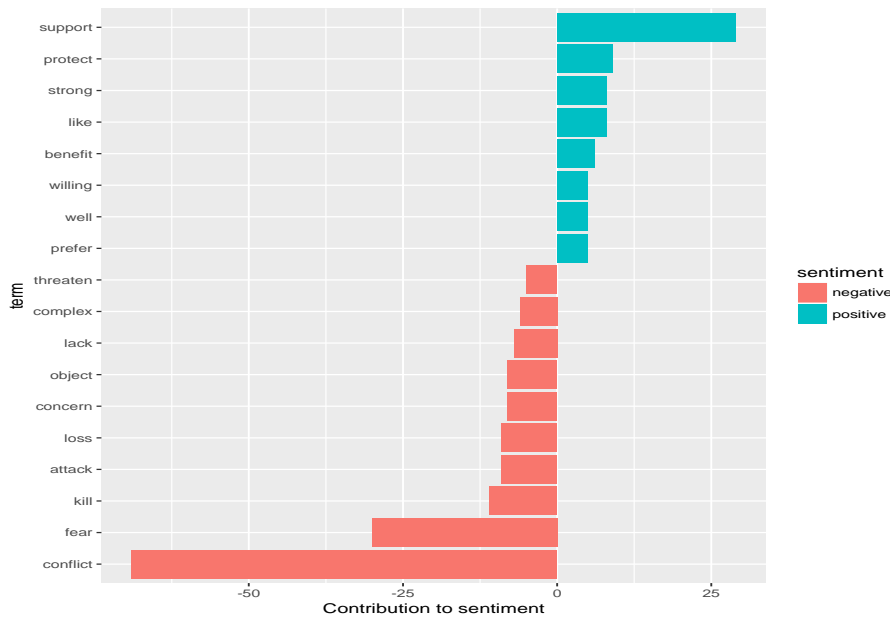
Nous pouvons distinguer les émotions, propres au domaine des affects, des représentations constituant un guide pour l'interprétation. Toutes deux provoquent des sentiments pouvant mener à l'action. Il faut « mettre de la science derrière l'émotion » estime le biologiste et éthologue suisse Jean-Marc Landry, spécialiste du loup^{xii}. Cette expression exprime à elle seule la problématique portée par les sentiments : une dichotomie entre raison, gage de science, et émotions, source de jugements. L'approche psychologique aborde le point de vue des émotions en connectant un organe sensoriel à un objet, qui permet alors son évaluation (c'est dangereux, cela fait mal ou m'effraie, me rend triste, joyeux). En sociologie, Julien Bernard considère les émotions comme des forces explicatives à intégrer à l'analyse de la dynamique sociale (Bernard, 2015). Cependant les interactions qui se produisent entre acteurs dépendent aussi d'un univers de représentations communes. Durkheim insistait sur l'importance d'une pensée collective fondée à partir des représentations. Denise Jodelet ou encore Serge Moscovici abordent la représentation en insistant sur son côté socialisant : les représentations en recourant à des univers d'images et de symboles, servent de guide et de principes pour la collectivité (sous forme de valeurs et de contraintes). Les approches philosophiques et phénoménologiques permettent d'étendre ce processus à la dimension du vécu. Le loup est le sujet de sentiments souvent réprobateurs (angoisse et injustice) pour les acteurs du monde rural mais fervents du côté des conservateurs

(enthousiasme et enchantement). La guerre du loup peut se décliner autour de sentiments d'harmonies et de discordes, propres à la thématique du conflit. Si bien que l'animal, dès son apparition, engage une multitude de controverses participant au jeu des émotions. Les études menées en biologie de la conservation, en sociologie et en géographie permettent d'appréhender la dimension pluridisciplinaire des divergences de points de vue. La prédation est vécue sur un mode fataliste (les attaques ne peuvent être évitées) en relation avec un lexique imagé : « attaques sauvages », « bêtes sanguinaires », « blessures cruelles » servent de descriptif à la déprédation chez les bergers et les éleveurs. Les loups appartiennent à un bestiaire qui développe la peur (Pastoureau, 2018). Ils inspirent des sentiments ambivalents liés à l'intelligence qui leur est prêtée et qui accroît le sentiment de férocité. Les éleveurs parlent de « l'appétit des prédateurs » et les paroles qui circulent sont souvent violentes^{xii}. De fait des attitudes verbales agressives et parfois des formes de violences physiques s'expriment aussi à leur encontre (traques, empoisonnement, braconnage, pièges sur site) et suscitent, en retour, des comportements de protection de l'animal, sous forme de plaidoyers en sa faveur, relayés par des mouvements d'information et de défense, mais aussi par des actions de terrain (surveillance de l'animal, recherche et suppression des pièges).

Les études menées par les écologues révèlent que « le nombre d'attaques n'est pas uniquement lié au nombre de loups, mais aussi à une multitude d'autres facteurs. Il ne faut donc pas forcément s'attendre à une relation proportionnelle entre le nombre de loups prélevés et le nombre d'attaques » (Gimenez et al. 2020 : 16).

L'analyse de la prédation révèle que les perceptions relatives au loup se déclinent en représentations et en émotions, selon un schéma binaire, oscillant entre hostilité et bienveillance (Figure 1).

Figure 2 : Analyse du sentiment de prédation



Source : Olivier Gimenez (2017), Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive^{xiii}.

Les informations autour du loup ne sont pas considérées comme neutres de part et d'autre des protagonistes. Elles sont abordées sous l'angle de la mystification sociale par certains éleveurs (des « mensonges des fourbes écolos »^{xiv}) et d'une transaction politique par les écologistes. Ces derniers l'annoncent comme un « nouveau gouvernement [qui] poursuit, sous les pressions de lobbies agricoles, la politique à courte vue [...] qui privilégie la destruction massive d'individus d'une espèce protégée [...] qui fait fi de l'approche scientifique et pris sous des considérations politiciennes de court terme »^{xv}. Cela laisse le champ libre aux controverses sur lesquelles nous ne nous étendrons pas, mais que l'on pourra retrouver à travers les écrits de Coralie Mounet (2007). De sorte que le loup peut rester un animal belliqueux et nuisible pour ses opposants, vulnérable et craintif pour ses défenseurs. Par ailleurs, Farid Benhammou a montré qu'il existait une géopolitique des territoires attachée à cette guerre du loup. Cette dernière interroge les « usages dévoués à des zones rurales montagnardes où survivent certaines activités humaines en situation difficile, comme le pastoralisme. La chasse, le tourisme, l'exploitation forestière cherchent également à y maintenir leur place alors que parallèlement, un fort courant de société est demandeur d'un minimum d'espace de nature préservée » (Benhammou, 2010 : 94). Il s'agit

d'une concurrence pour l'espace et l'appropriation des territoires (et aussi de l'idée de nature) qui passe par une mise en scène autour des sentiments conflictuels des acteurs. Erving Goffman a montré à travers la métaphore théâtrale comment les acteurs sont capables de développer des stratégies d'évitement, de protection ou de mise en avant de soi afin d'obtenir une légitimité. De sorte que les sentiments participent à l'action sociale.

L'idée est d'établir une « hiérarchie » entre le loup et l'agneau. Le loup, espèce protégée par la loi, doit-il être abattu lorsqu'il s'aventure hors du parc, au risque d'assister à sa disparition sur le territoire français ? Doit-on rester insensible et laisser mourir les brebis sans réagir ? Sur le plan des perceptions, du côté du monde agricole, le sentiment affiché est bien souvent celui de la souffrance et de l'injustice, alors que les naturalistes justifient les attaques par le jeu d'un écosystème fondamental. Autoriser les tirs de loups, y compris dans les réserves, c'est redonner le pouvoir au monde agricole, face au principe souverain de la conservation. Nous sommes bien en présence de deux camps opposés qui essaient de se distinguer en recherchant différentes formes de soutien à distance (médias et associations). C'est ainsi que les instigateurs ne cessent de s'affronter sur le quota de tirs, défini par le récent plan loup 2018-2023 prévoyant une centaine d'animaux à abattre par année. C'est bien souvent là que l'émotion déborde, donnant naissance à des paroles et des gestes qui créent des résonances. Pour l'ancien ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, ce plan constitue un « enjeu majeur », un « objectif non négociable »^{xvi} afin d'assurer la viabilité, pour l'instant incertaine, de l'espèce sur le territoire. Ce plan est pourtant dénoncé par les représentants des éleveurs : « Quand il y a une augmentation de 22% du nombre de loup, il n'est pas normal de garder le même nombre de loup à abattre »^{xvii}, rétorque la présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

1.2. L'articulation des valeurs attachées à la guerre du loup

Les partisans du loup seraient en grande majorité plus nombreux^{xviii}. Cette statistique doit être rattachée au contexte de crise écologique et de l'attention croissante portée à la cause animale. Le loup incarne les valeurs de la biodiversité et les principes qui vont avec : préservation et conservation des espèces, résilience de l'écosystème. L'espèce exerce une fascination à l'heure actuelle, dans une époque où les écosystèmes sont

considérés comme des clés pour la survie de la planète^{xix}. L'ensemble des grands carnivores, dont le loup, constitue les symboles d'une protection d'une nature relevant du sauvage, associée à des sentiments d'éternité et par conséquent de respect. Le sauvage, le naturel et l'historique sont des catégories appartenant à un positionnement dans l'espace et le temps (Heinich, 2017). Celles-ci déclenchent des émotions favorables à la protection du loup. Ce sont ces mêmes catégories qui chagrinent aussi les opposants au loup. Si ce dernier a disparu, c'était qu'il représentait des nuisances dont la rage et la prédation. Aux yeux des bergers, particulièrement concernés par les attaques des loups, l'État français opère des choix inacceptables. « Nous sommes démunis face à l'intensité et à la violence de ces attaques. Les services de l'État ne réagissent pas, nous laissant seuls face à cette situation critique »^{xx}. Le sentiment d'injustice refait surface : privilégier le loup sur l'agneau, favoriser un animal sauvage par rapport à un domestique, c'est placer la cause animale avant celle des hommes. Ce sont les rapports sensibles de la société à l'homme qui sont dénoncés. Josiane Stoessel (Stoessel, 2005) pointe la disqualification d'un monde agricole, qui, dès la fin des années 1990, se révèle inapte à agir localement et ne peut obtenir des formes de reconnaissance. L'État semble incapable de ressentir les situations et les affects. Les acteurs du monde agricole souffrent d'un manque d'écoute et d'empathie. Il s'agit d'une violence sociale qui les atteint. Elle les conduit à revendiquer davantage de considération. Celle-ci concerne l'attitude que l'on a d'abord par rapport à soi et que l'on étend aux autres. Les éleveurs quant à eux, estiment que « leurs intérêts ne sont pas pris en compte à la hauteur de ceux de la préservation du loup »^{xxi}. Nous sommes ici face à une forme d'expertise. L'incidence est directement visible et mesurable pour les éleveurs en nombre de bêtes tuées. Elle fonde la demande d'aide et d'intervention plus générale d'un monde rural qui se sent « abandonné », mal et pas assez indemnisé, sans possibilité de se défendre. Le côté normatif de la situation est questionné (la hiérarchie envisagée entre les deux animaux et celle entre l'homme et le loup). Cependant, c'est l'affectif et le sensible qui sont mis en avant dans notre étude, plus que la contrainte du loup. « Je pense qu'il faut tuer tous les loups qui attaquent nos brebis et ceux qui s'approchent de nos troupeaux, ce n'est pas plus compliqué que ça [... Pourtant] La population de loups reste assez modeste sur le parc », qui est d'ailleurs l'unique lieu où « il y a une autorisation de tirs de défense sur le loup »^{xxii}.

2. De la perception collective du conflit à sa gestion intime : comment instaurer une hiérarchie entre le loup et l'agneau ?

Pour le moment, nous sommes restés sur un terrain idéologique, s'appuyant sur des représentations et un ensemble de valeurs participant aux affects. Les émotions constituent des argumentaires capables d'influencer l'opinion publique. Si nous descendons à présent au niveau micro-social, le conflit est nettement moins apparent. Georg Simmel envisage le conflit comme un renforcement de l'identité sociale et lui adjoind des formes de socialisation qui ont pour base de rétablir « l'unité de ce qui a été rompu » (Simmel, 2003, 27). Cela permet de dépasser le cadre des représentations sociales pour insister sur l'enjeu corporel des émotions.

2.1. Une lutte éclairée

Il devient possible de parler de lutte « éclairée » ayant un impact sur l'appréhension des conflits. Les connaissances et les compétences acquises durant les rassemblements se rajoutent à des formes de soutien. Elles permettent de développer des aspects de la solidarité. Les bulletins de liaison et les blogs illustrent souvent des soutiens locaux, alors que les décrets entrant en vigueur constituent des soutiens nationaux, même s'ils sont considérés comme insuffisants, de part et d'autre des protagonistes.

La lutte accroît l'intérêt pour le territoire concerné. Nous rapprochons ces perspectives des ordres de « justifications » proposés par Luc Boltanski et Laurent Thevenot (1991, p.254). Le conflit autour du loup peut être ramené à des ordres de grandeur et de justifications. Ainsi la perte de bétail paraît « petite » pour les partisans du loup, voire l'opinion publique, comparativement à la présence d'une espèce vulnérable possédant des symboles à forte résonance (biodiversité, présence du sauvage). La conservation du loup peut ainsi se justifier. Par ailleurs certains exploitants ne sont pas insensibles à la présence du loup qui valorise les territoires (tourisme, vente de produits) et permet leur visibilité, alors que le monde agricole souffre d'un manque d'intérêt politique (Mendras et Jollivet, 1971). En suivant ce raisonnement, nous pouvons définir des principes d'engagement, justifiant la lutte. Nous trouvons « un ordre inspiré » par la biodiversité, un « ordre domestique » lié aux espèces patrimoniales comme les grands carnivores et un « ordre civique », représenté par la médiatisation liée aux controverses du loup. Celles-ci donnent au territoire des vertus existentielles qui ne sont plus simplement de l'ordre de la contemplation. Les ordres marchands et industriels

possèdent, par comparaison, une évaluation « petite » : le loup est l'objet de transaction financière faible (parcs et zoos animaliers principalement).

La guerre apparaît, sur le terrain, ancrée autour d'attaches collectives associées à des sentiments. Il faut se référer au concept d'expérience tel que défini par Clifford Geertz pour comprendre le point de vue. La « sagesse du familier » est déterminante (Geertz, 2012). Elle contribue à alimenter les débats, alors que les principes de gouvernance restent insuffisants. Loups et agneaux répondent ainsi à « l'art de la prise » défini par Francis Chateauraynaud et Alain Bessy : des objets-matières équipés de dispositifs (les traceurs pour les loups, des cloches et des puces pour les moutons), des objets-réseaux permettant de relier les acteurs autour de représentations, des objets-perçus de manière phénoménologique, des objets-définis par un langage médiateur.

2.2. Temporalités affectives

Les acteurs s'expriment dans un espace singulier mais caractérisé par des temporalités différentes. Les sentiments que nous avons observés rendent compte d'un décalage des acteurs, dans l'espace et le temps. Le loup participe d'une temporalité liée à un phénomène d'anticipation pour ses protecteurs : une rencontre rêvée avec l'animal associée à la perspective d'une nature retrouvée. « Ayant été averti vers 7h30 par des amis, le 13 janvier 2006, j'ai pu réaliser cette photo sur la Commune de St Martin en Vercors [...] J'ai alors croisé son regard [celui du loup] avant qu'il ne continue son chemin à bonne allure sans toutefois courir très vite. Je peux vous assurer que ce regard est vraiment impressionnant et très fort ! »ⁱⁱ. La variable spatiale est quant à elle, intégrée à un territoire protégé.

Cependant ce même espace est aussi celui des bergers, ramené à un quotidien, malmené par les attaques. L'occupation du territoire est affective. L'animal de troupeau bénéficie d'une grande proximité : il est lié aux conditions de vie des hommes qui peuvent le manipuler, s'adresser à lui et s'engager à ses côtés. La variable du temps place les bergers en situation immédiate, contribuant à une immersion sensorielle liée au sentiment d'attaque et à la perte qui en résulte. Ainsi, nous avons pu constater une fois de plus, qu'il existe un décalage entre les perceptions liées aux attaques des loups et leur présence sur le terrain. Coralie Mounet nous indique que les perceptions de ces grands prédateurs ont changé suite à leur dispersion sur le territoire français : les loups sont évalués par les bergers comme moins effarouchés par la présence humaine et ils

tuent par envie (Mounet, 2007). Il y a ainsi une évolution dans les formes de pensée qui mobilisent davantage les perceptions. La « traque » du loup est davantage marquée par les affects, elle induit une présence tenace et une méthode étudiée pour tuer : « On a un animal très intelligent, au comportement agressif envers les troupeaux »^{xxiii}. Les bergers que nous avons rencontrés sont du côté du présent : ce qui les affecte en temps réel, la perspective de perdre ici et maintenant des bêtes : « Les loups sautent par-dessus les clôtures, ils sont rapides et courent vite. Il faudrait que les loups n'aient plus envie de venir faire leurs courses chez nous. Il faut trouver un moyen pour les repousser de l'intérieur, leur faire peur »^{xxiv}.

La temporalité diffère chez les conservateurs qui mobilisent davantage le passé. Ils utilisent la mémoire des espaces et de leurs rencontres avec la faune et la flore sauvage. Cet internaute évoque sa vision avec le loup « Quelques loups traversent l'éclaircie pour venir se poster devant [moi]. Ils y resteront un bon moment, invisibles et silencieux [...] Il sait qu'il assiste à un spectacle rarissime [...] avec une histoire incroyable et des souvenirs qui resteront à jamais gravés dans sa mémoire »^{xxv}. Le passé a un impact sur l'avenir. Les loups vont-ils parvenir à s'implanter durablement dans le contexte d'une espèce vulnérable ? L'avenir se colore de cette rencontre émotionnelle. L'animal n'appartient plus au passé. Il fait jaillir des émotions authentiques. C'est de cette manière que l'opinion publique peut aussi être touchée. Soulignons que cet émoi est aussi largement repris pour développer des activités de pleine nature et de développement touristique^{xxvi}. Les acteurs de la biodiversité sont au premier plan, mais ils en appellent à la société civile en usant des représentations de la nature (sauvage, authentique), des valeurs associées (beauté, richesse) des principes induits (respect et protection) et de leur expérience.

3. Le rôle des émotions dans le bouleversement de nos catégories de pensée

De Claude Lévi-Strauss à Philippe Descola, l'idée qu'il existerait d'un côté des hommes primitifs, de l'autre des modernes ; ou encore d'une part la société et sa culture et, d'autre part, la nature composée d'êtres sauvages, est aujourd'hui fortement remise en cause (Charbonnier, 2015). Les émotions nous semblent contribuer fortement à poser la problématique des frontières. Leur prise en compte permet de penser à un changement dans la perception d'un environnement naturel, qui apparaît sous un nouveau jour, doté d'attributs culturels, tels des savoirs locaux et

professionnels, portés par des acteurs engagés et des animaux « naturalisés-vivants » (Micoud, 1993).

3.1. Les catégories du grand partage

L'étude des sensibilités nous apporte un éclairage quant à une nature moins figée mais plus évolutive, à même de dissoudre les frontières, nature-culture, sauvage-domestique ou encore raison-émotion. Dans cette optique, les affects ne s'opposent pas au rationnel mais intègrent la raisonⁱⁱ. La relation quotidienne des hommes aux animaux permet une entrée de la société dans la nature, en usant des formes de la perception. La culture et ses agencements se heurtent aux éléments affectifs en provenance d'un espace porté par des animaux, des paysages et des pratiques. La guerre du loup révèle, de manière chaotique, que le territoire attribué aux animaux est loin d'être borné par le biais de considérations morales (Larrère, 1997). Ainsi le pastoralisme revendique une connaissance ancrée dans des espaces et des traditions, dont la transhumance, qui permet aux bêtes qui se déplacent librement, de choisir une nourriture plus riche, ce qui se ressentirait sur la qualité du lait et de la viande. Le retour du loup signe aussi celui de clôtures protectrices^{xvii} remettant en cause les cadres du pastoralisme en transformant les milieux : le paysage se trouve modifié, des espèces et des espaces séparés, la culture opposée à la nature. Les clôtures font office de barrières physiques mais il s'agit surtout d'un problème de catégories (Bobbé, 2004).

Parmi les bergers et éleveurs, certains sont prêts à accepter un niveau de prédation afin de restaurer des valeurs communes (maintien de la biodiversité et des paysages, liberté d'accès, qualité de vie). De même les écologistes et les naturalistes, notamment, acceptent la gestion par tirs (Gimenez, 2020) pour maintenir l'espèce sur le territoire et défendre les mêmes valeurs. Ainsi loups et agneaux pourraient vivre-ensemble dans certains espaces où l'homme agirait en tant que conservateur de savoirs et de pratiques.

Nombre de chercheurs en sciences humaines et sociales s'accordent sur le fait que la société souhaite se rapprocher de la nature. Le loup résiste et vit avec les autres êtres vivants au sein d'un même espace (Morizot, 2016). Les éleveurs résistent aussi, dans un contexte où l'agriculture est pointée comme responsable des problèmes écologiques, et l'élevage accusé de maltraitance. La présence simultanée du loup et de l'agneau peut

aussi rapprocher les acteurs. Un berger qui a assisté au « massacre » d'une partie de son troupeau peut-il se ranger du côté de la conservation du loup ? Un naturaliste découvrant un loup braconné peut-il défendre la cause des éleveurs ? C'est donc bien sur le terrain des pratiques, et face à l'émotion, que les frontières et leurs enjeux se dessinent. Le global y perd sa dimension omnipotente au profit du local et de la proximité : avec les animaux, avec les territoires et ses acteurs. La guerre du loup prend alors un autre sens : reconnaître le rôle des relations de proximité, l'écoute, l'attention prêtée au quotidien, le vécu, la parole des uns et des autres, la défense d'un même territoire. Chacune des parties a un rôle à jouer dans cette guerre. La position doit parfois être tenue au détriment de ses convictions, comme une nécessaire reconquête de l'identité. Mais, en fonction du degré de confinement des acteurs (Callon, 2001), il n'est pas exclu que les comportements soient amenés à se modifier (Gimenez et al. 2020). Réunis autour de la protection de leurs troupeaux, les bergers considèreront toujours les loups comme des nuisibles alors qu'individuellement et selon les circonstances, ils pourront tenir des propos nettement moins hostiles. Comme l'indique Cyril Lemieux à propos des controverses, « les mêmes acteurs tendent à avoir des attitudes très différentes selon qu'ils se trouvent dans les coulisses de la controverse (discussions privées, correspondance entre alliés) ou sur la scène (propos tenus devant un public) » (Lemieux, 2007 : 198). Les positions et les engagements sont ainsi amenés à se faire et se défaire en fonction des affects et de la qualité de la relation, comme nous le reconnaît le berger suivant que nous avons rencontré lors d'une manifestation anti-loup : « J'ai rencontré un berger qui m'a dit avoir vu plusieurs fois le loup rodé autour de ses troupeaux [...] mais avec les touristes qui affluent pour le voir, ils sont de moins en moins là. En plus j'ai cinq chiens qui veillent et qui sont très bien dressés ».

3.2. Vers une sociologie des attachements

Les éthiques environnementales, portées par les philosophies de la nature et les courants de l'écologie notamment, tentent de développer une vision relationnelle du monde. Elles proposent de passer d'une morale de l'arrachement à la nature à une éthique de l'attachement à un monde commun. Cela conduit à reconnaître la vulnérabilité de tous les êtres vivants (Peluchon, 2020). C'est aussi une manière de lutter contre un appauvrissement du monde, vécu à travers la disparition de certaines espèces, des relations sociales plus éphémères face aux réseaux sociaux, une

déshumanisation de nos rapports avec les animaux. Tout cela résonne comme une perte chez nombre d'acteurs et d'experts (Rosa, 2018). Nous dépendons les uns des autres (écosystèmes, humains, animaux, végétaux) c'est ce que révèle aussi cette guerre du loup. Il s'agit d'une nouvelle façon d'habiter la terre permettant de sortir des dualismes. La conservation du loup implique une présence au monde capable de voir et d'entendre des situations, sans forcément toujours les juger. Nous retrouvons une idée présente dans les écrits de Serge Moscovici : l'écart entre société conçue et vécue (Moscovici, 2002). L'expérience partagée vaut plus que la législation, d'où l'idée d'accepter les tirs de loups ou de sacrifier du bétail. Bruno Latour envisage les controverses comme une série d'épreuves « pour dire le vrai et le réel » (Latour, 2001). Pourtant il ne s'agit pas de vérité, mais « d'attachements » (Hénion, 2004) et de diplomatie. Le nombre de loups observé sur le territoire français n'est pas significatif du risque de déprédation associé, et les tirs semblent n'avoir aucun impact sur la préservation des troupeaux, sauf à court terme (Gimenez et al, 2020). Les émotions associées aux actions de terrain constituent une assise nécessaire pour s'appropriier et assimiler les rapports fédérant les sens et à travers eux, les acteurs. C'est par tâtonnements que les groupes se rapprochent. Il s'agit d'une dimension propre à la temporalité, où les êtres passent du temps à observer leur environnement et à interagir, y compris sous forme conflictuelle. Nous retrouvons cette perspective chez un auteur comme Michel Grossetti, pour qui les acteurs interagissent au sein de systèmes relationnels basés sur des événements et des formes sociales historicisées (Bessin et al, 2009). Les protagonistes possèdent une mémoire des lieux et des êtres l'habitant, qui permet l'acceptation et la reconnaissance des activités humaines. Ainsi il faut sans doute accepter l'idée que, comme le souligne Nicole Mathieu (2016), la nature des uns n'est pas celle des autres. Le sensoriel, l'affectif, et l'émotionnel permettent d'identifier des « cultures de la nature » (le pastoralisme, la quête de biodiversité) précédemment évoquées, qui doivent être reliées à un « mode d'habiter », comme relation entre un espace physique, la nature, et un milieu social, celui de l'habitant. L'environnement devient une source de liens basés sur des rapports de proximité. Nous retrouvons la pensée de Georg Simmel : le moteur du social réside dans des formes de relations réciproques mais aussi éprouvées, au sein d'expériences et d'événements, situés dans notre enquête.

La guerre du loup prend l'allure d'une mise à l'épreuve de la société et des groupes sociaux autour de ce que chacun considère comme moralement acceptable. Pour le chercheur en sociologie l'affectivité constitue un enjeu face à des comportements jugés *a-priori* non-rationnels, comme déroger aux lois de conservation du loup. La recherche d'une expérience subjectivement éprouvée permet d'insérer les individus et les groupes dans des cadres tout autant structurels (les normes et les contraintes sociales) que moraux et passionnels. Les émotions attirent notre attention sur le fait que nos catégories de pensées sont mobiles. La guerre du loup permet d'accéder à ce qui résonne et fait sens chez les acteurs. Ainsi, ce ne sont pas tant les animaux et les écosystèmes qui sont vulnérables que les hommes. Pourquoi les gens se battent-ils ? Qu'est-ce qui les pousse à choisir un camp ? Ce sont là des questions sociales dont les réponses naissent de situations, où les affects possèdent une emprise sur des logiques de situation.

Références Bibliographiques

- Benhammou Farid, 2010, « Une géopolitique du loup (*canis lupus*) en France : quels apports pour une géographie de l'environnement et des territoires ruraux ? », dans J-M. Moriceau et Ph. Madeline (dir.) *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Caen, Maison des Sciences de l'Homme.
- Bernard Julien, 2015, « Les voies d'approche des émotions », *Terrains/Théories* n° 2. En ligne <http://journals.openedition.org/teth/196> ; DOI : 10.4000/teth.196
- Bessin Marc, Bidart Claire et Grossetti Michel, 2009, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.
- Bessy Christian et Chateauraynaud Francis, 2014, *Experts et faussaires, pour une sociologie de la perception*, Paris, Éditions Petra.
- Blondiaux Loïc et Traïni Christophe (dir.), 2018, *La Démocratie des émotions*, Paris, Les presses de sciences Po.
- Bobbé Sophie, 2004, « Gestions faunistiques, cultures des sauvages et brouillage des catégories », *Communications*, n° 76, p. 203-220.
- Bouthoul Gaston, 1962, *Le Phénomène-Guerre*, Paris, Payot.
- Callon Michel, Lascoumes Pierre et Berthe Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Charbonnier Pierre, 2015, *La fin d'un grand partage. Nature et société, de Durkheim à Descola*, Paris, CNRS.
- Damasio Antonio, 1995, *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- Geertz Clifford C, 2012 [1986], *Savoir Local savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF.
- Gimenez Olivier, 2015, « Wildlife in a politically divided world : insularism inflates estimates of brown bear abundance », *Conservation Letters*, n° 9, p. 122–130.
- Gimenez Olivier et al. 2019, « Use of ambiguous detections to improve estimates from species distribution models », *Conservation Biology*, n° 33, p.185-195.
- Gimenez Olivier et al. 2020, « Tirs dérogatoires de loups en France : état des connaissances et des enjeux pour la gestion des attaques aux troupeaux », *Géosciences*, n°327, p.16-21.

<https://www.researchgate.net/publication/346613856> Tirs derogatoires de loups en France etat des connaissances et des enjeux pour la gestion des attaques aux troupeaux

Heinich Nathalie, 2017, *Des valeurs, une approche sociologique*, Paris, Gallimard.

Hennion Antoine, 2004, « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés* n°85, p.9-24.

Kosinets Robert, 2009, *Netnography : doing ethnographic research on line*, London, Sage Publications.

Laflamme Simon, 1995, *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan.

Larrère Catherine, 1997, *Les Philosophies de l'environnement*, Paris, PUF.

Latour Bruno, 2001, *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, Quae.

Lemieux Cyril, 2007, « À quoi sert l'analyse des controverses », *Mil Neuf Cent*, n° 25, p.191-212.

Maffesoli Michel, 1996, *Éloge de la raison sensible*, Paris, Grasset.

Mathieu Nicole, 2000, « Des représentations et pratiques de la nature aux cultures de la nature chez les citadins », *Bulletin de géographie française*, n° 2, p.162-174.

Mathieu Nicole, 2016, « Modes d'habiter, cultures de la nature : des concepts indissociables », dans Choné Aurélie, Hajek Isabelle et Hamman Philippe (Dir.), *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, p.567-581.

Mauz Isabelle, 2005, *Gens, cornes et crocs*, Paris, Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra.

Mendras Henri et Jollivet Marcel, 1971, *Les collectivités rurales françaises*, Paris, Armand Colin.

Micoud André, 1993, « Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage "naturalisé vivant" ? », *Natures Sciences et Sociétés*, vol.1, n°3, p.202-210.

Moriceau Jean-Marc et Madeline Philippe, 2010, *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Caen, Maison des Sciences de l'Homme.

Morizot Baptiste, 2016, *Les Diplomates, Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Marseille, Wildproject.

Moscovici Serge, 2002, *Réenchanter la nature. Entretien avec Pascal Dibié*, Paris, Aube.

Mounet Coralie, 2007, *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et vivre ensemble autour de la gestion de la faune sauvage à problème. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises*. Thèse de doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble I.

Pastoureau Michel, 2018, *Le Loup, Une histoire culturelle*, Paris, Seuil.

Pelluchon Corine, 2018, *Éthique de la considération*, Paris, Seuil.

Pelluchon Corine, 2020, *Réparons le monde. Humains, animaux, nature*, Paris, Rivages.

Rosa Hartmut, 2018, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris, La découverte.

Simmel Georg, 1995 [1908], *Le conflit*, Paris, Circé.

Stoessel-Ritz Josiane, 2005, *Évaluation de la politique pour la culture d'un département : la politique culturelle du département du Haut-Rhin de 1982 à 2001*, Colmar, Département du Haut-Rhin.

Notes

ⁱ Programme de recherche porté par le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) de Montpellier, intitulé « Osez l'interdisciplinarité » sous la direction d'Olivier Gimenez (CEFE), CNRS, UMR 5175.

ⁱⁱ Bien que des tirs soient pratiqués et que le lexique employé en relève (officiers, lutte, tirs, stratégies, fusils, pièges, etc.). Voir Bouthoul, 1992.

ⁱⁱⁱ Afin de se rendre compte de la teneur des discours produits sur le loup, on pourra consulter quelques avis mis en ligne par le Ministère de la transition écologique, suite au nouveau plan loup (2018-2023) et à la consultation publique associée.

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-plan-d-action-national-sur-le-loup-et-a1775.html> (consulté le 1^{er} février 2021).

^{iv} Notamment en juin 2017 à l'observatoire du Mont Aigoual et en juillet 2017 au village de Lanuéjols dans le Gard.

^v <https://observatoireduloup.fr/2020/03/07/france-presence-du-loup-par-departement-en-2020/> (consulté le 1^{er} février 2021).

^{vi} <https://www.ferus.fr/loup/le-loup-biologie-et-presence-en-france> (Site consulté le 1^{er} février 2021).

^{vii}<https://www.loupfrance.fr/suivi-du-loup/situation-du-loup-en-france/> (Site consulté le 1^{er} février 2021).

^{viii}Les données à considérer viennent de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui regroupe les ministères chargés de l'Ecologie et de l'Agriculture ainsi que l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. L'OFB édite en particulier les lettres d'information sur le loup et son observatoire (<https://observatoireduloup.fr/>). Les associations écologistes et naturalistes lui préfèrent Ferrus, l'Association nationale pour la défense et la sauvegarde des grands prédateurs (<https://www.ferus.fr/a-propos-de-ferus/association>) qui compte une vingtaine de réseaux en France (Sites consultés le 1 février 2021).

^{ix}<https://www.loupfrance.fr/suivi-du-loup/situation-du-loup-en-france/> (Site consulté le 1 février 2021).

^xhttps://www.loupfrance.fr/wp-content/uploads/Faune-sauvage_vuln%C3%A9rabilit%C3%A9-troupeaux.pdf (Site consulté le 1 février 2021).

^{xi}« Vulnérable » signifie que l'espèce n'est pas en voie de disparition. Cependant sa survie sur le territoire français est conditionnée par un seuil (aux environs des 500 individus), en dessous duquel sa reproduction n'est pas assurée. On pourra consulter la page. <https://www.wwf.fr/especes-prioritaires/loup>(Site consulté le 02 février 2021).

^{xii}https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/il-va-falloir-apprendre-a-coexister-avec-le-loup-preconise-un-expert_121352(Site consulté le 2 février 2021).

^{xiii} « Mort au loup », « Idiotie que de dire que le loup est revenu naturellement ! » sont des exemples que l'on trouve fréquemment au niveau des échanges entre opposants et sympathisants. <https://www.midilibre.fr/2020/06/18/herault-retour-sur-la-plus-importante-attaque-de-loup-jamais-recensee-du-departement,8937278.php> (Site consulté le 1^{er} février 2021).

^{xiv}L'analyse du sentiment porte sur 37 articles issus d'une recherche bibliographique sur tous les journaux référencés d'écologie et de conservation, entre 2000 et 2017. Elle a été effectuée sur la plate-forme *Web of Science* en utilisant la requête « attitude or perception » associée au mot « carnivore » pour délimiter la nature des sentiments (Gimenez, 2015).

^{xv} Afin de se rendre compte de la teneur des échanges entre partisans et opposants au loup, le site suivant est particulièrement éclairant.
<https://bdm.typepad.com/biodiversite/page/31/> (Site consulté le 1^{er} février 2021).

^{xvi} <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/changement-de-gouvernement-mais-pas-de-methode-la-france-tue-de-plus-en-plus-de-loups-au-lieu> (Site consulté le 2 février 2021).

^{xvii} *Tweeter* mis en ligne le 8 janvier 2018.

https://twitter.com/n_hulot/status/950367782440525824 (Site consulté le 2 février 2021).

^{xviii} https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/le-plan-loup-2018-loin-de-satisfaire-les-eleveurs-et-les-ecologistes_2623626.html (Site consulté le 2 février 2021).

^{xix} Selon un sondage récent de la Fondation droit animal, « 84 % des Français sont en faveur d'une stricte protection du loup ». <https://www.fondation-droit-animal.org/cp-sondage-84-des-francais-sont-en-faveur-dune-strict-protection-du-loup/> (Site consulté le 2 février 2021).

^{xx} Nous songeons par exemple au déclin des récifs coralliens.

^{xxi} Source *Reporterre*, le quotidien de l'écologie, paru le 19 janvier 2018, propos recueillis par Claire Lapie.

^{xxii} Source *La Croix*, 06 octobre 2013, propos recueillis par Denis Sergent.

^{xxiii} <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/lozere/lozere- quatre-brebis-tuees-apres-nouvelle-attaque-eleveurs-bergers-inquiets-1864368.html> (Site consulté le 1 février 2021).

^{xxiv} <https://www.loupfrance.fr/wp-content/uploads/15-0606.pdf> (Site consulté le 2 février 2021).

^{xv} <https://www.francebleu.fr/infos/societe/des-moyens-materiels-et-humains-supplementaires-pour-traquer-le-loup-solitaire-des-costieres-1558535368> (Site consulté le 1 février 2021).

^{xvi} Propos recueillis lors de la rencontre sur le site de Lanuéjols, le 22 juillet 2017.

^{xvii} https://www.sentiercp.com/fr/chasse-videos/Rencontre_avec_une_meute_de_loup.html (Site consulté le 1^{er} février 2021).

Le travail social au carrefour de la pluri/multi/trans/interdisciplinarité

Emmanuel JOVELIN

Sociologue et Professeur au CNAM

Titulaire de la chaire de travail social et de l'intervention sociale
Chercheur au Laboratoire Formations et apprentissages professionnels (FoAP, EA 7529) Conservatoire Nationale des Arts et Métiers (CNAM Paris).

Résumé

Au niveau européen, voire aux Etats-Unis, le travail social est une discipline académique reconnue, il y existe des doctorats en travail qui s'appuient sur plusieurs disciplines, mettant à l'épreuve, la pluri/multi/trans/interdisciplinarité du champ de l'intervention sociale. Ce qui est loin d'être le cas en France. Cet article, tente de montrer que le travail social se situe au carrefour de la pluri/multi/trans/interdisciplinarité.

Mots clés : discipline, travail social, théories du travail social, doctorat en travail social, transdisciplinarité, interdisciplinarité, multidisciplinarité

Abstract

At the European level, even in the United States, social work is a recognized academic discipline, there are work doctorates which are based on several disciplines, putting to the test, the pluri / multi / trans / interdisciplinarity of the field of social intervention. This is far from being the case in France. This article attempts to show that social work is located at the crossroads of pluri / multi / trans / interdisciplinarity.

Keywords: discipline, social work, social work theories, doctorate in social work, transdisciplinarity, interdisciplinarity, multidisciplinarity

1. Le travail social dans les théories scientifiques : une reconnaissance difficile

Le travail social est un champ qui cherche à se faire reconnaître, en tant que profession, science et discipline académique. Mais cela est aussi une affaire franco-française parce que si en France, il existe une panoplie des métiers, qui en soi, ne permet pas de situer le travail social, dans le domaine fermé des professions, et de même si ce champ n'est pas considéré comme une discipline académique, ni une science, à l'étranger les questions se posent différemment (Jovelin, 2008). Cette activité est une pratique professionnelle, qui en soi, mobilise au quotidien des approches théoriques lors des interventions des professionnels. Mais, de quelles théories parle-t-on ? Cette simple question laisse entrevoir un secteur flou où s'entrecroisent à la fois l'approche par l'activité, par la profession et la controverse scientifique.

Le débat dans les pays étrangers nous renseigne en partie sur ces questions (Jovelin, 2004). Le travail social, secteur professionnel est profondément lié à l'histoire des sociétés européennes. En effet, nous avons assisté à l'émergence de cette branche professionnelle aux formes et développements divers selon les pays. Ce détour permet d'élargir notre vision et les différences observées ne sont pas seulement déterminées par la nature de l'Etat providence en place dans ces pays mais s'inscrivent aussi dans les réflexions théoriques menées sur/pour/dans/le travail social (Erath et Hamalainen, 2000). En somme, la place accordée au travail social au sein des disciplines scientifiques, tient aussi aux débats qui l'ont constitué comme science. Et dans beaucoup de pays européens, la pratique de cette activité n'a pas donné lieu à la création de nouveaux paradigmes, elle n'a fait qu'emprunter les théories aux sciences existantes, c'est-à-dire un va-et-vient entre théorie disponible et pratique par les travailleurs sociaux qui érigent peu à peu les sciences de l'intervention sociale, en somme du travail social. Il est important de noter qu'en Suède, la construction du travail social comme champ disciplinaire est le fait de différents acteurs extérieurs à la communauté scientifique. Dans ce pays, l'introduction des sciences du travail social a établi un parallèle avec les sciences de l'éducation reconnue comme discipline universitaire au début des années 1960. La reconnaissance universitaire a permis aux travailleurs sociaux considérés au départ comme une semi-professionnel, de revendiquer de nouveaux savoirs et modèles s'appliquant au champ de l'intervention sociale, faisant des sciences du travail social un objet interdisciplinaire. Ce qu'atteste la définition du premier poste de professeur en travail social :

« La science du travail social devrait promouvoir des connaissances appliquées centrées sur les problèmes sociaux et leurs causes, sur les interventions et leurs conséquences, ceci à tous les niveaux de la société. Doit ainsi être prise en compte, la planification, du service, du travail communautaire et de la prise en charge individuelle »

(Université de Göteborg, 1979).

Les relations entre la recherche, l'enseignement et la pratique constituent incontestablement le pôle dynamique du travail social appliqué. En France, peut-on regretter que cette relation ne se noue pas au sein des sciences du travail social mais au sein d'autres disciplines gravitant autour du champ du travail social. Ce sont ces dernières qui éclairent les maux sociaux.

Pourquoi ces différences d'un pays à l'autre ? D'où proviennent les résistances ? Suffit-il que le travail social soit enseigné à l'université pour en faire une discipline scientifique ou une science ?

Le problème est complexe. Il est évident que l'absence des traditions universitaires et la recherche peu développée dans les pays francophones comparés à d'autres pays où le travail social a une tradition universitaire n'ont pas permis de construire une discipline académique. Il faut aussi ajouter à cela, les résistances des universitaires, consistant à préserver les sciences existantes comme la sociologie, la psychologie, etc. et l'insuffisante mobilisation des formateurs exerçant dans les instituts du travail social. Pour que le travail social soit considéré comme une discipline scientifique, il faut qu'il confronte les savoirs avec la recherche, avec les règles de la recherche empirique et c'est ce qui se passe aujourd'hui en France. Cette pratique se trouve face un éventail de disciplines, ce qui ne lui assure pas son autonomie, et le présente souvent comme du bricolage. Si le travail social s'intéresse à ce qu'on fait, la science quant à elle ne s'y attarde pas elle se focalise à ce qu'on pense et à ce qu'on doit faire. Dans le travail social on trouve « la connaissance par le sens ou par l'expérience ». C'est une connaissance qui vient de notre expérience vulgaire, de notre observation, de notre expérience qu'on peut également appeler « connaissance empirique ». Celle-ci dépend de nos sens, qui nous renseignent sur ce que nous « touchons, sentons, entendons, voyons, goûtons ». Pour acquérir une connaissance scientifique, il faut se méfier du premier regard, analyser ce que nos sens nous enseignent, voire nous donnent comme une description ou une explication de la réalité. Il y a une différence entre la

connaissance acquise par le sens et par la pratique et la connaissance scientifique. Cette dernière est basée sur « la présomption que le premier regard et tout le regard qui suivra, soit sujet à l'erreur, de sorte que l'on doive regarder encore, de façon différente et à fond chaque fois » (Seltiz, 1977). En fait que ce soit pour les phénomènes comme la révolution de la terre autour du soleil ou pour les phénomènes comme les émeutes de 2005 en France, la connaissance scientifique doit reposer sur des principes stables qui commandent une démarche rigoureuse. Peut-on en dire autant du travail social ?

Le travail social n'aurait pas de théories qui lui soient propres, mais il se trouve au carrefour de plusieurs théories. C'est un champ pluri/multi/trans/interdisciplinaire, comme l'ont souligné nos collègues Québécois, c'est une forme réalisée d'interdisciplinarité, parce qu'il est non seulement membre d'une discipline généraliste et appliquée, compétent à travailler en réseau, mais qu'il a également une capacité d'intermédiation (Couturier, Belzille, Siméon, 2014).

2. Pluridisciplinarité, multidisciplinarité, transdisciplinarité : de quoi parle-t-on ?

Si « la pluridisciplinarité (ou multidisciplinarité) est l'addition des regards disciplinaires différents sur le même objet, et concerne l'étude d'un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois » (Vinck, 2000), si elle définit « la logique d'une mise en convergence de plusieurs disciplines en vue d'examiner, sous plusieurs aspects une question donnée » (Resweber, 1981), si ce concept « renvoie à un rapport de co-présence entre disciplines autour d'un objet qui leur est commun ou partagé... », l'interdisciplinarité renvoie aux transferts des méthodes d'une discipline à l'autre. Elle se situe sur un parcours qui va de la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité et elle fait partie de la constitution de toute discipline notamment de la constitution des sciences sociales souligne J.P. Resbewer (1981). Dans l'interdisciplinarité, il y a deux pratiques identifiées, la complémentarité et la circulation (Vinck, 2000). L'interdisciplinarité invite à la transformation, c'est-à-dire qu'au lieu de laisser les disciplines co-présentes, se coordonner, elle fait de telle sorte que l'action de l'un soit pratiquement reprise dans l'action de l'autre (Couturier et al. 2014). Elle contribue à définir, comment une discipline organise et réviser ses méthodes et concepts, elle est en quelque sorte la logique qui préside à la genèse de la discipline (Resweber, 2011). Quant à la transdisciplinarité (*trans* signifie à travers et au-delà), elle n'est pas concernée par le transfert d'un modèle de connaissance à un autre,

comme nous venons de le voir sur l'interdisciplinarité. Son objet est de s'ouvrir à toutes les disciplines, à ce qui les traversent et les dépassent. Elle étudie ce qui se trouve entre les disciplines et ce qui les relie. Comme le souligne Jean Foucart (2007) « la transdisciplinarité représente le degré le plus élevé d'interpénétration (influences mutuelles quant aux savoirs et aux méthodes) entre différentes disciplines ». Ainsi, par exemple, lorsque l'on parle d'une recherche transdisciplinaire, il s'agit de : « l'étude d'un problème ou d'un objet par des spécialistes divers qui situent leurs réflexions au-delà de leurs domaines respectifs et des intersections entre eux, en vue de la fusion des savoirs et des approches conduisant à l'émergence d'une nouvelle discipline » (Légendre 1988, cité par Foucart, 2007). Ainsi, si une recherche disciplinaire explore un seul niveau de réalité, la recherche transdisciplinaire « s'intéresse à la dynamique engendrée par l'action de plusieurs niveaux de réalité à la fois » (Nicolescu, 1996). Les recherches disciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires ne s'opposent pas mais se complètent. C'est à partir de ces confrontations théoriques que des doctorats ont été créés dans le monde.

3. Les doctorats en travail social au carrefour de plusieurs disciplines

Dans plusieurs pays européens, le travail social est une discipline enseignée à l'université et plusieurs d'entre elles préparent aujourd'hui les doctorats en travail social (Jovelin, 2008) : la Suède, le Portugal, la Finlande, l'Angleterre, la Hongrie l'Allemagne, La Norvège, La Suède etc. On comptait plus de 170 doctorats en travail social selon le GADE (Group for Advancement of doctorate Education), une association qui regroupait 170 responsables de doctorats en travail social, en Amérique et dans le reste du monde. En 2012, on dénombrait aux Etats-Unis 106 universités réparties sur 35 Etats délivrant un doctorat en travail social (Leplay, 2014). On peut dire qu'aux USA, on peut compter plus d'une centaine de doctorats en travail social et en Europe, il y en aurait une quarantaine, sans oublier ceux du Canada ou de l'Amérique latine. Ces filières doctorales sont certes raccrochées quelquefois à des cadres disciplinaires classiques existants dans les universités mais c'est parce que le travail social a été reconnue en tant que discipline scientifique et champ disciplinaire que la formation doctorale en travail social a été créée. De même en France, au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), les doctorats sociologie-travail social et sciences de

l'éducation-travail social, s'appuient sur des théories transversales provenant de plusieurs disciplines, plaçant le travail au carrefour de nombreuses disciplines.

4. Les enjeux disciplinaires du travail social : entre pluri/multi/trans/interdisciplinarité

S'agissant de la pluri/multi/trans/interdisciplinarité, la définition du travail social adoptée par la France vient conforter le métissage disciplinaire du travail social.

En effet, **le décret du 6 mai 2017** définissant le travail social vient conforter le milieu de la formation de poursuivre les discussions sur les questions disciplinaires :

« Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale, à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement des capacités de personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. A cette fin, **le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie** sur des principes éthiques et déontologiques, **sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social**, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière. Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social ».

En déclarant que les professionnels du social s'appuient sur les différentes disciplines des sciences sociales et humaines pour fonder leurs pratiques. On peut considérer que les sciences humaines et sociales constituent le socle sur lequel, on doit accoler la discipline sciences humaines et sociales : travail social.

La discussion engagée sur les disciplines rares au sein du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, est l'occasion de défendre les questions disciplinaires, parce que c'est la construction d'une discipline académique sciences humaines et sociales : travail social, qui permettra une véritable institutionnalisation de la recherche dans le champ, et participera « au renouvellement de ses objets, ses méthodes, ses approches, ses rapports avec les autres disciplines, comme ses inscriptions sociales et ses insertions institutionnelles ». En effet :

1. *Une discipline permettra de construire des lieux, des instances, des réseaux, des supports, d'avoir des corps professionnels spécialisés dans la production systématique de nouvelles connaissances par la recherche scientifique. Ce point concerne l'assise scientifique d'une discipline permettant la professionnalisation du métier de chercheur sur les problématiques qui concerne la discipline sciences humaines et sociales : travail social.*
2. *Cette production de connaissances se fait sur une série d'objets reconnus par les chercheurs de la discipline comme étant de leur ressort, même s'ils peuvent être partagés avec d'autres. Une discipline est définie aussi par ses objets d'études.*
3. *La professionnalisation de la recherche permettra l'élaboration et le renouvellement de concepts et modèles théoriques constituant les objets de connaissances ainsi que de méthodes de recueil et d'analyses de données, participant ce faisant au déploiement et à la reconnaissance sociale et scientifique de la discipline et à la continuelle transformation de son objet*
4. *Une discipline sciences humaines et sociales travail social sera l'institution qui transmettra les connaissances élaborées, son rôle sera de former, d'initier et de socialiser les professionnels œuvrant dans le champ de l'intervention sociale.*

Aujourd'hui en tant que titulaire de la chaire de travail social et de l'intervention sociale, au regard de ce qui a été fait par mes prédécesseurs, Brigitte Bouquet, le Master travail social et Marcel Jaeger, le doctorat travail social, il était important que je puisse initier cette question disciplinaire en suspens depuis plusieurs années. Avec Marcel Jaeger, nous avons constitué un groupe de 13 personnes, qui a discuté de la question disciplinaire et qui a abouti à la rédaction d'un manifeste pour une discipline sciences humaines et sociales : Travail social. Cette mission sera portée par le CNAM

et la chaire de travail social et de l'intervention sociale auprès des instances nationales (voir le manifeste en annexe).

Conclusion

Nous savons que le travail social est considéré, comme une simple activité, (un champ de pratique) enseignée dans les hautes écoles en Belgique et en Suisse et dans les instituts de formation sociales en France. Cette activité qui n'aurait pas des théories qui lui soient propres, se nourrirait des théories périphériques issues d'autres disciplines comme la sociologie, la psychologie, la psychanalyse, les sciences de gestion, etc. En effet, il existe des théories multi, pluri, transdisciplinaire au travail social, dans lesquelles s'appuient les professionnels du social pour accompagner les personnes en difficulté.

Références bibliographiques

Angers Maurice, 2014, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Montréal, les éditions Chénelières, 198 p.

Couturier Yves, Belzile Louise, Siméon Frantz, 2014 « Le travail social comme forme réalisée d'interdisciplinarité », In M. Jaeger, *Conférence de consensus. Le travail social et la recherche*, Paris, Dunod, p. 143-152

Erath Peter, Hämäläinen Juha, 2000, « Theory in social work », in A. Adams, P. Erath, S. Shardlow (eds.): *Key themes in European social work*, Lyme Regis, Russel House Publication, p. 15-25

Foucart Jean, 2007, « Social work and scientific construction », in A. Adams, P. Erath, E. Jovelin, *Social work and science. An uneasy relationship?* Eichstätt, ISIS.

Hofstetter Rita, Schneuwly Bernard (ed), 1998, *Le Pari des sciences de l'éducation*, Ed. Deboeck, 1ère édition, 352 p.

Jovelin Emmanuel, 2004, « Social work in the sociological theories of professions » in P. Erath, J. Hamalainen, R. Voornanen, *Social work in Europe. Descriptions, Analysis and theories*, Eischtaet, ISIS

Jovelin Emmanuel, 2010, « Les théories du travail social dans l'Europe Francophone » in G. Rotink et al. *Manuel de l'intervention sociale et éducative au Grand Duché de Luxembourg*, Luxembourg, Editions Saint Paul.

Jovelin Emmanuel, 2018, « Panorama du doctorat en travail social. L'exemple de l'Europe et du Québec » in S. Rullac, J.-P. Tabin et A. Frauenfelder, *La fabrique du doctorat en travail social. Controverses et enjeux*, Rennes, Ed. Presses de l'EHESP, p.47-57

Jovelin Emmanuel, (éd.), 2008, *Histoire du travail social en Europe*, Paris, Vuibert. 188 p.

Leplay Eliane, 2014, « La recherche en travail social, scientifique et professionnelle », in M. Jaeger (éd), *Le travail social et la recherche*, Paris, Ed. Dunod, p. 85-99

Nicolescu Basarab, 1996, *La Transdisciplinarité*, Paris, Editions du Rocher

Resweber Jean-Paul, 2011, « Les enjeux de l'interdisciplinarité », *Questions de communication*, n°19, Editions Universitaires de Lorraine, p.171-200.

Resweber Jean-Paul, 1981, *La méthode interdisciplinaire*, Paris, PUF, 175 p.

Robertis, (de) Cristina, Pascal Henri, 1987, *L'intervention collective en travail social*, Paris, Bayard, 303 p.

Robertis, (de) Cristina, 2007, *Méthodologie de l'intervention en travail social*. Rennes, EHESP, 317 p.

Vinck Dominique, 2000, *Pratiques de l'interdisciplinarité*, Grenoble, PUG, 221 p.

MANIFESTE
POUR UNE DISCIPLINE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – TRAVAIL SOCIAL

Contact : Emmanuel Jovelin

En France, les débats sur l'opportunité et la pertinence d'une discipline en travail social ont été animés depuis des années par plusieurs associations et groupements professionnels. Autour de cette question, des séminaires réunissant des collègues français et européens ont également été organisés dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Ces discussions se sont amplifiées et affinées justifiant l'idée de leur nécessaire concrétisation avec la création d'une discipline Sciences humaines et sociales-Travail social.

1. Le contexte

Rappelons que l'ouverture de la chaire de travail social en 2001 au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et celle d'un master de recherche travail social, action sociale et société (le seul en France à l'époque), annonçaient implicitement la volonté d'avancer vers l'institutionnalisation d'un espace académique et la disciplinarisation des savoirs produits dans le champ du travail social. À l'époque, pour différentes raisons, cette dynamique s'est heurtée à des résistances. Au CNAM, par exemple, la chaire a affronté l'opposition de certains chercheurs en sciences sociales qui considèrent parfois encore le travail social comme un terrain d'application de leurs analyses plutôt qu'un espace de production intellectuelle, un domaine en capacité de se penser par lui-même.

En 2013, la Conférence de consensus sur « la recherche en/dans/sur le travail social » a prolongé la réflexion ce qui a conduit à identifier plusieurs points autour desquels un accord pouvait se dessiner. Les conclusions de cette conférence ont insisté sur :

- L'importance de construire une formation doctorale dans le champ du travail social : *« un réseau doctoral sera un facteur de développement de la recherche dans les établissements de formation en travail social, en liaison avec les universités »*. Cette formation doctorale *« devrait permettre d'ouvrir des perspectives attractives et valorisantes pour les travailleurs sociaux, de même qu'elles pourront avoir des effets bénéfiques pour les personnes accompagnées au titre de l'action sociale et médico-sociale »*. À l'issue de la Conférence de consensus, ont été créées au CNAM, deux spécialités doctorales : « sciences de l'éducation travail social » et « sociologie travail social ». À ce jour, aucun autre établissement d'enseignement supérieur ne le propose. Si le doctorat renvoie à la capacité d'un groupe d'acteurs professionnels de produire une expertise sociale et universitaire, on peut s'étonner qu'il n'ait pas immédiatement débouché sur l'élaboration d'une filière complète dans cette spécialité. Par ailleurs,

comme on le sait, aucun doctorat ne peut exister, s'il n'est pas intégré à un champ disciplinaire institutionnalisé au sein de l'enseignement supérieur.

- L'existence de savoirs professionnels encore trop faiblement reconnus sous prétexte qu'ils ne constituent pas un corpus homogène. Ces savoirs se présentent effectivement sous des formes multiples et varient en fonction des positionnements théoriques adoptés. Ce sont souvent des savoirs tacites, qu'il convient d'explicitier.

Comment formaliser ces connaissances non « disciplinées » ? La proposition a été de créer « *un corpus des savoirs théoriques et méthodologiques* » en lien avec les problématiques du travail social. Pour cela, la Conférence de consensus a souligné qu' : « *il est important de créer des lieux de réalisation et de diffusion de ce type de recherches (laboratoires, revues associations de chercheurs) et développer des compétences des travailleurs sociaux en matière de recherche* ». Elle s'est prononcée sur « *le statut du travail social comme discipline plus que comme science* » et sur la pertinence « *de construire un champ disciplinaire spécifique* » à l'instar de plusieurs pays dans le monde. En outre, elle a affirmé que « *le travail social pouvait s'émanciper vis-à-vis d'une dépendance à des sciences sociales constituées formellement comme des disciplines, en s'inscrivant comme un champ spécifique à dimension interdisciplinaire* ».

Les Etats généraux du travail social de 2013 ont été l'occasion de clarifier les enjeux de la construction d'un espace académique propre au travail social, mais aussi de faire émerger un plan d'action sous la conduite du premier ministre et de son gouvernement. Deux chaires supplémentaires dans la spécialité étaient envisagées. Le processus des Etats généraux et les orientations du plan d'action pour la reconnaissance et la valorisation du travail social ont abouti à des propositions parmi lesquelles figurait, là encore, la création progressive d'une discipline universitaire en travail social. Dans la continuité du plan, les travaux du Haut Conseil du travail social ont permis d'avancer dans ce sens avec l'adoption de la définition française du travail social et son inscription dans le code de l'action sociale et des familles.

Cette définition actée dans **le décret du 6 mai 2017** est venue conforter la décision des acteurs, qu'ils soient praticiens, formateurs-enseignants-chercheurs, de poursuivre les discussions autour de la création de la discipline. En effet, le texte précise : « *Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale, à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement des capacités de personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. À cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière. Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social* ».

Le texte ouvre la voie à l'établissement d'une discipline Sciences humaines et sociales-Travail social en France ce qui permettrait de rejoindre la communauté internationale, pour laquelle cette question disciplinaire, dont la récurrence est une exception française, ne se pose plus. Il ne s'agit donc pas de juger de la pertinence ou non de la discipline, mais d'en établir les éléments fondateurs, les modalités et le calendrier de mise en œuvre.

2. Pourquoi une discipline Sciences Humaines et Sociales-Travail Social et une section

CNU ?

5. Une discipline permet de construire des lieux, des instances, des réseaux, des supports, d'avoir des professionnels spécialisés dans la production systématique de nouvelles problématiques et de nouvelles connaissances par la recherche.
6. Cette production de connaissances se fait sur une série d'objets reconnue par les chercheurs de la discipline comme étant de leur ressort, même s'ils peuvent être partagés avec d'autres. Une discipline est définie aussi par ses objets d'études.
7. Une discipline contribue à l'élaboration et au renouvellement de concepts et de modèles théoriques, de méthodes de recueil et d'analyses de données. Elle participe au déploiement et à la reconnaissance sociale et scientifique d'un domaine de recherche.

La discipline Sciences humaines et sociales-Travail social aura, en définitive, pour rôle de transmettre les connaissances élaborées, de former, d'initier et de socialiser les professionnels œuvrant dans le champ de l'intervention sociale.

La discussion engagée sur les disciplines rares au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche nous donne l'occasion de défendre ce dossier. La construction d'une discipline académique Sciences humaines et sociales-Travail social, permettra une institutionnalisation de la recherche dans le champ et participera « au renouvellement de ses objets, ses méthodes, ses approches, ses rapports avec les autres disciplines, comme ses inscriptions sociales et ses insertions institutionnelles ».

3. Discipline académique et travail social

L'enjeu de la discipline est d'autant plus d'actualité qu'il s'inscrit dans un contexte de mutation du travail social. Les changements qui le traversent sont d'ordres institutionnels, organisationnels, managériaux, mais aussi doctrinaux. Ils impliquent un renouvellement de la réflexion sur/en/dans le travail social justifiant l'institution d'une nouvelle discipline Sciences Humaines et Sociales-Travail Social.

3.1. État des lieux

Le mouvement participatif conforté actuellement par les décideurs publics modifie en profondeur les relations des professionnels avec les personnes accompagnées. Le décret du 6 mai 2017 fixant la définition du travail social en France est tant par sa forme légale que par son contenu une opportunité de clarification des pratiques, des méthodes et des théories en vue d'un arrimage plus net des interventions sociales sur un ensemble cohérent de leviers tels qu'ils sont énumérés dans ce texte. Pour guider l'action, on compte notamment sur :

- « Des principes éthiques et déontologiques » ;

-
- « Des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines » ;
 - « Les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social » ;
 - « Les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social ».

Un cadre est proposé, mais au-delà, on peut lire une invitation à aller plus loin afin d'affiner les nouvelles perspectives suggérées. En l'état, elles ne figurent qu'à titre de potentialités. En effet, si le législateur souligne que le travail social relève d'une diversité de pratiques inscrites « dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire », il ne précise pas les liens entre les différents éléments sur lesquels sont censés prendre appui les professionnels. Il s'agit d'une juxtaposition dont l'agencement reste à élaborer. Cette élaboration est l'une des tâches de la nouvelle discipline Sciences-humaines et social-Travail social.

Comme on le sait, certaines théories reconnues en sciences humaines et sociales se sont construites non pas sur la prise en compte des connaissances issues des expériences vécues, mais au contraire, sur une invalidation du sens commun qui les appréhendait. Du coup, quand bien même, le législateur appelle clairement à une diversification des savoirs, ce qui est une avancée remarquable, il n'est pas certain que cela entraîne de réels changements si, au final, les hiérarchies classiques ne sont pas questionnées par de nouvelles propositions d'articulations de la connaissance scientifique et de la connaissance expérientielle, mais aussi de la théorie et de la pratique. Ce que ces infléchissements doctrinaux permettent d'assumer, c'est en fait ce qui a toujours fait la spécificité de la discipline : des pratiques articulées à une diversité de savoirs. Car, dans les faits, il est évident que le travail social a toujours pris en compte la parole et l'action des « usagers ». Ce qui est nouveau, c'est qu'il peut le revendiquer autant qu'il peut revendiquer l'expérimentation et le croisement des savoirs comme les sources légitimes de la connaissance spécifique qu'il produit. En ce sens, il est conduit à assumer ses particularités en acceptant de se distinguer d'autres disciplines qui négligent la pratique ou qui la posent comme seconde par rapport à la théorie. Il peut dès lors mieux définir un territoire de méthodes et de finalités qui lui sont propres tout en consolidant le socle épistémologique de sa production théorique. Loin de s'éloigner des sciences humaines et sociales, le travail social, par un effort critique et constructif, est ainsi en mesure d'entrer de plain-pied en dialogue avec elles.

3.2. Un héritage à repenser

Quels sont les pré-supposés sur lesquels s'est établi un savoir scientifique conduisant à une invalidation de toute autre forme de connaissance notamment pratique ou expérientielle ? Ne contiennent-ils pas des éléments que l'on peut révoquer par le doute ? On le sait, le doute n'est pas toujours scepticisme. Chez Descartes, il est hyperbolique. Il vise à refonder la science sur de nouvelles certitudes. Les savoirs savants les mieux établis de son temps ne sont pas à l'abri de considérations douteuses. Du coup, au moins si l'on suit Descartes, se déprendre des préjugés, ce n'est pas seulement lutter contre le sens commun, c'est aussi lutter contre les a priori scientifiques que l'on admet, sans plus d'examen, parce qu'ils font autorité. C'est alors que « la ruine des fondements entraîne nécessairement avec soi tout le reste de l'édifice. »

À leur tour, les schèmes de pensée hérités du cartésianisme sur lesquelles repose en partie la science classique font actuellement l'objet d'un réexamen. Il serait problématique en période

de mutation que le travail social soucieux de son arrimage scientifique ne prenne pas en compte les éléments sur lesquels s'appuie cette réflexion critique :

- La coupure du sujet-connaissant et de l'objet-matière sur laquelle repose la posture du savant spectateur ;
- La remise en question de la loi et de l'ordre sur lesquels repose une méthode scientifique invalidant les alternatives ;
- La coupure de la théorie et de la pratique sur laquelle repose le dogme selon lequel la vérité précède l'expérience.

Ces trois points sont déterminants. Le premier permet de réévaluer les modes d'objectivation qui réduisent les populations ou les personnes accompagnées à l'état « d'objet à connaître » par un « sujet-connaissant » qui, situé dans une position surplomb, détient seul la légitimité de définir les problèmes et de formuler des solutions dans le cadre d'actions dont il est le principal agent. La coupure du sujet et de l'objet appliquée à l'intervention sociale invalide la personne accompagnée en tant que sujet-connaissant. Le deuxième, centré sur la méthode, permet de discuter de l'univocité des démarches se prévalant de la loi et de l'ordre. Ce faisant, en invalidant les alternatives suspectées d'être transgressives, elles ne permettent pas de penser les tâtonnements constitutifs des interventions en situation. En effet, embourbées dans des réalités et des relations en devenir, elles exigent de la souplesse et de l'inventivité. Le troisième est tout aussi important. Si la vérité, qu'elle soit révélée ou construite, précède l'expérience, les savoirs expérientiels, seront toujours seconds par rapport aux savoirs théoriques pour lesquels, comme dans le mythe platonicien, le réel conceptuel (le soleil) a plus de validité que le réel ancré (la caverne). La coupure de la théorie et de la pratique invalide toutes les formes de savoir autres que le savoir savant.

Le travail social peut naturellement reconduire cette tradition héritée des sciences classiques. Toutefois, dans le contexte actuel marqué par une forte demande de participation et de prise en compte des savoirs expérientiels, il sera amené à clarifier et à affirmer plus nettement aujourd'hui, les méthodes d'objectivation qui lui sont propres. En effet, celles-ci ne peuvent que très difficilement s'accorder avec toutes celles qui, dans un double mouvement, conduisent à l'invalidation de l'expérience première (celle du sens commun) et de la pratique (celle des métiers). Du coup, si le travail social se reconnaît comme une discipline à la jonction entre la pratique et la théorie, il lui faut s'émanciper des théories de la connaissance pour lesquelles une ligne infranchissable sépare le praticien du scientifique.

3.3. Les enjeux théoriques du travail social

L'histoire du travail social a ses spécificités françaises, mais il est indispensable que soient mieux prises en compte les orientations internationales.

La définition internationale du travail social précise que : « *Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social. Étayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, le travail social encourage*

les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous. »

Le travail social produit des savoirs qui présentent une certaine hétérogénéité tant du point de vue de leur origine que de celui de leur statut épistémologique. S'il est possible de repérer des emprunts aux sciences humaines et sociales, la majorité des références mobilisées (case work, école nouvelle, éducation populaire, analyse systémique, pédagogie du projet, *empowerment*, etc.) visent avant tout à forger des repères pour assurer une cohérence de l'action. Ils sont non seulement légitimes, mais indispensables. Ces savoirs ne sont pas à confondre avec la production en tant que telle d'une connaissance à visée scientifique sans que l'on puisse considérer que cette dernière soit en quelque manière supérieure ou plus vraie que les précédents.

Le travail social se trouve au carrefour de plusieurs théories. C'est un champ pluri/multi/trans/interdisciplinaire. Si la pluridisciplinarité ou multidisciplinarité permet de regarder un même objet à partir de différentes disciplines ou domaines d'étude, l'interdisciplinarité favorise les relations entre plusieurs disciplines amenées à partager des méthodes scientifiques tandis que la transdisciplinarité dépasse les frontières disciplinaires pour comprendre la complexité des phénomènes étudiés. Comme l'ont souligné nos collègues québécois, c'est une forme réalisée d'interdisciplinarité : la discipline, généraliste et appliquée, réclame ainsi des compétences particulières : des capacités à travailler en réseau et des capacités d'intermédiation.

S'il n'a pas de théories qui lui soient propres, le travail social est alimenté par de nombreuses théories d'origine variée. En effet, basées sur les pratiques professionnelles, les travailleurs sociaux utilisent au quotidien des approches multiples qu'ils ajustent et articulent dans leurs interventions. Le travail social fait donc référence à un corpus théorique multidisciplinaire, pluridisciplinaire, transdisciplinaire, interdisciplinaire et pluriel : formé par strates successives, il puise à de nombreuses sources. À ce jour, pour tenir compte de la diversité des publics et la complexité des problèmes et des besoins, différentes formes d'interventions sociales sont disponibles. Celles-ci reposent sur une diversité de références tant sur le plan théorique qu'au niveau des valeurs.

Le travail social utilise certes des connaissances provenant de disciplines déjà reconnues, mais il est aussi à l'origine de connaissances spécifiques : celles-ci associées à l'expérience, à la pratique des professionnels, nécessitent d'être formalisées. C'est le rôle que doit assurer la nouvelle discipline Sciences humaines et sociales-Travail social. Cette formalisation suppose la création de nouveaux concepts et de nouvelles théories organisés en un ensemble cohérent qui assume néanmoins le fait d'être le fruit d'un métissage conceptuel et d'un bricolage intellectuel propres à appréhender des situations sociales et professionnelles complexes.

Il est important que les praticiens soient en mesure de mobiliser et de confronter ces apports multiples indispensables à la formulation adéquate des problèmes et des solutions ainsi qu'au renforcement de leur capacité d'agir.

3.4. Recherches sur/en/dans le travail social : une institutionnalisation indispensable

Les relations entre la recherche, l'enseignement et la pratique constituent incontestablement le

pôle dynamique du travail social. En France, on peut regretter que cette relation ne relève pas de l'évidence au sein des disciplines existantes en sciences humaines et sociales.

Au niveau des théories et de la « recherche en travail social », le débat y compris dans les pays étrangers est toujours en cours. En tout état de cause, au moins jusqu'à présent, la pratique n'a pas donné lieu à la création de nouveaux paradigmes. Elle s'est nourrie d'emprunts forgés au sein des sciences existantes. Il ne s'agit donc pas ici de faire du travail social une science, mais de développer dans le champ, des savoirs théoriques qui aident à conceptualiser, des savoirs pratiques, des savoir-faire et des savoirs d'action. Pour cela, il faut s'interroger sur la pertinence des objets et leurs constructions, des méthodes, des cadres conceptuels et épistémologiques en étant attentif aux préoccupations et aux questionnements des professionnels.

Plusieurs textes ont d'ores et déjà incité à la structuration de la recherche dans le champ du travail social et de l'intervention sociale. En premier lieu, les orientations nationales pour les formations sociales 2011-2013 ont insisté sur les liens avec l'université. Ont été affirmées par la même occasion, la prise en compte de savoirs d'intervention spécifiques, la reconnaissance d'une expertise et d'une légitimité à produire de la recherche. Cette légitimité est actée dans les missions des IRTS (l'arrêté du 22/8/1986 et ses suites) : « *les instituts régionaux du travail social (IRTS) sont des établissements publics ou privés agréés par le ministère de l'action sociale afin d'assurer des missions de formation pluriprofessionnelle des travailleurs sociaux et de contribuer à la recherche et à l'animation... Les instituts régionaux du travail social (IRTS) ont vocation à conduire des actions d'étude et de recherche orientées vers l'analyse des qualifications professionnelles ainsi que des modes d'interventions sociales et leur adaptation aux besoins de l'action sociale* ». Il faut toutefois noter que l'État n'a donné ni les moyens ni les postes nécessaires aux instituts de formation en travail social.

Dans un même élan, la circulaire de la Direction Générale des Affaires Sociales (DGAS) du 6 mars 2008, a annoncé la création des pôles ressources régionaux, mais, encore une fois, peu de moyens financiers y ont été affectés. D'ailleurs, force est de constater qu'ils n'ont pas été reconduits. De leur côté, comme on l'a vu, la Conférence de consensus, le plan interministériel d'action en faveur du travail social et du développement social du 21 octobre 2015, ont reconnu l'intervention sociale comme un champ de recherche. À ce titre, il faut rappeler que dans ce cadre, la construction d'une discipline universitaire en travail social a été envisagée à moyen terme. Dans la foulée, comme il a été dit plus haut, la création de la chaire de travail social et de l'intervention sociale, l'ouverture du premier master à vocation recherche et des deux spécialités de doctorat, ont constitué des avancées notables.

Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour développer des recherches dans le champ du travail social, qui, actuellement ne bénéficie d'aucun budget dédié. Or, y compris, au niveau des publications, il s'est doté de supports adéquats à une recherche et à une diffusion de qualité : *Revue Forum, Sciences et Actions Sociales, Le sociographe, Nouvelles pratiques sociales, Revue Suisse du travail social, Revue Vie sociale, Revue Pensée Plurielle* etc.

3.5. Une réflexion située : l'articulation pratique-réflexivité-recherche

Le travail social se caractérise par un environnement marqué par l'incertitude, ce qui conduit les professionnels à innover en permanence afin de concevoir des actions au plus près des

problématiques rencontrées sur le terrain. Dans le même temps, ils sont soumis à de fortes contraintes institutionnelles qui réduisent leurs marges de manœuvre en encadrant de façon rigide leurs interventions. Ils sont donc confrontés à une situation paradoxale de plus en plus difficile à soutenir.

La création d'une discipline doit permettre de prendre en compte ces difficultés et de rendre compte des pratiques professionnelles aux prises avec des questions sociales qui se sont complexifiées. Pour ce faire, il s'agit de dépasser l'opposition positivisme/constructivisme, théorie/pratique, chercheurs/praticiens dans laquelle s'enlise la recherche. Une des conditions essentielles est de ne pas subordonner la pratique à la théorie, en continuant à prétendre que la première est inférieure à la seconde. Ce projet - qui est aussi un défi - justifie la création d'une discipline, car c'est dans cet espace académique institué que ces questions pourront être traitées.

Ces considérations nous conduisent à défendre que l'alternance intégrative est un élément essentiel du dispositif de formation. Dès lors, les modalités d'accompagnement des étudiants pendant leurs périodes de stage sont cruciales, car ces moments et ces espaces sont irremplaçables pour mener les travaux, les réflexions et les analyses sur la pratique et sur ses savoirs, qu'ils soient explicites ou tacites. Les professionnels des sites qualifiants qui accompagnent et encadrent les stagiaires sont donc des acteurs essentiels du dispositif de formation et doivent, d'une part, être davantage associés à celle-ci et à l'évaluation des stagiaires et, d'autre part, être eux-mêmes formés pour disposer des compétences leur permettant de mettre au travail les questions relatives à la pratique et aux savoirs qui la constituent.

Cette articulation pratique - réflexivité et recherche, présente au sein de toutes les formations du travail social, met en avant la prévalence de la pratique et, par elle, la notion de compétences à acquérir. Celles-ci se fondent, non seulement sur des fondamentaux pluri/multi/trans/interdisciplinarité, mais aussi sur des savoirs implicites et, plus largement, la part non connue de l'activité. Cette prise en compte des savoirs tacites cachés dans l'agir professionnel aux côtés des savoirs théoriques et des savoirs factuels donne une place non négligeable aux praticiens dans la formation. Cette « professionnalisation » qui se construit grâce à l'alternance intégrative des formations fait appel à des méthodes pédagogiques autour d'une articulation progressive théorie-pratique sur une période allant d'un an à trois ans. C'est-à-dire un ensemble de moyens nécessaires au développement de savoirs procéduraux et de savoir-être et à la réflexivité indispensable à la construction de compétences professionnelles, en d'autres termes :

- Des formations nécessitant l'acquisition de savoirs procéduraux et de savoir-être : une acquisition au travers de l'approche par situation et la mise en pratique de situations vécues ;
- La réflexivité, travaillée dans une interaction directe avec le groupe, le-les formateurs, indispensable au développement de compétences professionnelles.

Les formations du travail social visant l'intervention avec des êtres humains, développent des compétences à partir de la mise en place de situations, de jeux de rôle ; car c'est lors de ces moments que les situations sont reprises, que les façons de faire sont analysées afin de décliner

la pratique adéquate. Ce travail ne peut s'effectuer qu'en présence des différents acteurs : étudiants, formateurs, personnes concernées.

4. Enseignement supérieur et formations en travail social

Au moment où les formations en travail social s'inscrivent officiellement dans l'espace de l'enseignement supérieur à l'échelle nationale et internationale, le renforcement des coopérations entre établissements de formation en travail social (EFTS) et universités est fondamental. Il s'agit de consolider la qualification des travailleurs sociaux et d'améliorer la reconnaissance des formations sociales en prenant en compte le respect des identités respectives. Cette démarche vise à dépasser deux difficultés anciennes dans la façon de penser les relations entre l'appareil de formation des travailleurs sociaux et l'enseignement supérieur.

La première tient à une donnée historique : le choix français d'ancrer la préparation à des diplômes d'État dans le secteur professionnel. Cette option est à la fois une richesse, car elle favorise la proximité avec les publics de l'action sociale et médico-sociale, et un problème du point de vue de l'affirmation des apports des formations sociales par rapport au monde académique en termes de production et de diffusion de savoirs.

La seconde concerne le périmètre des établissements de formations sociales. Il est en effet plus large que celui de l'enseignement supérieur. Il nous paraît important de préserver la spécificité de l'organisation des établissements de formation en travail social (EFTS) dans son étendue. L'enjeu est sa capacité à contribuer à la promotion sociale et professionnelle des apprenants, dans une logique de parcours, qui intègre à la fois les apports de l'alternance intégrative, la validation des acquis de l'expérience, les enchaînements dans l'acquisition de compétences professionnelles et l'appropriation de savoirs issus des sciences sociales et sciences humaines.

Il convient donc d'associer dans les principes et dans les propositions d'organisation les niveaux 6 à 8 qui concernent directement les liens avec l'enseignement supérieur et les niveaux bac et infra bac.

Le renforcement de cette coopération nécessite au préalable de définir et d'affirmer des valeurs de références et des objectifs d'actions.

4.1. Des valeurs de référence

1. Affirmer des principes éthiques et déontologiques d'émancipation propres au travail social et à la charte universelle des droits de l'homme ainsi qu'à la Charte Sociale Européenne, fondateurs des principales compétences du travail social et de l'intervention sociale.
2. Respecter la laïcité, posture professionnelle garantissant aux personnes concernées par le travail social leur libre arbitre.
3. Orienter les formations professionnelles et la recherche vers l'exercice d'un travail social émancipateur.
4. Ancrer la formation en travail social dans la réflexion et l'action, en référence à la pédagogie de « l'alternance intégrative » coproduite par des professionnels en exercice, des formateurs, des enseignants-chercheurs et des personnes concernées par l'interaction des savoirs académiques et des savoirs de l'expérience.

-
5. Garantir, quel que soit le métier exercé, l'existence d'un socle commun de connaissances et de compétences partagées par tout travailleur social inscrit dans la définition du travail social présente dans le Code de l'action sociale et des familles.

4.2. Des objectifs d'action

Nos objectifs visent à renforcer l'autonomie de réflexion et d'action des acteurs de la formation et de la recherche engagés dans l'espace de formation en travail social et de l'enseignement supérieur :

1. Par la reconnaissance des établissements de formation du travail social (EFTS), dont le défi est, d'une part, d'offrir des parcours de formation professionnelle depuis le niveau 1 jusqu'au niveau 7 et, d'autre part, de s'inscrire dans l'espace de la recherche et de l'enseignement supérieur régional, national et international.
2. Par un rapprochement solide et équilibré entre EFTS et universités pour développer des coopérations et la mutualisation des expertises et des savoir-faire respectifs ; puis, créer des passerelles entre parcours de formation sociale et universitaire par la bi-diplômation ou la co-diplômation quand c'est possible.
3. Par un renforcement de la qualification pédagogique et de recherche de l'ensemble des formateurs en travail social : structurer la place de la pédagogie par la recherche dans les formations. L'amélioration de la qualification des formateurs en travail social dont une partie d'entre eux (en particulier ceux participant aux formations de niveau licence et master) doit s'inscrire dans un processus de formation doctorale en sciences humaines et sociales.
4. Par l'émergence d'un statut de formateur-chercheur dans les établissements de formation reconnu par l'État et les conventions collectives.
5. Par le renforcement des liens de coopération et de co-construction pédagogique avec les milieux professionnels et les sites qualifiants par la construction d'un réseau partenarial d'engagements réciproques dans une perspective d'alternance intégrative.
6. Par la consolidation des liens de coopération et de partenariat avec les organismes, les institutions et les associations qui partagent les valeurs propres au travail social.

Nos objectifs visent à faciliter des processus des formations ouvertes aux pédagogies nouvelles et émancipatrices :

7. En favorisant les passerelles entre les parcours universitaires et professionnels ainsi que les échanges pédagogiques régionaux et internationaux des étudiants et des intervenants sociaux.
8. En intégrant les formations sociales au processus LMD, tout en conservant des diplômes d'État référencés par les différents ministères, dont les ministères des Affaires sociales, de la Santé, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit de conforter l'existence de certifications en travail social inscrites dans le système LMD du processus de Bologne visant à traduire les singularités du travail social. Cette conservation aurait l'avantage de structurer le développement de spécialités et d'expertises spécifiques (lutte contre la pauvreté, contre les discriminations, rapports enfance-familles, handicap, dépendance...) L'objectif de la reconnaissance du grade de licence aux diplômes d'État a été le moteur de tous les

projets de coopération avec les universités depuis une quarantaine d'années. Cette mesure présente l'intérêt supplémentaire de prévenir le risque émergent de la baisse d'attractivité des diplômes de travail social. Dans le prolongement de cette mesure, il convient de conférer le grade de master aux diplômes professionnels supérieurs, dans le prolongement de l'obligation de coopération qui existe déjà pour le DEIS. Enfin, il importe d'ouvrir les formations sociales aux formations doctorales. En effet, les formations professionnelles supérieures doivent pouvoir s'articuler avec des formations universitaires, ouvrir des voies nouvelles pour les parcours de travailleurs sociaux disposant d'un haut niveau d'expertise, cela permet enfin de mieux associer la formation et la recherche.

9. En adoptant une architecture des formations (diplômantes et/ou certifiantes) du niveau 1 au niveau 7, favorisant le décloisonnement des métiers du travail social et renforçant la mobilité professionnelle par le développement de la formation continue et de la VAE marquant la réalité d'une possibilité de formation tout au long de la vie.
10. En développant la FOAD, dont notamment l'appui numérique aux apprentissages.
11. En affirmant la place centrale de l'apprenant dans le processus de formation en favorisant l'autoformation comme moyen de développer des apprentissages autonomes et l'ouverture culturelle des étudiants (prise en compte de la diversité des acquis expérimentaux, professionnels et formatifs). Nos objectifs visent à augmenter les capacités réflexives et d'actions des acteurs du champ social par le développement de la recherche en sciences humaines et sociales dans la formation et l'animation des milieux professionnels :
 - a. Par la constitution ou la consolidation d'espaces de travail collaboratifs d'un point de vue pédagogique et de recherche entre enseignants-chercheurs universitaires et formateurs des Établissements de formation du travail social (EFTS).
 - b. Par l'institutionnalisation d'espaces de rencontre et de production des savoirs reconnus et financés de façon pérenne par les pouvoirs publics (État/Régions).
 - c. Par la légitimation des EFTS comme producteurs de savoirs scientifiques et praxéologiques par l'octroi de moyens dédiés à la recherche afin que ces établissements de formation contribuent à l'amélioration de la formation des étudiants en travail social par l'apprentissage de la recherche par la recherche, dans une relation partenariale et de réciprocité avec les universités.
12. La mise en place d'un doctorat spécialement conçu à l'intersection des sciences humaines et sociales d'une part, du travail social et de l'intervention sociale d'autre part est une condition essentielle pour que les liens entre formation et recherche puissent être mieux reconnus.

En définitive, l'augmentation du niveau de qualification des travailleurs sociaux, acteurs centraux de l'intégration et de la cohésion sociale nationale et régionale, nécessite d'accroître des dynamiques de travail partenarial équitables et équilibrées entre les mondes des écoles professionnelles du travail social et des universités, ce qui appelle à faire évoluer la législation en cours en matière de formation des travailleurs sociaux dans les régions :

- Faire en sorte que le financement de la « mission de recherche » assumée par les IRTS ou les EFTS de taille équivalente devienne une obligation réglementaire pour les

régions en charge du financement des formations sociales supérieures dans les territoires. Il s'agit d'inciter les Conseils régionaux à financer la recherche produite par les EFTS pour que ces établissements coopèrent dans un respect réciproque avec les universités ;

- Soutenir l'inscription des formateurs en travail social préparant des diplômes et qualifications supérieurs du travail social dans un parcours de formation doctorale.

5. Objectifs du comité des 13

La Construction d'un « espace académique sciences humaines et sociales – travail social » :

Notre objectif est de construire un espace d'inter-reconnaissance composé de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de formateurs-chercheurs issus des universités et des écoles du travail social, mais aussi, dans certaines situations, des milieux professionnels, tous reconnus par leurs pairs pour leurs capacités à produire des connaissances en mobilisant des techniques de recherche pour penser et agir dans le champ social. Cet espace vise, en effet, à réunir des acteurs-chercheurs promouvant l'étude rigoureuse (respect d'un cadre épistémologique, d'étapes et de méthodes de recherche reconnues) des pratiques de l'intervention sociale en situation (enjeux politiques, sociaux, culturels, éthiques, déontologiques) dans l'objectif d'améliorer la formation en travail social.

La construction de cet espace académique doit pouvoir rassembler des acteurs-chercheurs désireux de développer par la recherche des pratiques réflexives d'intervention sociale productrices d'innovation sociale dans les milieux professionnels, avec les acteurs sociaux et les citoyens. L'enjeu principal de cet espace académique est alors triple :

- Faire en sorte que les pouvoirs publics en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur réunissent les conditions financières, administratives et académiques nécessaires à l'édification de cet espace en sciences humaines et sociales ouvert aux chercheurs professionnels des universités et des établissements de formation en travail social ;
- Institutionnaliser le financement public de postes de formateurs-chercheurs qualifiés en sciences humaines et sociales au sein des instituts de formation en travail social nécessaire à l'établissement de partenariats équitables entre les mondes des écoles et des universités ;
- Constituer une section « CNU » (instance consultative et décisionnaire française chargée, en particulier, de la gestion de la carrière des enseignants-chercheurs) propre au travail social et à l'intervention sociale, nécessairement pluridisciplinaire (sociologie, psychologie, ethnologie, sciences de l'éducation...) devant permettre la reconnaissance pleine et entière du travail social comme nouvel espace académique autonome.

ANNEXE

La segmentation des niveaux depuis le décret du 8 janvier 2019 :

Cursus scolaire	Titre du diplôme	Niveau de diplôme
Infra Bac	CAP, BEP (DEAES, DE assistant familial)	Niveau 3
Bac	Baccalauréat (DEME, DETISF, CAP moniteur d'atelier)	Niveau 4
Bac + 2	DEUG, BTS, DUT, DEUST	Niveau 5
Bac + 3	Licence, licence professionnelle (DEEJE, DEES, DEAS, DEETS, DECESF)	Niveau 6
Bac + 4	Maîtrise, M1 (CAFERUIS)	Niveau 6
Bac + 5	M2, DEA, DESS (DEIS, CAFDES)	Niveau 7
Bac + 8	Doctorat, Habilitation à Diriger des Recherches	Niveau 8

Incarnations actuelles de l'interdisciplinarité dans le domaine de la santé et des services sociaux

Yves Couturier (Ph.D.), Louise Belzile, (Ph.D.), Maude-Émilie Pépin (Ph.D. c.) et

Ibrahima Diallo (doctorant)

Université de Sherbrooke

Yves.Couturier@USherbrooke.ca

Résumé

Le débat scientifique sur la collaboration interprofessionnelle prend depuis quelques années des formes nouvelles, marquant un passage vers une certaine maturité à la faveur d'une mise en œuvre d'innovations professionnelles et organisationnelles comme l'intégration des services ou les pratiques professionnelles de gestion de cas. Le présent article exposera les fondements de cette maturité relative du débat sur l'interdisciplinarité dans le domaine de la santé et des services sociaux et en illustrera quelques formes empiriques.

Mots clés : interdisciplinarité, innovation professionnelle, métier de soin, service social, transversalisation.

Abstract

The scientific debate on interprofessional collaboration has recently (over a few years) taking new forms, marking a transition to a certain level of maturity thanks to the implementation of professional and organizational innovations such as the integration of services or professional case management practices. This article will explain the foundations of this relative maturity in the debate on interdisciplinarity in the field of health and social services while illustrating some empirical forms.

Keywords: interdisciplinarity, professional innovation, care profession, social service, transversalization.

Introduction

Les métiers du soin (travail social, sciences infirmières, ergothérapie, etc.) se sont constitués avec le temps par un long processus de disciplinarisation aboutissant à des formations et des organisations professionnelles distinctes. Ce profond mouvement de disciplinarisation rencontre cependant depuis quelques décennies une forte pression à l'ouverture interdisciplinaire. L'interdépendance des métiers du soin est de mieux en mieux reconnue dans les formations initiales et continues, tout comme dans les modèles organisationnels des services sociaux et de santé (Couturier et Belzile, 2018). Historiquement, cette reconnaissance s'est exprimée d'abord par la problématisation académique de l'interdisciplinarité (Lenoir et Hasni, 2010), puis celle, plus opérationnelle, portant sur la collaboration interprofessionnelle (Couturier et Belzile, 2018). Ces problématisations, d'abord théoriques puis normatives, ont favorisé peu à peu l'émergence d'un grand nombre de dispositifs visant à soutenir l'effectivité des principes de l'inter (disciplinaire, professionnel, sectoriel, etc.), ici dans le domaine concret de la santé et des services sociaux.

1. Modèles organisationnels en faveur d'une approche interdisciplinaire

Il est possible de classer ces dispositifs en trois grandes catégories : des modèles organisationnels et des modèles des soins, des pratiques professionnelles, et des instruments cliniques.

Pour la première catégorie, la plupart des innovations organisationnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux sont construites depuis au moins trente ans dans la perspective de faciliter la collaboration entre professionnels (ex. : médecine et sciences infirmières), entre professionnels et non professionnels (ex. : travailleuses sociales et proches aidants), entre secteurs d'intervention (ex. : santé et éducation), etc. Empiriquement, ces modèles sont notamment observables par la constitution de nouveaux collectifs de travail (ex. : équipes pluridisciplinaires, maisons pluridisciplinaires et groupes de médecins de famille) ou par des systèmes de santé dit intégrés en continuum ou parcours cliniques (ex. : la gestion par cas pour les clientèles présentant une perte d'autonomie fonctionnelle liée à l'âge) (Couturier,

Bonin et Belzile, 2016). Ces réseaux d'acteurs, œuvrant en continuité, sont tout à la fois publics, privés, associatifs et familiaux.

Ces modèles organisationnels requièrent pour leur effectivité dans les pratiques professionnelles la mise en place de nouvelles fonctions professionnelles dont la mission consiste notamment à évaluer de façon multidimensionnelle et systématisée les besoins des usagers, puis à coordonner et à planifier les services offerts par tous les acteurs concernés par une situation clinique, qu'ils soient publics, privés, associatifs ou familiaux. La figure emblématique de ces nouvelles fonctions est le gestionnaire de cas, dont l'identité professionnelle ne relève pas des catégories disciplinaires académiques ou professionnelles traditionnelles. Il peut aussi se désigner comme navigateur, coordonnateur, intervenant pivot, référent de parcours, etc. Profondément inter, ces nouvelles figures professionnelles sont en pratique incarnées par des personnes formées dans diverses disciplines. Ces figures professionnelles nouvelles sont le plus souvent portées par des travailleuses sociales et des infirmières à qui l'on demande de s'éloigner de leurs fonctions cliniques disciplinaires habituelles pour soutenir les transitions de soins, la continuité des services et la mise en œuvre des approches intégratives de santé.

Ces nouveaux modèles organisationnels et les figures professionnelles qu'ils appellent sont par nature amples, dynamiques, ouverts, et concrètement distribués sur des trajectoires de soins complexes. Cette complexité des trajectoires reflète la configuration évolutive des besoins des personnes qui requièrent de tels soins. Concrètement, une personne âgée en perte d'autonomie fonctionnelle a des besoins mobilisant potentiellement les services de santé, les services sociaux, les services d'aide à domicile, les services relatifs au logement, au transport, etc. Ces divers services sont localisés à différents endroits, et mobilisent des ressources et des régimes normatifs d'accès fort différents les uns des autres.

C'est pourquoi les modèles organisationnels et les pratiques professionnelles se prolongent de plus en plus dans la troisième catégorie d'actants soutenant l'effectivité de l'inter, soit les instruments cliniques multidimensionnels. Ces instruments permettent de relier ce qui traditionnellement est délié d'une organisation à l'autre, et d'une catégorie d'acteurs à l'autre. En fait, ces modèles organisationnels seront faiblement actants s'ils ne sont pas incorporés dans des pratiques professionnelles, par exemple de coordination de services. De plus, ces pratiques peuvent permettre

l'expression de différentes luttes d'intérêts, que l'on pourrait qualifier d'entropiques d'un point de vue de la cohérence de la réponse aux besoins des personnes dont la situation clinique est complexe, s'il n'y avait pas de forces contraires favorisant la convergence interprofessionnelle. Parmi ces forces de convergences, parmi d'autres, se trouvent celles inscrites dans les instruments cliniques.

Ces instruments sont communicables et productifs de comportements attendus. Leur présence favorise l'émergence d'un inter-langage utile à la translation sémantique de proche en proche entre professionnels, organisations, voire secteurs d'intervention publique. Ce langage commun est connu de tous, car plus ou moins efficacement imposé par les décideurs publics, mais surtout parce qu'efficacement introduit dans les pratiques par les instruments; leur usage imposé et soutenu dans le temps crée *ipso facto* une condition de leur incorporation cognitive, au moins partielle. Ce langage commun permet de structurer une part du sens clinique à propos de catégories transversales comme le niveau de besoin de la personne âgée. Par le fait même, il contribue à conditionner l'activité professionnelle.

Ces instruments sont construits sur une sémantique *inter* qui permet aux uns et aux autres de se comprendre suffisamment pour gérer leurs interdépendances, sans convier à toute discussion l'entièreté de leur régime normatif disciplinaire. Ils produisent une relation interprofessionnelle cognitivement économe, sur laquelle s'arrimeront et s'ordonneront les raffinements disciplinaires de chacun. En ce sens, les instruments inter sont de facto productifs des continuums de services promus par les modèles organisationnels.

Cette sémantique *inter* se réalise à la faveur d'une fonction translative, de cette capacité d'une catégorie sémantique à permettre le passage d'un sens vers l'autre, tout en faisant l'économie d'un travail de définition rigoureux mobilisant tout l'appareillage conceptuel d'une discipline, d'un métier ou d'une organisation. Le passage translatif se fait d'une discipline à l'autre, d'un système d'action à l'autre, d'une catégorie d'acteurs à l'autre. Elle est une condition essentielle de toute activité professionnelle collaborative.

Le décloisonnement des disciplines ainsi facilité favorise leur arrimage de proche en proche, fédérant leurs activités professionnelles autour de quelques principes transversaux de légitimité de l'action professionnelle, ce que nous appelons la transversalisation. Par exemple, poser la situation clinique d'une personne âgée

comme découlant du vieillissement inévitable, de la maladie, de la sénilité, de la dépendance ou de la perte d'autonomie fonctionnelle a des effets sémantiques et conceptuels importants conditionnant d'une façon ou d'une autre les activités collaboratives de ces acteurs cliniquement interdépendants dans une situation clinique donnée.

Ainsi, l'autonomie fonctionnelle de la personne âgée appelle une focale centrée sur l'effet (ex. : l'incapacité à se nourrir), ce qui conduit à concevoir une intervention restauratrice, adaptative ou compensatrice en aidant la personne à se nourrir, objet de l'intervention collaborative d'une aide à domicile mobilisant une diététiste, un aide-soignant, un proche, une infirmière... En revanche, une entrée logique par la maladie (ex. : dysphagie) met davantage l'accent sur l'identification de la meilleure intervention monodisciplinaire, par exemple celle de l'orthophoniste.

2. La chaîne d'instruments du Réseau de services intégrés aux personnes âgées

Avant d'aborder plus spécifiquement les instruments qui sont utilisés pour produire les évaluations cliniques multidimensionnelles, nous allons écrire quelques mots sur l'évaluation de manière à éviter le piège de dissoudre l'activité dans l'instrument. L'évaluation clinique, qu'elle soit disciplinaire ou multidimensionnelle, consiste à confronter les informations recueillies (ici au moyen d'un instrument) à un ensemble de critères soumis à une interprétation, en vue de prendre une décision (Jaeger, 2007). L'instrument clinique d'évaluation permet ainsi de dresser un portrait de la situation de la personne selon des perspectives diverses (politique, éducative, morale, éthique, légale, etc.) qui ont présidé à sa conception.

L'usage d'instruments dans le processus d'évaluation clinique réactive des tensions épistémologiques. Ainsi, certains intervenants ne peuvent penser l'évaluation en-dehors de l'usage d'instruments métriquement valides, et donc objectifs et objectivant, tandis que d'autres privilégient une évaluation qui s'effectue dans un mode informel et intuitif, donc sans recours à des instruments précis. Ces derniers craignent de dissoudre les subjectivités en présence, au profit d'une objectivation de ce point de vue réductrice des sujets (Robin, 2013). Cependant, la plupart des instruments cliniques cherchent à lier la mesure à partir de signes cliniques et le jugement professionnel interprétant l'urgence ou la nécessité d'intervenir au regard

des attributs singuliers de la situation clinique en évaluation. Il semble cependant que l'instrument soit le plus souvent représenté comme figure d'objectivation, une figure tantôt recherchée, tantôt rejetée par les cliniciens. La place qu'occupent les instruments cliniques et la valeur qui leur est reconnue ne sont pas les mêmes selon que ceux-ci sont perçus comme des alliés ou comme des ennemis de l'intervention (Robin, 2013). Même si les instruments ne font pas tout le travail, même si on ne peut pas tout leur attribuer, tant les malheurs que les grandeurs de l'intervention, leur usage (y compris leur non-usage) révèle tout de même des postures bien identifiables face à la valeur accordée à l'intervention instrumentée (Néliste, 1998).

L'évaluation clinique, c'est-à-dire qui se fait par l'observation directe auprès de la personne âgée, bien qu'elle ne se limite pas à l'usage strict des instruments, les utilise régulièrement et de plus en plus. Les informations collectées durant l'entretien clinique d'évaluation se présentent empiriquement de manière souvent désordonnée; l'instrument permet alors de les organiser pour les mettre en lien de manière à les «faire parler», c'est-à-dire à les interpréter en fonction de catégories logiques d'un point de vue professionnel et organisationnel (Berg, 1996). L'introduction d'instruments dans l'intervention permet aussi de réduire les disparités interindividuelles des évaluateurs, de rendre explicites les impressions et les observations, de laisser des traces, de fonder les décisions, de permettre l'évaluation de la qualité de l'acte professionnel, de documenter la performance, etc. Cela semble d'autant plus nécessaire que les problématiques liées au vieillissement présentent des contours mal définis, mais dont les conséquences sur la santé et le bien-être sont potentiellement importantes. Insérer des instruments cliniques pour intervenir sur des problématiques complexes permet de formaliser (dans le sens premier de mettre en forme) l'intervention.

C'est pourquoi leur utilisation contribue au développement d'une vision partagée qui prend forme dans un inter-langage (Couturier et Belzile, 2016) commun à tous les acteurs concernés par les services d'aide à domicile, peu importe leur statut et le moment du parcours de vie de la personne qui requiert leurs services. Un tel instrument commun a pour effet de rendre ce portrait global compréhensible et cliniquement significatif pour un collectif plus ou moins concentrique d'intervenants. Cette utilisation va bien au-delà de la simple saisie des données. Elle participe à la recherche de qualité dans toutes les dimensions de l'organisation des services puisque

les choix cliniques et managériaux qui en découlent s'insèrent dans un processus clinico-administratif transversal qui arrime les actions des uns et des autres dans une partition commune, bien que chacun des instrumentistes, pour poursuivre l'allégorie musicale, demeure celui qui joue de son instrument de musique disciplinaire. Ce type d'instruments d'évaluation multidimensionnelle (l'autonomie fonctionnelle) est de plus en plus répandu et utilisé, mais il ne se substitue pas aux autres instruments monodimensionnels d'évaluation disciplinaires ou spécialisés qui fournissent des données plus précises pour agir sur des problèmes spécifiques requérant des connaissances approfondies, et donc disciplinarisées (ex. : la capacité cognitive, la vitesse de marche, le bilan nutritionnel).

Dans le cadre d'importantes réorganisations de son système de santé et de services sociaux, le Gouvernement du Québec a constitué des Réseau de services intégrés aux personnes âgées (RSIPA), soit des continuums de services articulant toutes les ressources requises à la réponse aux besoins des personnes âgées dont l'autonomie fonctionnelle nécessite un soutien public. Pour soutenir la continuité des actions des uns et des autres, le RSIPA prescrit l'utilisation de différents instruments cliniques pour le repérage, l'évaluation multidimensionnelle des besoins, la classification des besoins selon un algorithme et des outils de planification des services. Depuis 2009, le MSSS a progressivement déployé certaines composantes de cette chaîne d'instruments sur une plateforme informatique (désignée par le même sigle, RSIPA) avec des intentions claires, tant du point de vue clinique qu'administratif :

« Cette solution met divers outils informatisés à la disposition des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, afin de soutenir le processus d'évaluation clinique de la personne adulte en perte d'autonomie. Elle contribue ainsi à améliorer les services offerts à cette clientèle grâce à la disponibilité et à la rapidité d'accès à des informations à jour et de qualité sur les usagers. La solution RSIPA couvre le volet de la planification des interventions à mettre en place pour répondre aux besoins des usagers et permet d'en faire l'évaluation. Elle facilite la communication et la concertation entre les intervenants d'un même établissement impliqués dans les soins dispensés à l'utilisateur. Des rapports présentant des données de gestion soutiennent la planification globale des services à la clientèle adulte en perte d'autonomie. Enfin, un comptoir de

données est disponible pour fournir aux établissements [...] de RSIPA un accès complet à toutes les données générées par la solution »

(<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/technologies-de-l-information/actifs-informationnels/rsipa/>, consulté le 1 janvier 2020)

L'instrument technologique contient trois modules dans lesquels sont intégrés une partie des outils cliniques privilégiés. Dans le premier module, se trouve la version électronique de l'Outil d'évaluation multicientèle (OÉMC). La chaîne d'outil se prolonge dans le deuxième module de planification qui comprend un canevas servant à la rédaction de trois types de plans d'intervention : le plan disciplinaire (PID), le plan d'intervention interdisciplinaire (PII) et le plan de services individualisé (PSI). Ce dernier plan est réalisé lorsque les besoins identifiés requièrent une concertation entre diverses organisations, de toutes provenances, et qui sont impliquées dans une offre de services qui doit être coordonnée autour de la personne dont les besoins ont été évalués. Ces plans doivent être rédigés à la suite de l'évaluation globale. Le dernier module est un espace de rédaction de notes évolutives qui n'est pas formaté. Nous allons pour la suite consacrer notre attention sur l'outil d'évaluation multidimensionnelle OÉMC et sur les plans d'intervention.

Au Québec, toute personne recevant de l'aide à domicile fait l'objet d'une telle évaluation multidimensionnelle. Tous les besoins identifiés pourront faire l'objet d'une intervention dans le but de compenser les effets handicapants de la perte d'autonomie fonctionnelle, et ainsi favoriser le maintien à domicile de la personne. La réponse à ces besoins peut prendre différentes formes, et être le fait d'acteurs provenant de diverses disciplines, de diverses organisations, ou de divers secteurs d'intervention, mais ces acteurs seront interpellés suite à l'évaluation globale qui sera produite.

Somme et ses collègues donnent une définition dynamique de l'activité d'évaluation multidimensionnelle et de ses finalités réalisées en appui sur de tels instruments :

« Une évaluation multidimensionnelle est une procédure utilisée pour décrire de façon systématisée l'ensemble des besoins d'une personne dans les sphères biologiques, psychologiques, sociales, fonctionnelles en interaction avec les conditions d'environnement, cela afin d'établir les meilleures procédures pour mobiliser les services nécessaires dans un plan de services individualisé où le terme « service » doit être entendu comme inclusif à la fois des services de santé et de l'aide

sociale, mais également des services rendus à la personne par des proches aidants et non professionnels. » (Somme et al. 2010 : 9)

Ces instruments permettent de dresser un portrait panoramique de la situation de la personne et, du fait de leur caractère multidimensionnel, ils sont susceptibles d'être utilisés par différents professionnels de diverses organisations. En pratique, l'évaluation multidimensionnelle est réalisée par un intervenant unique, ayant une bonne connaissance de l'usager. Dans les faits, ce sont surtout des travailleuses sociales, des infirmières et des ergothérapeutes qui le complètent. L'évaluateur pourra au besoin consulter des collègues, ou leurs évaluations spécialisées, mais cela est rare puisque l'évaluation multidimensionnelle est certes large, mais peu spécialisée.

Tous ces instruments se présentent comme des moyens mis à disposition des intervenants pour augmenter leur capacité d'intervention. Par conséquent, la conception multidimensionnelle de l'instrument clinique d'évaluation est non seulement un avantage clinique (reconnaissance du caractère global de la situation clinique de l'usager), mais aussi une nécessité du point de vue d'une intention de transversalisation organisationnelle et professionnelle des pratiques que la situation clinique appelle. L'instrument est donc au cœur de la conception collective de l'organisation des services :

« Actuellement, l'outil multicientèle c'est vraiment majeur... c'est le principal outil. » (Répondant 1-09)

L'OÉMCⁱⁱ est un instrument qui inclut le Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle (SMAF), un outil validé présentant de bonnes qualités métriques (Hébert, Guilbault, Desrosiers & Dubuc, 2001). Son utilisation est obligatoire depuis 2002. Outre sa puissance clinique, cet instrument est au cœur de la modernisation de l'organisation des services sociaux et de santé au Québec. Notons, par exemple, que le modèle d'intégration des services sur lequel se fonde le système de santé et de services sociaux du Québec s'appuie sur ces instruments puisqu'ils pourront, à termes, permettre le développement d'un mode de financement des services à partir des évaluations cliniques qu'ils produisent, plutôt qu'à travers un mode classique de financement historique peu sensible aux besoins de la population, encore moins des usagers considérés à titre individuel.

L'évaluation, telle qu'elle est conçue dans l'OÉMC, tend à lier la recherche d'objectivation clinique à travers des mesures objectivées au jugement clinique de la situation.

« Ça aide à orienter, à nous faire aussi une tête, nous faire une opinion. » (Répondant 2-04)

Les règles d'usage de l'instrument stipulent d'ailleurs que l'évaluation doit se faire en contexte réel. Cet instrument d'évaluation multidimensionnelle pose un regard évaluatif et multidimensionnel sur l'autonomie fonctionnelle de la personne. Il comporte des sections standardisées et d'autres ouvertes. Il se structure en trois grandes parties : l'une se caractérise par l'objectivation qu'elle produit, c'est le SMAF, qui génère un profil standardisé de besoins qui permet de situer la personne évaluée au regard d'un groupe de référence ; les deux autres parties complètent l'évaluation en abordant différents aspects de la situation clinique de la personne au moyen de questions ouvertes et de recueil d'informations non objectivées, mais factuelles.

Le SMAF comprend 29 rubriques développées à partir de la Classification des incapacités de l'Organisation mondiale de la santé, qui sont regroupées autour de cinq catégories ou domaines d'incapacités : les activités de la vie quotidienne, la mobilité, la communication, les fonctions mentales et les activités de la vie domestique. L'échelle mesure les incapacités selon cinq niveaux, de manière à identifier les problèmes qui seront traduits en besoins si des ressources compensatrices ne sont pas présentes dans le quotidien de la personne évaluée.

Les résultats permettent de statuer sur la capacité fonctionnelle de la personne, les ressources de l'entourage qui compensent ou qui peuvent compenser l'incapacité, la stabilité ou non des ressources de l'entourage de la personne et l'éventuel handicap (présence d'une incapacité sans ressource technique ou humaine pour la compenser). La mesure d'un handicap appelle la mise en œuvre d'un plan de compensation de façon à soutenir la personne dans son désir, le cas échéant, de demeurer à domicile.

Les scores obtenus pour la section du SMAF se distribuent dans 14 profils catégoriels Iso-SMAF. Ces profils indiquent la nature et l'intensité des atteintes pour chacun des cinq domaines d'incapacités. Cette classification répond à des intérêts cliniques qui peuvent se conjuguer avec une pertinence managériale, en offrant aux gestionnaires une information clinique fiable pour prendre leur décision, par exemple concernant

l'allocation des ressources. Actuellement, les profils sont utilisés pour déterminer l'accès à certains services comme l'hébergement ou la fréquence de l'aide à l'hygiène.

3. L'OÉMC à l'épreuve de l'usage

On observe à propos de l'OÉMC un large accord de principe des différents acteurs du système de santé et des services sociaux, qu'ils soient décideurs, gestionnaires ou intervenants quant aux avantages de son utilisation. Globalement, tous reconnaissent la valeur de la fonction translatrice interprofessionnelle et intersectorielle, mais aussi inter-niveaux, de l'intervention clinique jusqu'aux différents niveaux managériaux.

Malgré cela, cette convergence générale, ne suffit pas à produire des évaluations pleinement utiles pour poser des évaluations utilisables pour planifier les services. Comme pour toute mise en œuvre, l'utilisation attendue par les concepteurs et promoteurs de cet instrument est en partie en décalage avec les usages que les intervenants en font concrètement. En fait, les usages effectifs sont très peu documentés, autrement qu'en quantifiant le nombre d'OÉMC complétés, sans trop savoir ce que les intervenants font cliniquement des produits de l'évaluation. C'est d'ailleurs l'utilisation (le fait de le compléter) et non l'usage (s'en servir pour accomplir son travail, au-delà de la tâche prescrite) que mesure le MSSS dans le cadre de la reddition de comptes que doivent produire les organisations publiques de santé et de services sociaux.

Bien que l'utilisation de l'OÉMC ait été fortement prescrite par le MSSS, des variations d'usage ont pu être observées dans le cadre de différentes études (Dubuc, Bonin, Mathieu, Tousignant, Tourigny, Morin & Couturier, 2011; Belzile, 2010; Belzile, 2018; Somme *et al.* 2010). Notamment, sa finalité première et attendue, qui consiste à fonder une planification rigoureuse des services en réponse aux besoins de la personne évaluée, n'est pas pleinement accomplie, autrement que comme une exigence administrative plutôt que comme un moment fort du processus clinique : « On ne sait pas pourquoi on fait ça, sauf pour répondre à ce qu'on nous demande » (Répondant 1-03).

Néanmoins, le caractère multidimensionnel de l'instrument invite à la collaboration interprofessionnelle pour compléter la collecte des données et pour augmenter la

partageabilité et la lisibilité des informations qu'il contient, ce qui produit une sorte de *lingua romana*, de *globish* de l'intervention dans le continuum RSIPA.

Aux effets d'inter-langage s'ajoutent des usages réinventés ou redéfinis, comme l'utilisation de la synthèse clinique que produit l'OÉMC pour structurer des rencontres de concertation entre partenaires intersectoriels (par ex. : une association offrant de l'aide à domicile). De plus, il permet surtout de développer un argumentaire pour convaincre les gestionnaires cliniques de parfois contourner certaines règles conditionnant l'accès aux services ou de les assouplir dans certaines situations. Ainsi, le profil 9 constitue une catégorie de besoins qui fait immédiatement image dans l'esprit des utilisateurs. Il exprime un niveau important de besoin découlant d'incapacités tant physiques que cognitives, requérant une intervention à la limite de l'hébergement permanent en soins de longue durée. Pour ce profil, les intervenants ont développé une conception qui distingue pragmatiquement le «petit 9» du «gros 9ⁱⁱ». Cette distinction est utilisée pour infléchir, selon leur jugement clinique, les décisions d'orientation en hébergement. Cette catégorisation n'a évidemment aucune validité métrique du point de vue de l'instrument, mais elle est tout de même assez répandue dans les pratiques. Cette reconception de la catégorie illustre bien non seulement la nouvelle langue clinique qui se constitue par la nécessité de redéfinir ladite catégorie, mais aussi la reconnaissance mutuelle de la signification du profil d'autonomie et de son double usage (clinique et managérial).

« Quand on disait à notre boss, “c'est un gros 9, faut qu'elle s'en aille au centre d'accueil”, elle y allait, là. [Aujourd'hui], même si on lui disait que c'est un 9, elle va dire “Oublie ça, ça s'en va en résidences intermédiaires” » (2-11)

Donc, cette *lingua romana* n'est pas qu'un inter-langage d'uniformisation des niveaux discursifs, mais elle est aussi médiation entre deux régimes argumentatifs, ici le clinique, où l'intervenant veut le plus de services pour son usager, et le managérial, qui contrôle l'accès par souci d'équité pour les usagers en tant que segments de la population. Ces deux conceptions sont légitimes, et la recherche d'équilibre entre elles est positivement servie par la rencontre de l'instrument et de ses usages, à condition que les deux systèmes trouvent des espaces de rencontre. À cette force de convergence des évaluations contenues dans l'instrument, les styles individuels et disciplinaires, sans compter des traditions organisationnelles locales, peuvent affecter les évaluations, mais somme toute de manière secondaire.

Il n'est pas évident que l'OÉMC soutient directement le travail collaboratif au regard de ces attributs classiques (réunions, discussions cliniques de cas, etc.) avec d'autres professions. Par contre, sa puissance à produire un inter-langage, et donc à soutenir une transversalisation distale est grande, en raison de sa diffusion dans l'ensemble des services publics d'aide à domicile, sa partageabilité, son utilisation historique, son informatisation et, surtout, son accès facilité accrue par la plateforme électronique.

Une fois les besoins évalués à l'aide de l'OÉMC, les intervenants vont produire une planification des services en réponse aux besoins identifiés qui, du point de vue des concepteurs et promoteurs, découle naturellement de cette chaîne d'instruments. Or, dans l'activité réelle des professionnels, faire un plan d'intervention est souvent vécu comme un passage obligé pour la majorité des répondants, comme une réponse formelle à une obligation réglementaire véhiculée par les instruments.

« Honnêtement, je mets pratiquement toujours coordination de services parce que c'est tellement long chercher dans le système que je perds du temps. » (Répondant 1-01)

Dans les faits, ces plans sont produits essentiellement à des fins de reddition de compte managériale. Les catachrèses à leur propos sont telles que le plan se fait souvent post hoc, donc de manière rétrospective plutôt que prospective. De plus, il est produit de manière très globale, ne rendant pratiquement pas compte de la singularité des situations. Lors d'une observation, une intervenante dit être contente quand c'est fait, quand le plan est fini, signifiant par-là que cette tâche lui pèse beaucoup car insensée sur le plan clinique.

« C'est large, c'est nébuleux, c'est lourd aussi comment c'est présenté. » (Répondant 1-3)

Ce rapport aux plans d'intervention est bien différent de celui avec l'OÉMC, qui est au final bien intégré dans les pratiques, notamment parce des usages réellement cliniques y sont associés (dont l'accès à certains services). De facto, les divers plans sont réduits à un statut d'obligation managériale par les intervenants. Cela montre que la prescription d'un outil et son décloisonnement disciplinaire ne suffisent pas à en faire un instrument servant de médiation.

La situation est par nature ouverte, plus large que la prescription, dynamique; alors que l'instrument se réduit parfois à une statique de type polaroid.

« Il [le plan d'intervention] est fait, il faut le faire, il est révisé annuellement, il est somme toute assez général, mais c'est un outil qu'on ne consulte pas autrement. »
(Répondant 1-5).

Compléter ces deux instruments (l'OÉMC et le PI), en principe inter-reliés, prend du temps (de trois à six heures de travail selon les circonstances, essentiellement pour l'évaluation), ce qui va à l'encontre de deux grandes finalités relatives à la temporalité déclarées par les promoteurs de l'instrument : répondre rapidement aux besoins d'un usager pour éviter une détérioration qui pourrait conduire à une hospitalisation ou à un hébergement de longue durée (finalité clinique) et répondre au volume grandissant des demandes de services tout en s'assurant que le bon niveau de réponse par le meilleur acteur possible (public, privé ou associatif) est pris en compte (finalités managériale). À la contrainte temporelle du faire vite et plus (qui se conjugue parfois mal aux instruments prescrits) s'ajoute l'utilité perçue de ces instruments au regard de leur contribution à la capacité d'agir de chacun. C'est ici que la question des usages devient particulièrement pertinente, à savoir ce que permettent ces instruments, non seulement en termes épistémiques, mais du point de vue pragmatique. Sans usages directs plus forts et plus cliniquement sensés que la production d'un inter-langage (qui pourrait, en partie du moins, s'élaborer aussi en mode d'ajustement mutuel classique entre les acteurs), l'adhésion et l'adoption de ces instruments restent compromises, au moins au regard de leurs finalités cliniques. La perte de sens clinique s'exprime de différentes manières, dont une plainte récurrente à l'égard de la charge de travail (et la recherche de trucs pour sauver du temps) ou encore au sujet des dysfonctionnements technologiques. Les promoteurs de ces instruments promettent des gains de productivité qui ne s'observent pas du point de vue de leurs utilisateurs.

« Très souvent, nous autres on a souvent des bogues, on vient sans connaissance, tu t'installes le matin, il était prévu que tu voulais faire ça et puis là, ça ne marche pas. »
(Répondant 2-11)

La récrimination à l'égard du sens de l'instrument, notamment le PI, est cependant à interroger car il concerne un objet jugé par ailleurs globalement légitime. L'objet est entendu comme ce vers quoi l'action de l'intervenant est dirigée par la médiation qu'effectue l'instrument, ici la compensation de la perte d'autonomie fonctionnelle. Cette composante du modèle d'activité instrumentée a été la plus difficile à dégager

des données en raison du poids cognitif des instruments dans l'activité de nos répondants. L'usage managérial de l'instrument clinique à des fins de monitoring de la performance organisationnelle, appréhendée par le nombre d'évaluations complétées, de réévaluations statutaires complétées, et de plans d'intervention générés dans le RSIPA, a fait en sorte que l'instrument a migré du statut d'instrument clinique à celui d'instrument de reddition de compte, ce qui a joué dans le brouillage de l'objet ultime.

Les rapports aux instruments, celui qui vient de l'externe (les prescripteurs) et celui que l'intervenant a plus ou moins intériorisé dans sa pratique en fonction de ses conditions de travail, va influencer la valeur attribuée à l'instrument. Ainsi, pour plusieurs intervenants, le travail est l'instrument, le travail consiste à « faire des OÉMC », alors que pour d'autres, le travail se fait « avec l'OÉMC ».

« Mon travail, c'est de faire des OÉMC » (Répondant 3-04)

Dans les deux cas, l'instrument tend à devenir l'objet de l'activité, sa finalité, ce qui est encouragé par les organisations et le MSSS en raison de son association forte avec la reddition de comptes. L'intervenant doit presque faire preuve d'entêtement pour ne pas perdre de vue l'objet d'intervention (l'autonomie fonctionnelle) et l'activité (l'évaluation ou la planification). Par exemple, alors que chaque section de l'OÉMC a été pensée comme nécessaire et interdépendante aux autres sections, nos travaux ont montré que des sections sont peu, mal, voire pas documentées, ce qui atteint la validité de l'instrument. De plus, l'évaluation se trouve souvent faite à la hâte, escamotée, incomplète, effectuée par obligation, avec une utilité clinique faiblement perçue. De même, les liens établis entre l'évaluation et les interventions planifiées à sa suite ne sont pas toujours repérables.

« Ce qu'on nous demande c'est qu'il y ait au moins un plan d'intervention par dossier. Souvent vu qu'on est les gestionnaires de cas, on fait le plan d'intervention général qui inclut les autres professionnels, puis normalement on devrait aussi avoir un plan d'intervention individualisé selon l'Ordre [professionnel], mais souvent on n'arrive pas à dédoubler les plans d'interventions » (Répondant 1-05)

« Le PSI, j'ai l'impression qu'on le fait pour le décor, de la parure là. Ça ne sert pas à grand chose. Il n'y a personne qui utilise ça. » (Répondant 2-02)

Ces constats montrent bien que la seule existence des instruments, même ceux dont l'efficacité est démontrée scientifiquement et qui font l'objet d'une prescription forte

par les gestionnaires, ne garantit pas leur utilisation comme attendue ni leur usage adapté aux situations de travail. Néanmoins, il se passe quelque chose dans leur usage effectif, dont ce que nous nommons la transversalisation des interventions, et cela est particulièrement visible avec l'OÉMC.

Conclusion

L'effet de transversalisation effectué par les instruments ici analysés se déploie en plusieurs plans, certains plus évidents que d'autres. Le premier plan, le plus saillant, est horizontal. Il produit cet inter-langage interprofessionnel, inter-organisationnel et intersectoriel permettant une certaine efficacité collective. En raison de la diffusion des instruments, les divers intervenants concernés ont une zone sémantique d'inter-reconnaissance suffisante pour arrimer de proche en proche leurs actions disciplinaires, qui demeurent en leur cœur autonomes. Cet espace translationnel est suffisant à la coordination des services, et permet à chacune des disciplines ou des organisations de demeurer en gros maîtresses de leur action puisque la coordination des services ne produit pas la dissolution du singulier dans le coordonné.

Le second plan est vertical. Il tend à ordonner des actions jadis orientées par des principes disciplinaires ou mono-organisationnels en fonction d'une téléologie managériale transversale à ces forces de particularisation. Il importe ici de souligner que nous n'employons pas la doxa négativement connotée derrière le terme managérial. Si une critique est possible et sans doute souhaitable de l'intention managériale, pour le moment nous ne voulons ici qu'en exposer la présence, en postulant qu'elle contient une valence au moins partiellement légitime, puisque les gestionnaires portent aussi une forme de bien commun, au-dessus des intérêts particuliers disciplinaires. Quoiqu'il en soit de ce débat, les instruments cliniques sont une force de mise en ordre des actions particulières, force imparfaite, mais force néanmoins dans un champ complexe. Dans le cas présenté ici, le management a partiellement transformé l'instrument clinique en instrument de diffusion des finalités managériales, ce qui aura permis d'ordonner les rapports entre acteurs.

Le dernier plan est en quelque sorte oblique. Le cas des petits neufs et des gros neufs montre la résistance, au sens de Foucault, qu'exercent les acteurs sur la force d'ordonnement des rapports. La prise en compte des trois plans dans un même mouvement analytique montre comment la transversalisation est une force

d'ordonnement, positive en ce qu'elle globalise l'action d'acteurs de facto cliniquement interdépendants, mais aussi négative en ce que cet ordonnement est puissance, notamment puissance managériale. Ces trois mouvements forment la dialectique fondamentale de l'action humaine, et il serait donc peu pertinent, pour ne pas dire inepte, d'espérer la victoire de l'un sur l'autre. Les théories de l'activité doivent donc selon nous penser la pratique clinique comme le produit situé et dynamique de la rencontre de ces mouvements.

Références bibliographiques

Belzile Louise, 2010, *Analyse des pratiques de tenue de dossiers cliniques des gestionnaires de cas sous l'angle de la continuité comme attribut essentiel de la qualité des services*. Mémoire de maîtrise en gérontologie. Faculté de médecine et des sciences de la santé. Université de Sherbrooke.

Belzile Louise, 2018, *Usages de l'outil d'évaluation multicientèle dans l'intervention gérontologique au Québec*. Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke.

Berg Marc, 1996, « Practices of reading and writing: the constitutive role of the patient record in medical work. », *Sociology of Health and Illness*, 18 (4), p. 499-524.

Couturier Yves, Belzile Louise, 2018, *La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 187 p.

Couturier Yves, Belzile Louise, 2016, *L'intervention de coordination dans les métiers du « prendre soin »*. Nîmes, France: Éditions Champ social. 171 p.

Couturier Yves et al. 2016, *L'intégration des services en santé : une approche populationnelle*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Crapuchet Simone (dir.), 1974, *Sciences de l'homme et professions sociales*, Toulouse, Privat.

Dubuc Nicole et al. 2011, *Développement, implantation et évaluation d'Outils de Cheminements Cliniques (OCC) pour le suivi en communauté de personnes âgées présentant divers profils d'incapacité et certains indices de fragilité*. Présentation au deuxième atelier international des profils de la fragilité à l'intégration des services à l'Équipe des IRSC sur la fragilité et le vieillissement, (conférence 11 novembre 2011), Montréal, Québec

Hébert Réjean et al. 2001, « The functional autonomy measurement system (SMAF): a clinical-based instrument for measuring disabilities and handicaps in older people. » *Geriatrics Today*, (09), 141-147.

Jaeger Marcel, 2007, « Less enjeux sociaux et politiques de l'évaluation », dans Bouquet, B., et al. (dir.). *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*. Paris: Dunod, 4-19.

Lenoir Yves et Abdelkrim Hasni, 2010, « Interdisciplinarity in Qubec Schools : 40 Years of Problematic implementation », *Issues in integrative studies*, no.28, p. 238-294.

Nélisse Claude, 1998, « La composition technique en travail social. » Dans G.A. Legault (dir). *L'intervention: usages et méthodes* (pp. 13-36). Sherbrooke: GGC éd.

Robin Pierrine, 2013, *L'évaluation de la maltraitance. Comment prendre en compte la perspective de l'enfant?* Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Somme Dominique et al. 2010, *Projet POEM. Étude de la pertinence des outils d'évaluation multidimensionnelle dans le cadre du plan national Alzheimer*. France: Fondation nationale de gérontologie.

Le design thinking : vers une logique d'un projet interdisciplinaire

Abir ABID

Institut Supérieur des Arts Multimédias de la Manouba, ISAMM, Université de La
Manouba. Tunis – Tunisie

Maître Assistante en Sciences et Technologies du Design

Chercheure au Laboratoire de philosophie PHILAB, à la Faculté des sciences humaines
et sociales de Tunis - Université de Tunis

abir.abid05@gmail.com

Résumé :

Face à la crise et à la récession économique de 1990, des plateformes numériques se sont installées en donnant aux enseignants des outils pour transmettre leurs savoirs et les étudiants à ce qu'ils apprennent. Cette crise technologique accroît la cassure pédagogique avec les établissements universitaires. Nous sommes contraints d'apporter un grain de réflexion et repenser le système pédagogique, décrié désuet. Le *Design Thinking* a tous les airs d'une technique d'apprentissage innovante, permettra d'apporter une dimension interdisciplinaire dans la résolution de problème. Cette démarche fait apprendre à partir des besoins réels. Le processus du *design thinking* assure le transfert de concepts de diverses disciplines pour échanger des savoirs épistémologiques dans la résolution des problèmes. Les étudiants feront de la création et de l'empathie les socles d'une société qui se fleurit et se développe.

Mots clés : *Design Thinking*, Expérience, Apprentissage, Innovation, Interdisciplinarité.

Abstract :

In the face of the economic crisis and recession of 1990, digital platforms have been set up, giving teachers tools to transmit their knowledge and students to what they learn. This technological crisis increases the educational break with university establishments. We are forced to bring a grain of reflection and rethink the pedagogical system, decried obsolete. Design Thinking has all the air of an innovative learning technique, will bring an interdisciplinary dimension in problem solving. This approach makes you learn from real needs. The design thinking process ensures the transfer of concepts from various disciplines to exchange epistemological knowledge in problem solving. Students will make creation and empathy the foundation of a flourishing and developing society.

Keywords : Design thinking, Experience, Learning, Innovation, interdisciplinarity.

Introduction

Bien souvent, ceux qui parviennent à nous charmer, sont ceux qui nous appâtent avec un contenu ou un produit intelligent, suivie d'une approche intelligible. Tout ce que nous consommons et nous utilisons ont été cristallisé à l'aide d'une approche inspirée du design thinking. Cette spéculation créative résulte d'un incroyable savoir-faire des designers moyennant la recherche de solutions et la faculté à transformer les contraintes en opportunités. L'observation et la compréhension des besoins des individus sont au cœur de leur stratégie.

Cette méthode, axée sur l'humain, prend en compte les besoins, les expériences, les idées et les difficultés dans le processus de conception, avant la concrétisation d'un produit ou l'élaboration d'une solution. En tant que enseignants universitaires et designers graphiques, l'approche design thinking témoigne de la construction d'une pensée pour être en mesure d'effectuer les transformations que nous avons entreprises avec les étudiants dans le cadre d'un challenge RUN 2019, effectué en Tunisie. Ce réseau organise une rencontre regroupant des délégations d'étudiants appartenant à différentes institutions. Encadrés par des enseignants, ces groupes réfléchissent et réalisent ensemble des créations numériques autour de différents thèmes.

Dans le cadre de ce challenge, l'approche de design thinking laisse à poser les bonnes questions et à penser les bases d'un mode de résolution des problèmes, conciliant réflexion et créativité afin de concevoir des interfaces et des applications intelligentes. Celle-ci ne peut qu'aider les étudiants à entreprendre et à développer de nouveaux produits et services centrés sur l'expérience utilisateur. Si la pensée design suscite un tel emballement, c'est parce que la promotion de l'expérience prime à l'heure actuelle et non pas la technologie qui apporte le succès ou la rentabilité. L'expérience personnalisée semble être la clé de voûte d'un incroyable succès économique que peuvent apporter les sociétés à leurs avancées.

Les acteurs éducatifs se confrontent souvent aux mêmes problématiques auxquels ils doivent faire face notamment : la conception des contenus pédagogiques, l'expansion des expériences et des situations d'apprentissage, la mise au point des approches méthodologiques et sans oublier les objectifs. Dans cet article, nous avons pensé d'intervenir sur l'impact du design thinking sur le processus pédagogique d'un travail interdisciplinaire qui s'appuie sur des techniques tournées vers l'humain en vue

d'apporter des solutions pertinentes. La problématique à laquelle nous tenterons de répondre s'articule autour de ces points : Comment construire une expérience d'apprentissage interdisciplinaire par le design thinking? Et dans quelle mesure cette expérience peut-elle améliorer l'implication et les résultats des étudiants ?

Problématiques et méthodologie de recherche

Au cours de l'élaboration d'un système d'apprentissage, la mise en demeure d'innover est fortement considérable avec le besoin corolaire de réinventer les pratiques pédagogiques pour qu'ils correspondent mieux aux réalités professionnelles. Le design thinking sera une réponse pour développer des outils et des méthodologies qui se trouvent à la croisée de la discipline design. Cette intervention fait l'objet d'une étude méthodologique de la pensée design. Son processus pédagogique régie un travail interdisciplinaire qui s'appuie sur des techniques tournées vers l'humain en vue d'apporter des solutions pertinentes.

La problématique à laquelle nous tenterons de répondre s'articule autour de ces points : Comment construire une expérience d'apprentissage interdisciplinaire par le design thinking? Et dans quelle mesure cette expérience peut-elle améliorer l'implication et les résultats des étudiants ? Nous nous contentons d'une perspective créative du design thinking, à fournir, en marge de cet article, des précisions apportées en ce qui touche l'interdisciplinarité ainsi les lieux et les moments où elle se déploie.

1. De la pensée industrielle à la pensée thinking

Au-delà d'une approche historique, le design s'accommode et s'alimente littéralement du système socioculturel. La plupart du temps, il se borne à un adjectif. Et pourtant, le design est une discipline à part entière, nait sous l'emprise de la révolution industrielle. Cette période a connu un développement grandissant qui se répondait dans les nouvelles techniques et les nouveaux matériaux. Face à la banalité des formes, W.Morris et J.Ruskins prêchaient un retour à l'artisanat, c'est ainsi que semble s'élaborer une esthétique inspirée considérablement de la nature. Ils ont remis au goût du jour des formes épurées. De là, découlait inmanquablement la forme verbale thinking « penser » de l'esprit de designer dès qu'il s'agit d'inventer ou de concevoir un objet, un ustensile, ou une affiche, etc.

Il semble pertinent de mesurer la valeur épistémologique du terme design qui incite souvent à la confusion. Aujourd'hui, il existe un grand nombre d'élucidation de sens à

l'aune de cette dénomination, ce qui lui constitue des injonctions paradoxales affilié aux significations. Prenons à titre d'exemple cette expression : c'est très design adopte une signification du même calibre que le moderne, le contemporain, voir le beau. L'obstacle se loge dans la détermination de la notion design. Un nombre croissant de personnes ne sait pas de quoi il s'agit concrètement. Pour certains, le design est assujetti aux éléments esthétiques, notamment aux objets de décorations ou des voitures. Dès lors, le design ne se réduit plus à la conception de la forme. Cependant, il associe d'autres domaines d'intervention à savoir le marketing pour atteindre principalement une innovation émotionnelle ou une valeur ajoutée à l'égard d'un produit et l'informatique afin d'améliorer la convivialité de l'interface.

Ainsi pour S. Vial (2010), le design conjugue des dimensions relatives essentiellement aux trois effets : « *“l'effet calli- morphe”* lié à la beauté formelle de l'objet et dont se réclament la plupart des manifestes de designe. *“L'effet socio- plastique”*, relatif à la forme sociale, rendu nécessaire par la valeur d'usage du design et fortement lié à l'idée de sculpture sociale, donc à une ambition morale du design. *“L'effet d'expérience”* qui combine le premier et le deuxième effet vers *“ l'expérience utilisateur”* ». Ces effets constituent l'apport du design. Pour notre part, ils procèdent à l'amélioration de l'expérience et de la recherche de l'émotion qui sont dorénavant à l'ordre du jour pour le design. C'est avec une considération toute particulière que Hal Foster atteste avec vigueur que « le design comme allié objectif (et zélé) de la société de consommation »ⁱⁱ. Le design valorise soigneusement les compétences pour produire des objets innovants et intelligents.

D'autres définitions sont beaucoup plus révélatrices et doivent être citées, notamment, la définition Rudolph Hidalgo, secrétaire général du groupe Ludento, qui statue que « le design, c'est l'esprit du temps dessiné dans l'espace, la pensée matérialisée, l'idée donnée à voir, la capture des regards vers un futur en train de naître »ⁱⁱ. Sandy Langevin, décoratrice événementielle soutient cette détermination, « le design, c'est l'imagination, le rêve, la création, la transformation, un monde imaginaire, et différent. Mais c'est aussi un mélange de culture d'art et de technique »ⁱⁱ. Selon son étymologie et ses éclaircissements spéculatifs, de ce terme généraliste, il convient de stipuler correctement que le design est une discipline qui est du ressort de la création. Il est affilié aux innombrables notions similaires à la création, la conception, la conceptualisation d'idée, d'une intention ou d'un objet. Son objectif premier est

d'imaginer, de créer, de concevoir, mais également de réformer une idée, améliorer une production volumique, spatiale, textile ou graphique dans le sens de faciliter l'usage ou le processus de communication apparente à un bien (service ou produit). En gros, le design n'est pas apparenté à l'apparence mais c'est une façon de penser.

Dans un tout autre ordre d'idées, et en étudiant la manière de penser des designers et comment ils résolvent des problèmes, la première question qui leur intrigue est d'identifier d'emblée le vrai problème à résoudre, pour ensuite innover dans la solution. Depuis la nuit des temps, le design a sa propre méthode de raisonnement, qui s'appuie sur des techniques tournées vers l'humain et qui s'applique sur tout objet étudié : produit, service ou système. Il a été pensé pour ouvrir le champ à toutes les solutions possibles dans la mesure de sélectionner et affiner sur un mode itératif, la meilleure solution au problème posé. Le cœur de la méthode consiste à instaurer des changements de comportements et durables pour les individus et mener considérablement une action réfléchie et structurée, permettant une organisation des idées et de les faire évoluer.

Par ailleurs, « Quand les gens parlent d'innovation ces dernières années, en fait ils parlent de design »ⁱⁱ. Selon Bruce Nussbaum, l'innovation s'attache au design et se prétend stratégique face à la tourmente économique à l'heure actuelle. Il serait réducteur de dire que la pensée design ne s'applique qu'à l'univers du numérique ou de l'entreprise qui dépasse de loin la notion du style et de l'esthétique. Cette idée trompeuse n'est plus en mesure d'être considérable parce que nous sommes tous nés créatifs. En effet, dans un contexte de fortes mutations de la société et d'évolution des politiques pédagogiques, le design thinking remet en cause nos systèmes qui ont du mal à s'attacher aux revendications versatiles actuelles, de nos pratiques et nos approches d'apprentissage.

En tant qu'enseignants universitaires, nous sommes mieux placés pour suivre avec soin l'avancée et le développement des besoins à l'égard des étudiants afin d'élaborer des solutions appropriées à leurs évolutions. L'innovation prend mieux en compte les principaux changements du design dans les systèmes d'éducation pour rassasier complètement les désirs des étudiants et leurs besoins. Insuffler de la pensée design en matières de pédagogie, c'est mettre l'accent sur des approches humaines qui donnent des moyens et des occasions pour de nouvelles situations et d'aborder la créativité sous un certain angle. En s'appuyant sur sa méthodologie d'intelligence créative,

l'enseignant devient concepteur de sa propre expérience et les étudiants acteurs de leurs propres savoirs. Aujourd'hui, le design thinking intéresse fortement les milieux pédagogiques qui répondent visiblement aux besoins de nouvelles réalités professionnelles dans différents métiers. Il s'agit en l'occurrence de sensibiliser les étudiants aux enjeux socioéconomiques, à la créativité et au travail interdisciplinaire. Cette façon de travailler n'est pas révolutionnaire incontestablement. Elle existe depuis les années 50 sous la forme d'une théorie du remue-ménage issue de la pensée du publicitaire Alex Osborn. Néanmoins, la pensée design a prospéré de manière fulgurante depuis l'an 1999, lorsque l'agence de créativité *Ideo* a produit un modèle de chariot pour les supermarchés en 5 jours. En sollicitant l'avis d'innombrables professionnels, les collaborateurs d'Idéo ont présenté quelques prototypes et ils ont gagné haut la main.

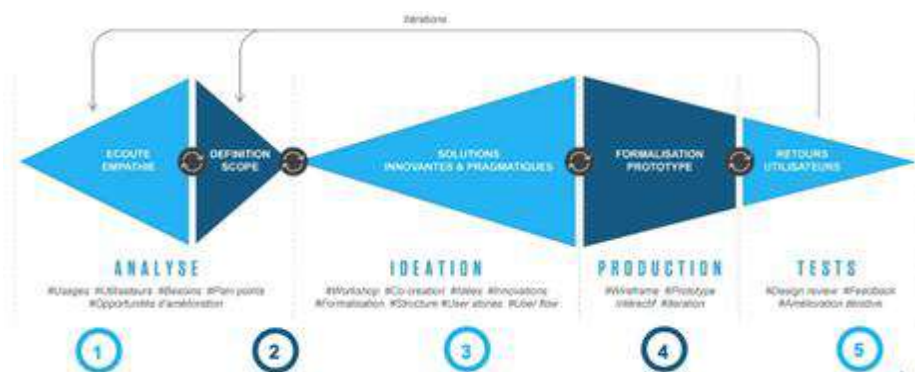
L'apport du design repense la manière de penser, d'imaginer dans le but d'innover. Sa méthodologie est dotée d'une méthode créative assurant collectivement l'avancée de compétences par un système itératif. Par la suite, des enseignants ont repris le concept et l'ont appliqué dans leurs pédagogies en vue d'apporter au système universitaire : une revalorisation de la pratique et du passage à l'action.

2. La logique interdisciplinaire : une approche itérative

L'interdisciplinarité est omniprésente dans le champ d'intervention de toute discipline et, plus précisément dans les instituts d'art et de design : Patrick Charaudeau avale juste qu'« Une discipline est constituée d'un certain nombre de principes fondateurs, d'hypothèses générales de concepts qui déterminent un champ d'étude et permettent en même temps de construire le phénomène en objet d'analyse »ⁱⁱ. Pour notre part, nous pouvons légitimement constater que l'interdisciplinarité caractérise l'opération de transfert des savoirs d'une discipline à une autre en vue de produire des interactions des perspectives dans un esprit foncièrement créatif porté sur une pratique expérimentale. Il convient de souligner, à ce titre, que l'approche du design thinking dépasse la logique épistémologique d'un certain savoir et débouche sur un projet interdisciplinaire. En effet, chaque discipline est une culture, (Charaudeau P. 2010) porteurs de repères dans laquelle se construit l'objet de la réponse à la problématique posée préalablement lors d'un projet de création.

Cette démarche souligne régulièrement l'importance de la création et de l'imagination dans toute action ou une activité afin de mobiliser l'intelligence collective et améliorer la vie des hommes. L'interdisciplinarité se situe dans la profusion des idées de différents spécialistes. La Co-création se traduit par un dialogue entre les différents acteurs : enseignants-étudiants- collaborateurs pédagogiques, coaches... tout le monde coopère afin de trancher les situations identifiées. Il convient de prendre conscience que la réflexion prend sens et s'enrichit de plus belle de la disparité de la façon de penser des individus pour la résolution des problématiques. Ce nouvel angle d'approche repose sur l'apprentissage par la pratique. Il est porté sur la concrétisation d'actions et l'expérience de prototypes.

Le Design Thinking dispose d'un processus itératif. Ce faisant, une poignée d'étudiants ont le droit de se tromper, de tester et d'apprendre de leurs expériences en offrant la possibilité d'expérimenter des solutions innovantes. Il s'agit en l'occurrence de jongler avec les contraintes en les substituant à des éventualités.



L'identification des besoins passe par un ensemble d'étapes et nous invite au développement de l'interdisciplinarité dans un esprit créatif et structuré. Les étapes du design thinking permettent d'accorder le temps de repenser le travail en commun, de créer une dynamique interdisciplinaire et d'attribuer des outils tournés vers les compétences de demain.

Au premier abord, il faut faire preuve d'empathie et se mettre dans la peau des individus afin de se nourrir de leurs connaissances et identifier la véritable problématique. Cette étape est cruciale dans l'identification des besoins et la définition des problèmes. Certes, le croisement de diverses idées et propositions de concept peut apparaître comme un enrichissement au développement d'une solution intelligente.

Ensuite, se permettre des idées décalées pour déboucher sur des pistes prometteuses et des solutions créatives. En dernier lieu, un prototype vaut milles réunions. Dans cette optique, il faut oser tester sa solution et se tromper, pour prospérer hâtivement sur une solution judicieuse et convaincante. Cette démarche est éclairante à deux titres : elle dépasse largement la logique épistémologique des savoirs et elle débouche plus précisément sur la construction d'une équipe interdisciplinaire. Ce processus d'innovation est soumis à une exigence de co-créativité. L'interdisciplinarité accompagne l'innovation qui est pensée et exprimée par des spécialistes afin de bien mener les opportunités de la conception. Cette dernière met l'accent sur la promotion d'une expérience nouvelle dans le but de co-crée pour faire apprendre. Le travail en équipe crée une synergie dans la concrétisation de la solution en stimulant la curiosité des étudiants dans la recherche des besoins notamment un jeu de rôle qui induit à l'empathie. L'interdisciplinarité stimule l'imagination de l'équipe en vue de pousser leur créativité à son comble. La construction des prototypes par la mise en forme amène à l'expérimentation du produit ou de service. Le test est valorisé par la mise en scène de la solution. Cette logique collaborative semble être la clé du succès dans le cadre d'une situation d'apprentissage portée sur une approche itérative et insuffle un sens à la solution apportée. En dernière analyse, de très bonnes expériences associent la créativité et l'interdisciplinarité dans la concrétisation d'une solution à l'égard d'un produit : à savoir la première souris d'Apple et la Wii de Nintendo. Le design thinking, instaure une véritable équipe interdisciplinaire, composée de membres appartenant à des établissements différents en vue d'accorder une expérience portée sur l'exploration de plus en plus convaincantes.

L'interdisciplinarité permet d'élucider d'innombrables situations par des points de vue, personnels, subjectifs et divergents. Cette étude met en valeur les caractéristiques les plus répandues de ce que les auteurs universitaires considèrent comme innovation pédagogique, dans la mesure d'explicitier des activités embrassant de façon singulière des outils et processus du Design Thinking. La finalité étant selon toute apparence d'améliorer les situations d'apprentissage qui sont très limitées jusqu'à présent et de placer la créativité au sein d'un système pédagogique afin d'évaluer autrement.

3. Le *design thinking* : une approche interdisciplinaire au service de l'innovation

Etude de cas RUN ISAMM 2019

RUN (réseau international universitaire de la création numérique réunissant 16 universités du Brésil, France, Liban, Canada, Madagascar et Tunisie) regroupe des délégations d'étudiants appartenant à différentes institutions. La rencontre internationale de ce réseau s'est tenue le 04/03/2019 au 09/03/2019 au (Centre International de Formation des Formateurs et D'innovation à Carthage. Pour la 12ème édition, l'ISAMM a choisi en concertation avec son partenaire principal : l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle. Au cours d'une série de sessions de réflexion avec le Ministère des Affaires Culturelles, l'équipe RUN a pu fixer les deux thèmes suivants : Monuments de jeux et de spectacles à Carthage et Eau et ouvrages hydrauliques à Carthage. L'objectif de cette rencontre consistait à réfléchir et à réaliser collectivement des créations numériques moyennant la promotion culturelle du patrimoine tunisien tout en ciblant les problèmes récurrents. C'est dans ce contexte que le réseau universitaire de création numérique RUN a proposé le challenge de « 72h », en s'inspirant de l'approche Design Thinking dans le but de développer des solutions créatives. Il s'agit en outre de faire vivre des situations d'apprentissage facilitant le développement des compétences par différentes typologies de boucles réflexives de régulation. Ces boucles facilitent la mise en tension des expériences vécues durant « 72h » pour donner du sens aux actions d'enseignements-apprentissages. L'approche méthodologique de RUN s'appuyait sur une série d'étapes du design thinking pour que les étudiants matérialisent des solutions innovantes, conçues avec l'humain au centre. Dans un premier temps, la méthodologie du travail repose sur l'empathie, la définition de la problématique, l'Imagination, la proposition des prototypes et le test.

En dehors des établissements de chaque étudiant, et dans un espace convivial, les enseignants ont pu former une équipe interdisciplinaire en mélangeant les profils (statuts, disciplines, rôles, âges). Cette tâche permet de dépasser les rapports habituels entre étudiants et à se découvrir comme partenaires dans la concrétisation d'un projet. Une équipe interdisciplinaire facilite l'émergence des idées par des points de vue divergents et concordants. Ce qui permet la plupart du temps d'avoir plus de

probabilité de repérer et de dénicher des solutions inopinées. Ensuite, il faut Mettre à disposition des conditions favorables de travail afin de faciliter le labeur d'équipe tout au long du projet. Définir une charte de fonctionnement de l'équipe est une responsabilité considérable. L'objectif en effet est que tous les membres de l'équipe doivent fixer entre eux les principes de fonctionnement et tâches accordées par chacun. Les rôles peuvent se répartir en fonction des compétences de chacun pour qu'ils se sentent à l'aise dans l'équipe.

Déroulement du projet



Figure : observation et recherche documentaire

La première étape consiste à démarrer le projet en formant des équipes interdisciplinaires, définir les règles de travail et organiser la logistique. L'objectif est de mettre en place les conditions facilitant le travail d'équipe tout au long du projet. Pour cela, il faut commencer par construire la charte de l'équipe, faire par la suite la répartition des rôles de l'équipe et enfin organiser des réunions efficaces.



Figure : visite des sites archéologiques de Carthage

Cette étape consiste à une étude de terrain : visiter les sites archéologiques et les monuments de Carthage, histoire de prendre des photos des lieux pour la création des supports numériques et la promotion du patrimoine tunisien. L'étape suivante est l'identification d'une problématique qui est essentiellement cruciale, car une problématique bien pensée et bien analysée permet une solution utile et innovante pour les utilisateurs concernés. Chaque étudiant doit *rentrer dans une compréhension plus*

fine de la problématique afin de mutualiser son savoir. Ce qui permettra de clarifier ce que chacun sait déjà mais aussi ce qu'il ne sait pas par rapport à la problématique. Après, il faut commencer par fixer les objectifs du projet pour ne pas perdre de vue le sens de l'action. Pour ce faire, une étude de l'existant de monuments et sites sur le lieu est déterminante dans la mesure d'avoir un raffinement d'idées et une meilleure compréhension des solutions.



Figure : Multiplications, d'idées et propositions de concepts

L'assemblage de nombreuses informations par chacun des étudiants va leur favoriser de partager l'ensemble de la matière recueillie de manière visuelle pour avoir une vue d'ensemble. La finalité de cette étape est de faire surgir un flux d'idées en concordance avec la problématique reformulée. A ce titre, ils ont réalisé un « brainstorming » afin de stimuler différentes idées. C'est un outil phare de la phase de production d'idées et permettra d'en tirer les solutions les plus pertinentes. Dans cette étape, notre rôle en tant qu'enseignants est essentiel dans la mise en place des conditions favorables. C'est à nous de clarifier le cadre de départ, faire rebondir les idées des uns sur les idées des autres, en leur posant des questions et assurer la circulation de la parole. Cet atelier est tout le temps suivi d'une phase de convergence, c'est à-dire une phase où chaque équipe va resserrer son champ de réflexion et voter entre eux sur leurs idées favorites, celles sur lesquelles ils veulent chacun travailler et qui sont pour eux les plus prometteuses et les plus faciles à mettre en place, compte tenu de leurs contraintes (matériel, hiérarchie, ...).



Figure : Prototypage de la solution

Le temps est venu pour donner vie à leurs idées, de les tester sur le terrain afin d'évaluer la pertinence auprès des personnes touchées par la problématique et de mettre en place les supports. Pour cela, chaque équipe doit réaliser un prototype de son site, c'est à dire la transposition de leur idée dans le monde réel. C'est un moyen de partager avec d'autres personnes, de recueillir leurs réactions et de comprendre comment l'améliorer. Une fois le prototype réalisé, les étudiants peuvent le tester en contexte réel. Le fait de partager leurs prototypes entre eux, aide à voir ce qui importe vraiment et quels aspects méritent d'être améliorés. Le test auprès de personnes extérieures à leur équipe a pour but de leur donner de nouvelles idées pour progresser. C'est un outil d'exploration, sa fonction n'est en aucun cas de valider leur projet : il ne s'agit pas de savoir si leur idée est bonne ou mauvaise, mais de trouver comment la faire évoluer. Après cette étape les étudiants doivent faire le tri, classer et hiérarchiser les remarques qu'ils ont obtenues. Ils doivent par la suite intégrer les retours de ces tests et faire évoluer leur site pour qu'il réponde au mieux aux besoins des utilisateurs.

Discussions et Résultats

La 12^{ème} édition des « 72h » RUN ISAMM 2019 a été évaluée via un jury. Un temps d'échanges avec les collaborateurs pédagogiques des membres de jury a eu lieu en fin du 3^{ème} jour afin d'évaluer les travaux et présenter les résultats. Chaque équipe a mis en place des solutions pertinentes tournées vers la création des sites numériques, applications et des jeux ludiques afin de promouvoir les produits culturels tunisiens.

L'atelier « 72 h » était une expérience bien satisfaisante portée sur approche expérimentale et collaborative. Cette rencontre s'est développée sur la base d'une volonté d'expérimenter de nouvelle approche en vue de concrétiser un projet. Cette

approche pédagogique sous un nouvel angle, relève de l'expérience structurée par différents points de vue et de la co-créativité menés par différentes spécialistes en itérant en cas d'erreur. Cette façon d'enseigner développe une approche créative en stimulant des compétences et les moyens possibles d'instaurer de nouvelles solutions à valeur ajoutée. L'interdisciplinarité est un enjeu dans le cadre du système pédagogique qui incite les spécialistes de différentes disciplines à concilier leurs savoirs épistémologiques et à confronter leurs points de vue dans la résolution de problème. Leurs manières de penser comportent des enjeux différents et avantageux dans la conception d'une solution. En somme, Le design thinking est, par conséquent, un levier pour agir ensemble sur le développement pédagogique en favorisant un travail interdisciplinaire.

Synthèse

Le design thinking s'apparente à l'enseignement du projet, qui peut être traduit comme un apprentissage par la conception et ce en concevant et en réalisant un produit final à l'instar d'un robot en cours d'électronique, d'un bâtiment en cours d'architecture ou d'une application lors d'un concours, etc. Au fond, cette démarche ne se borne plus aux secteurs de la conception industrielle. Elle relève aussi bien d'une expérience d'apprentissage interdisciplinaire à la fois divertissante et intrigante dans le système éducatif. En vue de cela, elle se détermine comme un processus de création qui contribue à imaginer des solutions utiles à des futurs utilisateurs. Les étudiants approprient cette méthode afin de traiter des problèmes du monde réel en adoptant un statut d'inventeur. Une fois que les difficultés sont discernées, les étudiants unissent leurs informations en faisant preuve de créativité afin d'imaginer, élaborer, tester et améliorer s'il le faut les solutions imaginées.

Cette approche collaborative pousse les étudiants à collecter des informations, à collaborer ensemble et à inventer des solutions sur la base d'une expérience et d'un retour des avis et d'information incontestables. En dernier ressort, dans un domaine où l'innovation devient tyrannique pour la pérennité du monde des affaires, nous pouvons croire que cette démarche de conception est expérimentale dans le cadre d'un système éducatif parce que nous souhaitons former des diplômés qui seront apte à mettre la main à la pâte.

Conclusion

La pensée du design thinking est humaine. Elle consiste à faire preuve d'intuition et à dévoiler des idées pertinentes afin d'apporter une valeur émotionnelle au détriment des besoins de l'utilisateur. En tant qu'enseignants, tous les outils et les moyens sont possibles afin d'intégrer cette méthode dans le cadre d'un système éducatif qui revalorise la pratique pédagogique et améliore les expériences d'apprentissage. Ce dernier tolère un projet itératif impliquant tout d'abord le travail en groupe issu de différentes disciplines notamment ingénieur, designer, informaticien. Cette approche permet l'expression, la métacognition, la collaboration et la créativité à tout instant de ce processus. Le recours à ce processus de conception en tant qu'enseignant, aide à expérimenter des modèles qui émergent d'un travail interdisciplinaire qui donne dans la mesure des possibles la faculté de créer un changement pédagogique qui a du sens. Fort de ce constat, nous choisirons de traiter la pensée du design thinking comme une méthodologie d'innovation dans le système pédagogique en associant les approches analytiques et intuitives et en multipliant les itérations.

Références bibliographiques

Besant Hanisha, 2016, « The Journey of Brainstorming », *Journal of Transformational Innovation*, Vol. 2-1, Regent University School of Business & Leadership, p. 1-7

Charaudeau Patrick, 2010, « Pour une interdisciplinarité "focalisée" dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication*, N°17, p. 195-222.

Dubé Jean-Sébastien, 2018, Le « design thinking, une démarche pour systématiser l'innovation ? », *Service de soutien à la formation*, Université de Sherbrooke

Gioani Matthieu, 2019, Design culture v2. https://fr.slideshare.net/Matt_Gio/design-culture-v2-agile-tour-rennes-2019-200764201

Quarante Danielle, 2001, *Éléments de design industriel*, 3^{ème} édition, Économica, Paris, 685 p.

Resweber Jean-Paul, 2011, « Les enjeux de l'interdisciplinarité », *Questions de communication*, n°19, Editions Universitaires de Lorraine, p.171-200.

Ruskin John, 1892, *The Nature of Gothic*, Hammersmith, éd. Kelmscott Press,

Urvoy Jean-Jacques, Sanchez Sophie, 2012, *Le designer, de la conception a la mise en place du projet*. Eyrolles, 315 p.

Vial Stéphane, 2012, *Court traité du design*, PUF, France, 121 p.